Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15101 7 F

MARDI 17 AOÛT 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

« Opération Irma »

ALORS que la capitale bosniaque est assiégée depuis seize mois, qu'elle a été pilonnée quotidiennement par l'artillerie serbe, que l'ONU tergiverse, brandit des menaces sans grand effet, et que personne ne souhaite en réalité intervenir dans le conflit, le monde a l'air subitement de découvrir que cette guerre est sale, sanglante, et que Sarajevo n'a plus les moyens matériels de soigner ses blessés !

Il avait fallu le « coup de gueule » du général Philippe Morillon à Srebrenica pour attirer l'attention sur le calvaire des Musulmans de Bosnie-Herzégovine. Il aura fallu la tragédie d'Irma Hadzimuratovic, cette fillette de cinq ans, grièvement atteinte par des éclats d'obus, et transférée d'urgence dans un hôpital britannique, pour que les gouvernements occidentaux se réveillent et pensent tout à coup au sort des victimes des bombardements.

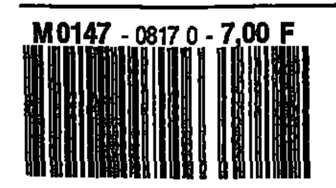
RÉVEIL bien tardif et si spectaculaire qu'il fait presque pitié. Dimanche 15 août, deux Hercules C 130 ont évacué une quarantaine de blessés de Sarajevo. Destinations : la Suède, la Grande-Bretagne et l'Irlande. Ce que l'on a baptisée l'« opération Irma », médiatisée à souhait, a déjà suscité une vive controverse entre le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et – notamment – les autorités britanniques, qui lui reprochent sa lenteur et sa passivité. Le pont aérien prend des aspects parfois grotesques : sur la liste des malades, un médecin britannique a ajouté à la dernière minute quatre enfants, sans doute pour mieux plaire à l'opinion publique et donner un coup de pouce à John Major, au plus bas dans les sondages, ironise-t-on au HCR.

Devant les caméras, on a donc l'impression d'assister à une sorte de tri parmi les victimes, à un vaste « show » dans lequel, dit le docteur Patrick Peillod, chef de la commission médicale des Nations unies dans la capitale bosniaque, les enfants sont traités « comme des animaux dans un zoo... » Quant au maire de Sarajevo, il exprime son étonnement face à ce subit élan de solidarité internationale en faveur de ses administrés !

AU HCR, comme dans toutes les organisations de l'ONU, il existe certes des lourdeurs bureaucratiques. Mais on ne peut tout de même pas accuser le personnel du Haut-Commissariat d'empêcher l'évacuation des blessés graves et de préférer les personnes âgées aux enfants ! Depuis le début du siège de Sarajevo, l'organisation dit avoir évacué cent quatre-vingt-trois personnes, malades ou blessés graves, dont cent dix enfants. Et si elle n'a pas pu faire plus, c'est d'une part parce que ces personnes ne voulaient pas toujours être séparées de leurs familles, et d'autre part que peu de pays ont souhaité les accueillir. A commencer par la Grande-Bretagne, qui a brusquement fait volte-face.

Voilà des mois que le HCR et ses délégués, qui se dévouent souvent sans compter pour sauver quelques vies humaines en risquant constamment la leur, alertent les gouvernements sur la dégradation de la situation des deux hôpitaux de la capitale bosniaque, sur le manque de lits, de matériel chirurgical, de moyens de transports et de médicaments. Qu'ont fait les gouvernements ? Ils ont jusqu'ici enregistré poliment ses démarches. Et puis voilà que le drame de la petite Irma les pousse à sortir de leur passivité. Il reste à espérer que cette générosité ne sera pas éphémère. Le temps d'un été.

Lire nos informations page 3



La guerre autour du Haut-Karabakh

Les forces arméniennes avancent en Azerbaïdjan

L'Azerbaïdjan a fait état, dimanche 15 août, de nouvelles offensives arméniennes autour de la ville de Fizouli, dans le sud de son territoire, et d'un début d'exode de civils azéris vers l'Iran. Un responsable militaire arménien du Haut-Karabakh a justifié ces avancées par la nécessité de « contrôler des positions favorables » afin d'assurer la protection de l'enclave séparatiste arménienne, enjeu d'une guerre déjà vieille de cinq ans.

MOSCOU

de notre correspondant

Les forces arméniennes ont poursuivi ces jours derniers leur avancée en territoire azerbaïdjanais, au sud et à l'est du Haut-Karabakh. Selon le ministère azerbaïdjanais de la défense à Bakou, huit villages des environs de la ville de Djebrail (située entre le Haut-Karabakh et l'Iran) sont tombés aux mains des Arméniens, et des milliers de civils azéris fuient en direction de l'Iran.

L'Azerbaïdjan admet aussi la perte de plusieurs autres villages proches de la ville d'Agdam (déjà occupée et détruite) et affirme que des combats se déroulent dans la banlieue de Fizouli, alors que les forces arméniennes contrôlent les hauteurs entourant la ville. De leur côté, les « Forces d'autodéfense du Haut-Karabakh » (arméniennes) indiquent avoir tué cinquante-cinq Azéris au cours de la journée de dimanche.

Le « ministre de la défense » de la « République (arménienne) du Haut-Karabakh » a, pour sa part, déclaré à une journaliste de l'AFP que ses forces étaient en mesure de pousser leur avantage si Bakou refuse d'engager des négociations. « *Actuellement*, a déclaré Serge Sarkissian, *l'armée azerbaïdjanaise est totalement démoralisée, et si nous nous fixions pour objectif la conquête de territoires, ce serait facile à réaliser.* »

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

Critiquant la censure partielle de la loi sur l'immigration

M. Pasqua met en cause le Conseil constitutionnel

Charles Pasqua a vivement protesté, dimanche 15 août, contre l'annulation par le Conseil constitutionnel de huit dispositions de la loi sur l'immigration. Il a précisé que trois d'entre elles seraient prochainement « corrigées » par un nouveau projet de loi. En rappelant que « la souveraineté nationale appartient au peuple », le ministre de l'intérieur a relancé la polémique sur le rôle du Conseil constitutionnel par rapport au Parlement.



Lire l'article de THOMAS FERENCZI, le point de vue de JEAN-CLAUDE BARREAU et nos informations page 7

L'Egypte dans le cycle violence-répression

Sans être solidaire des extrémistes islamistes, la population conteste les méthodes brutales du pouvoir

LE CAIRE

de nos envoyés spéciaux

Depuis plusieurs semaines, d'un procès à l'autre, qu'il s'agisse de cours de sûreté de l'Etat ou de tribunaux militaires, les condamnations d'islamistes extrémistes en Egypte tombent implacablement, avec vingt et une condamnations à mort à la clef – dont sept par contumace. Samedi 14 août, une Haute Cour de sûreté de l'Etat a toutefois acquitté des islamistes accusés du meurtre du président du Parlement, Rifaat Mahgoub, en octobre 1990, les aveux des accusés ayant été arrachés sous la torture, selon le tribunal. Le président Moubarak peut s'abstenir de ratifier le verdict. Le gouvernement entend faire appel.

L'assassinat de Rifaat Mahgoub avait été imputé au Djihad islamique, et non pas à la Djamaa Islamiya qui a revendiqué, ou à laquelle est imputée la quasi-totalité des attentats qui, depuis octobre 1992, ont visé indistinctement coptes, touristes ou représentants de l'ordre. Mais nombreux sont ceux qui, au Caire, affirment qu'en réalité toutes les organisations extrémistes sont une seule et même chose. Les appellations différentes désigneraient une nébuleuse de mouvements que ne sépare aucune frontière réellement distincte et qui, sous couvert de religion, ont engagé une lutte pour le pouvoir. Certains libéraux – telle Raouiya Abdel Azim, directrice de l'une des rares maisons d'édition qui ose encore publier les modernistes, – mais aussi des responsables officiels, estiment que la confrérie des Frères musulmans, pourtant généralement considérée comme modérée, est à mettre dans le même panier ; ce dont cette dernière se défend.

« *Les Frères musulmans et les autres ont en tout cas cela en commun qu'ils veulent appliquer la charia*, relève Oussama Al-Baz, conseiller du président Moubarak pour les affaires politiques. *Et s'il est difficile de porter un jugement définitif, il est patent que les Frères musulmans ne condamnent pas la violence aussi fermement qu'ils devraient le faire. Certains de leurs écrits expriment même une certaine sympathie pour la Djamaa.* »

ALEXANDRE BUCCIANTI et MOUNA NAÏM

Lire la suite page 6

La mue de Salzbourg

Le festival autrichien s'ouvre aux modernes après des années d'embourgeoisement. On y a entendu le « Prometeo » de Luigi Nono

SALZBOURG

de notre envoyée spéciale

D'un côté, le silence entendu des initiés, la toux discrète lorsqu'une fausse note fait irruption dans une partition connue note à note, les sourires complices, les applaudissements codés. De l'autre, le silence éberlué des pionniers ; ni toux ni complicité ; l'expérience solitaire aux limites de la capacité d'écoute ; et l'enthousiasme, finalement, presque incrédule : que s'est-il donc passé pour que l'on se sente aussi bouleversé ?

Ces deux silences existent désormais à Salzbourg. On les a rencontrés au cours de la semaine écoulée. Le premier pendant le *Falstaff* de Verdi aiguillonné, samedi 14 août, par la baguette jupitérienne de Georg Solti : la tradition au sommet, dans le rituel feutré de la grande salle de la Maison du festival. Mais la veille, autre sommet, *Prometeo* de Luigi Nono avait cloué au sol, dans une grande église blanche, des rangs serrés de festivaliers. Cent cinquante minutes non stop pour désapprendre tous les rituels, tous les acquis de la tradition. L'œuvre, testament d'un musicien irréductible, aux limites du temps dans un espace acoustique reconstitué par l'électronique, n'avait jamais été donnée en Autriche. Et c'est à Salzbourg qu'elle a été créée cet été !

En une année, le vénérable festival s'est métamorphosé. Nouveaux lieux, spectacles expérimentaux, expositions d'art contemporain : un appel d'air ouvre les portes toutes grandes. Un choc a été produit, l'an dernier, par le *Saint François d'Assise* de Messiaen. Précédé par l'arrivée du nouvel intendant, Gérard Mortier, enthousiaste, intransigeant, « européen » avant d'être flamand, adopté sans heurts violents par l'ancienne équipe, luttant sur tous les fronts de la conservation. Mais le besoin de réforme a pu naître tout seul, orage désiré après tant d'années d'embourgeoisement, d'autosatisfaction de se savoir le mieux coté, le mieux fréquenté des festivals classiques du monde. L'étonnant, vu de France, est que cette petite révolution d'une grande institution culturelle se produise sans intervention officielle, sans l'appui volontariste de quelque ministre épris de modernité. Et, pour l'heure, sans rivalités internes.

La mue s'est faite insidieusement. Ouvrant le programme de l'été 1993, chacun avait constaté qu'en plus des opéras, des grands concerts symphoniques, des soirées de lieder, des séries de musique de chambre, un intrus s'était glissé.

ANNE REY

Lire la suite page 11

Le franc toujours faible

Le franc a atteint son plus bas niveau historique vis-à-vis du deutschemark, lundi 16 août dans la matinée, sur le marché des changes européens (le marché parisien est fermé), le DM cotant 3,5465 francs. A Tokyo, le yen a poursuivi lundi sa progression par rapport au dollar, le billet vert se négociant à 101,25 yens.

page 16

Satisfecit de François Mitterrand à Edouard Balladur

Dans un entretien au quotidien *Sud-Ouest*, François Mitterrand rend hommage à la façon dont le premier ministre a traité la crise monétaire en affirmant qu'il ne saurait « *désapprouver après coup* » ce qu'il a « *approuvé sur le moment* ». Il estime que la solution retenue à Bruxelles était « *la moins mauvaise des solutions* ».

page 7

M. Mellick a demandé sa mise en examen

Jacques Mellick devait être entendu lundi 16 août par le juge Beffy dans le cadre de l'enquête sur la tentative de subornation de témoin après le match Valenciennes-Marseille. Il a demandé sa mise en examen. Des faits nouveaux permettent, selon les enquêteurs, de douter de la visite de l'ancien ministre socialiste au siège de Bernard Tapie Finance l'après-midi du 17 juin.

page 16

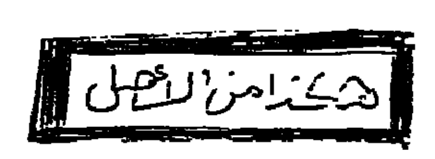
Linford Christie roi du sprint

Aux championnats du monde d'athlétisme, à Stuttgart, en finale du 100 mètres, le Britannique Linford Christie a confirmé sa performance des Jeux olympiques de Barcelone, et battu un trio d'Américains, approchant d'un centième de seconde (9 s 87) le record du monde de Carl Lewis.

page 9

Le sommaire complet se trouve page 16

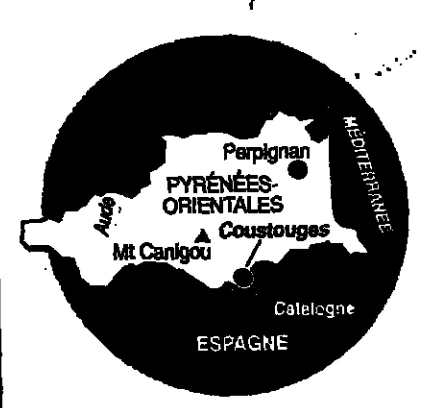
A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



RENCONTRES DE FRANCE

7. – Le pont des souvenirs

PAR DOMINIQUE LE GUILLEDOUX
PHOTO : MARIE-LAURE DE DECKER



L'ABSURDE ici pourrait s'appeler «Rioumayou» et «Rioumouga» (1), deux filets d'eau qui, les jours d'hiver, charrient la boue et les cailloux et qui, l'été, se laissent deviner par un bruit, un vent coulis, une fraîcheur chantonnant entre pierres et fougères. Pas une de ces blessures propres à séparer la terre et à diviser l'horizon, plutôt un suintement abrupt et intime de deux montagnes bien trop proches pour ne pas constituer le même corps.

L'absurde, ici, a sauvé des dizaines de milliers de vies, fait gagner trois francs six sous – parfois nettement plus – et inspiré la nostalgie, la révolte et l'attente comme dans les plus belles tragédies. Rioumayou, Rioumouga, pourquoi! Maintenant, on en rirait presque en voyant le large serpent de terre fraîche se dérouler, versant espagnol, jusqu'à la rivière et attendre, comme le bulldozer lui aussi oublié sur le bas-côté. On en sourirait lorsque l'on sait qu'il y a deux mille ans les Romains y avaient fait passer une voie rapide, léguant au lieu le nom de *custodia*, pour signifier déjà «poste de garde à la frontière». *Custodia, Custoja, Coustouges*, qu'importe, sans doute le vieux rêve est-il sur le point de se réaliser. Une question de semaines... Un pont sera construit au-dessus des deux filets d'eau. Et Coustouges retrouvera officiellement sa route d'Espagne. Soixante ans que ses habitants cherchaient à désenclaver le cul-de-sac.

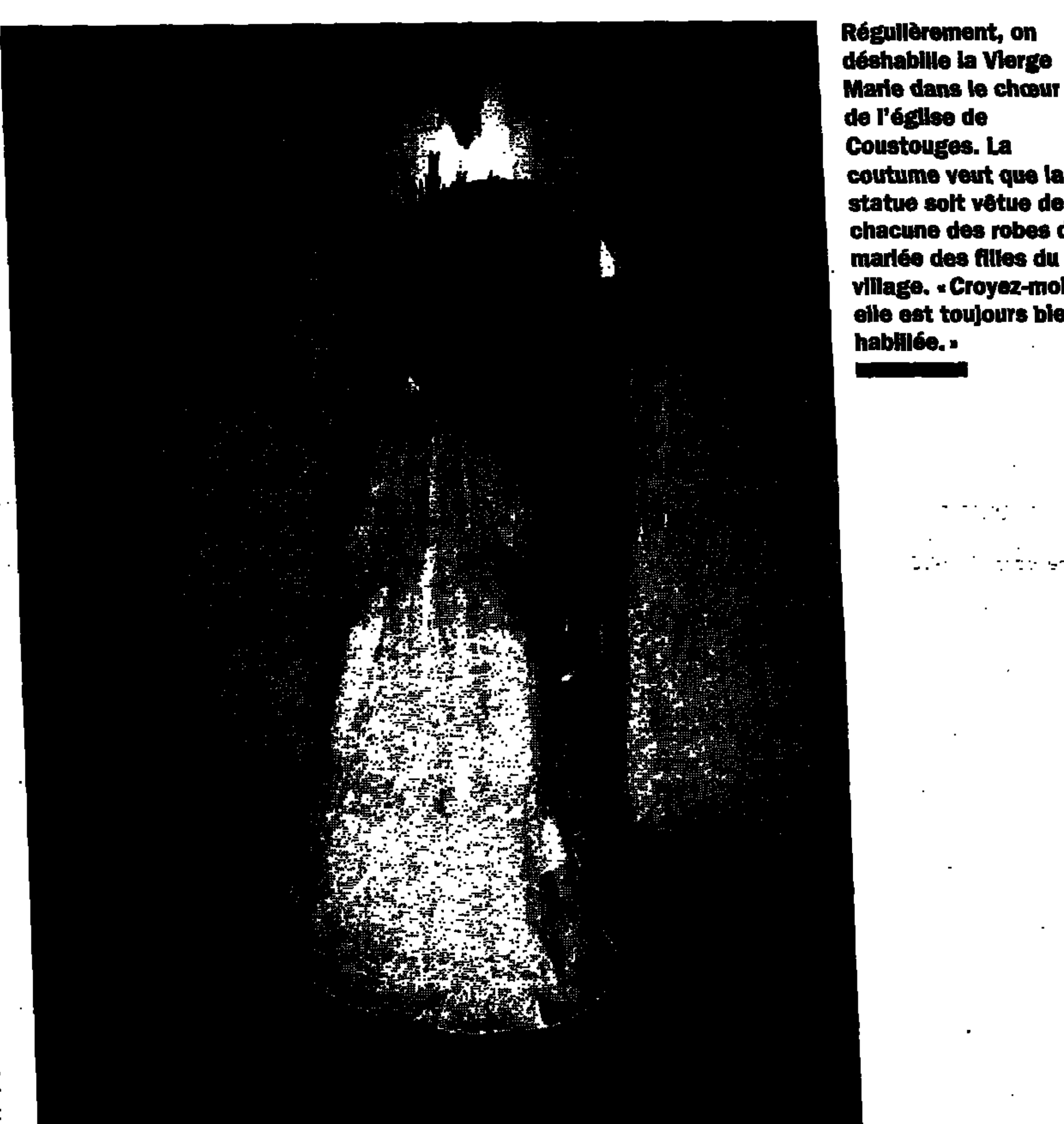
...Que vaut cette «frontière» entre France et Espagne dans un pays où les hommes et les femmes ont passé des vies, des siècles, à emprunter des chemins qui ignoraient la ligne imaginaire ?

Anna, soixante-dix-huit ans, s'en souvient : *«En 1930, il y avait tellement de chômage... Alors, pour occuper les gens, ils avaient décidé de construire ce tronçon de route qui descend à la rivière, c'est-à-dire la frontière. Mon grand-père Elie y a travaillé.»* Les travaux furent modestes : un kilomètre et demi suffit pour relier Coustouges, le village «français», à son ruisseau. Le geste fut beau. Si beau que depuis 1928 on inaugura quatre fois la route, en espérant qu'un jour le pont suivrait et que les Espagnols finiraient bien, eux aussi, par aménager de l'autre côté ce qui faisait alors figure de petit chemin de montagne. Aujourd'hui, la route espagnole est prête : large et orgueilleuse, se terminant dans la plaine par une quatre-voies filant sur Gérone et Barcelone. Le pont, après trois ans de tergiversations, dominera le Rioumayou de trente-cinq mètres de haut. *«Les Espagnols ont voulu faire grand, beau. Alors, évidemment, c'est plus long»*, soupire Anna.

Soixante ans d'attente, et Coustouges, quatre-vingts habitants, savoure sa victoire tout en se demandant : finalement, était-ce si important ? Que valent ce pont, ces routes, cette «frontière», dans un pays où les hommes et les femmes ont passé des vies, des siècles, à emprunter des chemins qui ignoraient la ligne imaginaire, allant et venant, naissant et mourant de l'un et de l'autre côté, au gré des guerres, des mouvements de résistance, des temps de misère et de contrebande ? Que valent-ils pour ces gens qui parlent la même langue – le catalan ; mangent les mêmes plats – les rovellons, les escargolades (des champignons et des escargots cuits à la braise), les pouades (pieds de porc en sauce blanche) ; dansent les mêmes sardanes, ces rondes volontairement ouvertes pour symboliser la fraternité ; chassent le sanglier en se moquant bien si, dans sa course, le gaillard a, oui ou non, franchi les pointillés ? Que valent-ils pour ces vieux qui chaque après-midi à 2 h 30 jouent à la sobrestat, la belote «nationale», en misant des pièces de cinq centimes sur un tapis dont – les photographies du début du siècle en témoignent – on ne changerait pour rien au monde l'inscription : *«Pastis catalan»* ?

Y a-t-il de la France ou de l'Espagne dans cet endroit dont on se demande ce qu'il cherche à force d'aimer autant les extrêmes et s'étourdir ainsi de brumes et d'orages, de déluges et de glace pour finir par griller sous le feu d'un été ? Un pays sans maisons où les montagnes s'entrelacent, à peine apprivoisées par quelques terrasses où jadis l'on faisait pousser du seigle, du maïs et quelques épis de blé.

Y a-t-il de la France, de l'Espagne, dans ce paysage suspendu entre un Everest local – le massif du Canigou imposant si près une immensité blanche et froide – et une Méditerranée que l'on aperçoit bleue et brillante, basse et ronde, chaude et enfermée dans la magie d'un nom : la baie de Rosas ? Y a-t-il une couleur dans cette pierre rose, cette terre rouge, ces granits verts et gris, ces fossés noirs et violacés et ces forêts qui font rideau, entre ravins et cascades, jouant du reflet comme de l'hypnose, à tel point qu'un paysan-poète a cru compter ici dix-sept nuances de verts différents – mais sans doute se trompe-t-il et y en a-t-il bien plus ?



Régulièrement, on déshabille la Vierge Marie dans le chœur de l'église de Coustouges. La coutume veut que la statue soit vêtue de chacune des robes de mariée des filles du village. «Croyez-moi, elle est toujours bien habillée.»

Le châle sur le dos, Marie balaie, le dos voûté sur les feuilles qui se sont accrochées à la pierre des ruelles. L'eau, ici, ruisselle de partout après les orages. A quatre-vingt-trois ans, elle dit qu'*«il faut bien nettoyer, comme ça on ne languit pas»*. Auparavant, elle était allée au lavoir, *«beaucoup plus pratique pour faire les couvertures et les grandes choses qui ne rentrent pas dans la machine»*. Marie sourit. Elle aime parler, elle se tiendrait encore longtemps les mains accrochées à son balai. Plus loin, une autre dame, quatre-vingt-quatre ans – qui ne veut pas dire son prénom – revient du cimetière. Elle éclate de rire avec Marius, quatre-vingt-huit ans, sur le chemin du cimetière. Elle : *«C'était mon ancien patron.»* Lui : *«C'était mon ancienne ouvrière.»* Ils se moquent. *«Oh ! il n'était pas toujours commode*, dit-elle, *oh ! que non...» «J'étais le patron, que voulez-vous...»*, répond Marius, des clins d'œil plein le regard. Marius, propriétaire de la petite usine d'espadrilles qui faisait vivre le village jusqu'au milieu des années 70 : *«Maintenant, les machines sont parties en Afghanistan.»*

LE poissonnier vient de passer en fourgonnette. Deux jours plus tôt, l'employé de banque, comme tous les lundis, a fait son porte-à-porte. Josette, cinquante ans, tient la permanence postale de 10 heures à midi. L'après-midi, elle coud et assemble des espadrilles pour la dernière fabrique de sandales encore en activité à Saint-Laurent-de-Cerdans, le village en contrebas. Chaque matin, à 4 h 45, on entend deux bruits de voiture dans le village : le livreur du quotidien local *l'Indépendant*, qui dépose ses journaux chez M. Bernadas, l'ancien cafetier, et Pierrot, *«qui fait le facteur dans la plaine»*. Le reste du temps, *«les voitures qu'on entend, ce sont celles des vieux qui cherchent à avancer en faisant patiner leur embrayage»*, se moque gentiment Marc, vingt-trois ans, l'enfant du village expatrié à Perpignan pour des études d'histoire qu'il interrompait aussitôt s'il pouvait *«faire bûcheron»*.

Le clocher n'oublie pas les quarts d'heure, la nuit, le jour. *«C'est notre cœur. On a essayé de l'arrêter, mais il a fallu le remettre en service, les gens ne pouvaient plus dormir sans»*, raconte Marc. Dans la cabine téléphonique – à pièces, – personne n'a eu idée de lacérer ni de voler l'annuaire des Pyrénées-Orientales, qui est là, les feuilles volant au vent. L'après-midi, les haches et les tronçonneuses font voler les écorces : *«La corvée de bois, c'est deux ou trois fois par semaine.»* Les vieilles femmes mettent d'épais gilets de laine par-dessus leur blouse et partent, la bêche à la main, à la recherche de pissenlits, de couscoll – l'herbe angélique sauvage que l'on prépare en salade – et de morilles, *«à 190 francs les 100 grammes, mais là chacun garde son coin»*.

Régulièrement, on déshabille la Vierge Marie dans le chœur de l'église, *«histoire de ne pas faire de jalouses»*. La coutume veut que la statue soit vêtue des robes de mariée des filles du village. *«Croyez-moi, elle est toujours bien habillée»*, dit M. Serre, le deuxième ancien cafetier du village, lui aussi retraité. Coustouges résiste ainsi, avec ses habitants âgés, ses dizaines de maisons hautes et étroites, aux pierres orange et aux volets fermées, recroquevillées sous un manteau d'église, une église fière et dominatrice, un sujet d'orgueil régional, spécimen de l'art roman du XII[e] siècle. Un symbole, puisqu'elle fut construite en pleine renaissance carolingienne après les grandes incursions musulmanes dans la région alors que Constantinople la chrétienne s'apprêtait, elle, à tomber.

Coustouges résiste, espérant bien qu'avec le pont il y *«aura un peu d'animation»*, sans grande illusion malgré tout. Coustouges possède déjà, gravée sur sa route, cette phrase d'Antonio Machado : *«Une des deux Espagnes te glacera le cœur.»* Car, ici, on sait conjuguer l'histoire au passé composé : le grand-père «français» désertant la guerre de 14-18, le père «espagnol» fuyant la misère andalouse. Depuis longtemps on a joué avec la frontière, aimé les allées et venues, déjoué de l'un et l'autre côté les aléas, les injustices et les blessures de l'Histoire. On a gravé certaines images. La dernière *«glace»* toujours *«le cœur»*, une foule *«mal chaussée, en haillons»*, rescapée de *«la chose terrible»*, l'arrivée en 1939 des *«morts-vivants»*, soixante-dix mille passant à Coustouges, au total quatre cent cinquante mille réfugiés républicains fuyant les troupes franquistes à travers les Pyrénées. Anna, Joséphine, Michel se souviennent des malades allongés *«par cinquante»* dans les étables, du cortège avançant lentement, s'épuisant à tendre une écuelle entre deux gendarmes français pour mendier un peu d'eau aux habitants du village qui les regardaient défiler. *«On remplissait leurs timbales, on leur donnait du pain»*, dit Anna. *«Il y en a un qui m'avait demandé ce qu'il fallait faire pour avoir la nationalité française. Je lui ai répondu* : «Eh bien, il faut se marier avec une Française, tiens !», dit Joséphine. *J'étais loin d'imaginer à l'époque que c'était ce qui allait m'arriver, quelques mois plus tard. J'ai rencontré Antonio.»*

Antonio ! Il est là aujourd'hui, avec le visage grave et fier, habitant de Coustouges mais républicain de toujours, lui l'Andalou, le gardien des champs d'oliviers de Cordoba qui a combattu à cheval, à pied, pendant trois ans et demi en Espagne, se repliant sans cesse vers les Pyrénées et la défaite : *«Je terminai une guerre et j'allais en retrouver une autre, en France»*, soupire-t-il en catalan.

A l'époque, les nuits de Coustouges étaient plus que jamais celles du maquis et de la contrebande, les mules chargées de fausse monnaie et d'armes en pièces détachées pour les derniers combattants républicains. Antonio, lui, a fait traverser la frontière aux personnalités de la Résistance. Certains passaient des juifs *«gratuitement, d'autres faisaient payer, mais il y avait des fois des escroqueries. Si les montagnes pouvaient parler...»*, souffle-t-on à Coustouges. A défaut de montagne : le père de Michel Terradas a été dénoncé pour quatre litres d'huile achetés en Espagne, tout comme sept autres muletiers contrebandiers, arrêtés puis déportés...

Il a fallu revivre après la guerre, digérer ces «histoires», accepter ces Espagnols non Catalans décidés à s'installer, à se marier avec les filles du pays. Certains se souviennent de leur père jouant aux cartes toute la journée et partant la nuit tombante, les mules chargées de montures de lunettes, de pièces de vélo, de pneus, de cigarettes et de permanganate *«pour nettoyer»*. Coustouges comptait deux écoles, quatre cafés, une épicerie, deux salles de bal et deux séances de cinéma par semaine. *«Une femme faisait les «publications» en parlant dans une corne. Quand le film était en Cinémascope, elle annonçait* : «Ce soir, c'est du large !» Les gens apportaient leur chaise chez Bernadas, le plus grand café, ou chez le père Terradas, qui, lui, tenait officieusement un estaminet dans son établi, dans le hameau de Villeroje. *«Les gens du cinéma venaient avec leurs bobines*, se souvient le fils Michel. *Ils faisaient les entrées et, pendant la projection du film, ils gaspillaient l'argent en mangeant du pain, en buvant de l'anisette, A la fin du film, ils n'avaient déjà plus rien.»*

C'était le temps aussi où tout le monde avait du travail. Le tissage de la corde des espadrilles donnait soixante-quinze emplois à Coustouges, à l'époque un gros village de cinq cents habitants, et près de *«six mille places d'ouvriers dans la vallée»*. *«Les gens pouvaient faire deux heures de marche pour aller travailler à l'usine, et deux heures pour revenir. Tout le monde avait son cochon, on payait son loyer avec de la viande, le serrurier avec des haricots et du sarrasin, chacun faisait son jardin sur les terrasses dans la montagne»*, explique Michel Terradas, vieux militant de la CGT. *«Il fallait se battre parce que plus l'ouvrier vieillissait, moins il avait de rendement et plus il descendait de grade. Les patrons des fabriques cherchaient à diviser en ne payant jamais les ouvriers au même salaire. J'allais aussi dans les forêts engueuler les exploitants forestiers. Je les traitais d'exploitants... d'ouvriers. Ils ne donnaient pas le SMIC et c'était au noir. C'est pour ça qu'aujourd'hui les gens ont de petites retraites.»*

COUSTOUGES a vécu sa petite Lorraine, une reconversion industrielle à huit cents mètres d'altitude, transformant sa fabrique d'espadrilles en *«casa de nostra terra»*, une salle ouverte à tous, avec bibliothèque, salle d'exposition et, sous l'impulsion du bouillonnant et jeune maire «néo-rural», Jean-Marie Malignon, un institut universitaire professionnel – *«Les conventions sont en négociations avec les universités de Perpignan et de Barcelone.»* On a aussi offert un bout d'usine gratuit pour faire redémarrer un café-restaurant et une petite épicerie, aménagé les anciens bureaux en gîtes ruraux, créé trois contrats d'emploi-solidarité, dont celui de Muriel, qui travaille en regardant, accrochée à son bureau de la mairie, une carte postale de New-York et des gratte-ciel. On espère que la route nouvelle d'Espagne amènera des touristes, *«pas n'importe lesquels, nous croyons aux gens fatigués des concentrations urbaines qui chercheraient là un lieu sanctuaire»*, précise le maire, paysan survivant on ne sait comment.

Le dernier contrebandier, lui, a jeté l'éponge : *«Je me suis trimbalé plusieurs tonnes de dalles dans les montagnes, j'en ai attrapé un lumbago et je me suis aperçu qu'elles étaient moins chères à Perpignan !»* Michel Terradas, lui, garde les beaux souvenirs *«du charbon de bois qu'on allait faire avec le père dans la montagne, on partait vivre trois semaines dans des cabanes»*. Anna a la nostalgie du *«village où tout le monde s'entraidait, partageait tout : les chaussures, le pain, les veillées»*. Josette aimait aller jouer, enfant, au château de Pradeilles et *«voir les lits à baldaquin»*. Joséphine se souvient des *«corridas sur la place de l'église, les gens venaient de tout le pays, ils pique-niquaient sur la colline»*.

Marius, le propriétaire de la fabrique, reconnaît qu'*«on ne leur donnait pas des monts et merveilles, aux ouvriers, mais, au moins, ils travaillaient, et lorsqu'une femme accouchait on lui faisait faire des broderies de chaussures à la maison»*. Jean Darné, le chasseur solitaire, aimerait *«y crever, dans ces montagnes»* et Jean-Marc, vingt-trois ans, voudrait vieillir dans ses *«chemins secrets, qui descendent dans des gorges extraordinaires où il y a des cascades, du sable blanc»*. Elu maire adjoint depuis trente-cinq ans, Michel Terradas *«trouve ça bien qu'on ait créé trois emplois, les premiers depuis vingt ans»*. Mais, il en a déjà parlé au maire, ces *«trucs solidarité, ce sont des baise-couillons. Ce ne sont pas des vrais salaires, vous pensez bien que je ne suis pas d'accord du tout.»* En attendant, le vieil homme sillonne les montagnes avec sa 4 L. Aujourd'hui, il va découper du bois pour un ami. *«Il est fatigué, je vais l'aider.»*

(1) En catalan, *Rhumaju* et *Rhumuga*.

PROCHAIN ARTICLE : LES ACCOUCHEURS D'ÉTOILES

Après l'évacuation par les forces serbes des monts dominant Sarajevo

Les négociations sur la division de la Bosnie doivent reprendre à Genève

Les chefs des trois parties belligérantes en Bosnie-Herzégovine devaient se retrouver à la table des négociations, lundi 16 août dans l'après-midi à Genève, après le retrait, samedi et dimanche, des forces serbes des monts Igman et Bjelasnica qui entourent Sarajevo. Le départ des Serbes de ces positions était un préalable posé par la présidence collégiale bosniaque à la reprise des pourparlers qui ont pour objectif de parvenir à un accord sur une carte divisant la Bosnie-Herzégovine en trois Républiques ethniques.

Toutefois, pour le numéro deux bosniaque, Ejup Ganic, les Serbes ne se sont retirés des hauteurs stratégiques qu'afin de renforcer des positions moins voyantes autour de la capitale.

Les Etats-Unis ont menacé les Serbes de représailles en cas de non-évacuation des sommets dominant Sarajevo. Mais pour le médiateur européen, David Owen, l'éventualité de frappes aériennes occidentales sur la capitale bosniaque *« est d'une certaine manière une question de bluff »*.

Dans une interview accordée au *Independent on Sunday*, lord Owen estime qu'*« avec ou sans raison, les dirigeants politiques mondiaux ont décidé qu'ils ne souhaitaient pas se battre »*.

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Laissant derrière elles des ruines, des immeubles calcinés et des regrets, les forces serbes se sont presque totalement repliées en bon ordre, mais en traînant les pieds, samedi 14 et dimanche 15 août, des monts Igman et Bjelasnica, qui dominent Sarajevo. Le président bosniaque, Alia Izetbegovic, exigeait ce retrait pour reprendre les négociations sur la partition de son pays en trois entités ethniques.

Les Américains, qui ont poussé les Bosniaques à discuter de la partition, menacent les Serbes de frappes aériennes s'ils ne se retirent pas de ces positions stratégiques, conquises début août pendant les pourparlers de paix et le cessez-le-feu. Après les mises en garde de Washington, Sarajevo s'est couverte d'affiches aux couleurs américaines où la flamme de la statue de la Liberté a été remplacée par la fleur de lys bosniaque.

Alors que la FORPRONU estime que le retrait serbe d'Igman était *« un succès »*, le président Izetbegovic, dans une interview téléphonique depuis Genève à Radio-Sarajevo, a déclaré samedi qu'il pensait que *« les pourparlers de paix allaient reprendre lundi »* après plus d'une semaine d'interruption.

Redéploiement autour de Gorazde

Dimanche, il ne restait plus sur le mont Igman qu'une compagnie serbe, *« soit moins de deux cents personnes et dix camions »*, selon le porte-parole de la FORPRONU, Barry Frewer. D'après l'accord signé vendredi entre les belligérants, les Serbes auraient dû complètement évacuer la région samedi à 16 heures (heure locale). Le commandant Frewer, qui avait affirmé la veille qu'il ne restait pas plus d'une cinquantaine de soldats sur place, a déclaré que les deux cents hommes encore présents attendaient un moyen de transport pour quitter la zone.

Le retrait serbe, annoncé prématurément depuis une semaine par la FORPRONU, semble cette fois-ci plus sérieux. Pratiquant la politique de la terre brûlée, les forces du général Ratko Mladic ont incendié les hôtels de la station de ski du mont Igman, où était installé leur quartier général. Elles ont détruit à l'explosif ce qui résistait au feu. Les Serbes *« ont pris jusqu'aux chenilles des engins pour damer les pistes »*, précise un officier français, dont les troupes sont chargées de contrôler la région. Survolées en permanence par des chasseurs américains, les forces serbes *« veulent montrer qu'elles ne battent pas en retraite, qu'elles ne fuient pas, mais qu'elles décrochent volontairement »*, estime cet officier.

Selon les responsables des troupes françaises chargées de patrouiller sur place, il sera impossible aux quelque deux cents « casques bleus » de contrôler les passages dans cette zone montagneuse, accidentée et boisée de plus de 200 kilomètres carrés. *« Il faudrait une division entière de l'armée française pour cela »*, précise un officier. Les Bosniaques ont fait une concession de taille en garantissant que leurs troupes ne tenteraient pas de regagner le terrain perdu pendant les pourparlers de paix.

Les défenseurs de Sarajevo devraient cependant pouvoir continuer à utiliser les chemins de montagne pour faire passer les munitions venant de Bosnie centrale. *« Le passage n'a jamais été totalement coupé*, assure un soldat bosniaque, qui en revient. *Nous contrôlions toujours près d'une dizaine de kilomètres »*, affirme-t-il.

Cependant, l'un des plans militaires des Bosniaques semble être sérieusement compromis. Après avoir envoyé une partie des troupes qui tenaient le mont Igman se battre contre les Croates en Bosnie centrale, l'armée bosniaque espérait, à son retour, forcer le siège de Sarajevo.

Les Serbes, de leur côté, menaçaient de reprendre le mont Igman si les forces bosniaques tentaient de regagner du terrain malgré la présence des « casques bleus ». Le numéro deux de l'armée bosniaque, le général Jovan Divjak, a affirmé que les forces serbes d'Igman avaient été concentrées autour de Gorazde, la dernière enclave musulmane à résister en Bosnie orientale.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

La 3e section, les petites filles et le psychopathe

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

L'adjudant-chef Carlitos Nielly n'hésitera pas à faire ouvrir le feu sur *« l'ordure d'en face »*, c'est presque une question personnelle. Dès que le chef de la 3e section de la deuxième compagnie du 21e régiment d'infanterie de Marine (RIMa) aura localisé celui qu'il appelle *« le psychopathe »*, celui-ci passera un très mauvais quart d'heure, son dernier peut-être, si *« ce débile mental »* n'arrête pas son jeu favori : tirer avec son fusil à lunette sur les enfants en train de jouer.

Arrivée en juillet avec son régiment pour faire de Sarajevo une véritable « zone de sécurité » des Nations unies, où les civils ne meurent plus, la 3e section est partie début août, pour une patrouille de routine. Elle est montée sur les collines au nord de la ville, dans le quartier bosniaque de Kobilja Glava, situé face aux lignes serbes qui encerclent la capitale bosniaque. Et l'adjudant s'est retrouvé avec deux petites filles gravement blessées dans son blindé. L'une d'elles, Edina, 6 ans, touchée au ventre par la balle d'un franc-tireur, a succombé avant l'arrivée à l'hôpital. *« C'était à 80 mètres de moi, elles étaient en train de jouer »*, raconte-t-il encore sous le coup. *« Le père d'Edina était là*, poursuit-il, *il avait perdu sa femme et sa première fille lors d'un bombardement un mois auparavant »*. Le lendemain, c'était au tour d'une petite fille de 4 ans d'être touchée. *« Une balle de 14,5, ça perce un engin blindé : elle était morte »*, se souvient l'adjudant-chef, la gorge nouée. *« Ils ont tiré les deux petites filles devant le chef pour voir ce qu'on allait faire »*, estime un sergent qui ne s'attendait pas à trouver ici une guerre *« si sale »*.

« Grenouiller » dans la population

La réaction ne s'est pas fait attendre. *« Deux fois, c'était trop. Massacrer délibérément des gosses, ça me révolte. On a dit : ça suffit »*, raconte l'adjudant qui, est aussi père d'un jeune enfant. Depuis la mort de deux petites filles, la 3e section monte tous les jours à Kobilja Glava pour *« grenouiller »* parmi la population. *« On a fait savoir* (aux Serbes) *qu'on était là avec la population. Que s'ils tirent, on estime qu'ils tirent sur nous. Et qu'on répliquera »*, précise le chef de la 3e section, qui a ses tireurs d'élite.

Les « casques bleus » attendent la sortie de l'école, aménagée dans le sous-sol d'une maison, pour raccompagner chez eux des ribambelles d'enfant amusés, à travers les chemins exposés aux *« psychopathes »*. *« Ca fait l'impression d'une B. A. »*, raconte un soldat au milieu des enfants, très intéressés par son arme. En position de tir, face aux lignes serbes, un marsouin rage : *« Je mettrais là-dessus de la peinture kaki »*, dit-il en montrant son casque bleu, *« et les conneries seraient vite terminées »*. Mais comme tous les « casques bleus » sur le terrain, les troupes françaises se plaignent de n'avoir pas été autorisées par l'ONU à prendre avec elles leurs mortiers qui permettraient d'intimider – ou de faire taire, si nécessaire – l'artillerie serbe disposée hors de portée de leurs armes.

Les marsouins ont compté 18 pièces d'artillerie face au quartier, sérieusement abîmé par les tirs. *« Le premier obus fut pour la mosquée »*, se souvient Edin, à coté du minaret qui gît à terre.

L'arrivée des « casques bleus » français dans ce quartier de quelque 5 000 habitants n'a pas été appréciée par le camp d'en face. Les marsouins réparent les conduites de gaz, distribuent de l'eau à la population, changeant chaque fois d'endroit pour que *« ceux d'en face »* ne puissent régler leur tirs. *« A cause de nous, ils perdent la guerre de l'eau, ça les énerve »*, estime un gradé du régiment.

Les Serbes ont fait connaître leur mécontentement, assorti de menaces, au quartier général de la FORPRONU à Sarajevo. Le lendemain, les hommes de la 3e section sont tout de même retournés distribuer de l'eau, appuyés par des chars légers Sagaie.

Depuis tout se passe *« gentiment »*. La population peut sortir, se promener, mais quand les « casques bleus » sont là. *« Dès qu'il partent, dix minutes après, les Serbes nous bombardent »*, raconte un habitant du quartier. *« Hier, dans la nuit, 25 obus sont tombés sur le quartier »*, précise-t-il.

Le 21e RIMa a commencé à se disperser dans les quartiers de Sarajevo pour être moins vulnérable aux tirs serbes et parce que, pour la population, *« le rayon de protection du drapeau bleu de l'ONU est beaucoup plus limité que les dégâts causés par les éclats d'un obus de 152 mm »*, précise le capitaine Tanguy, porte-parole du régiment.

Parce que les Nations unies doivent rester neutres, les marsouins tentent aussi de s'implanter dans un quartier serbe de Sarajevo, mais les autorités serbes s'y sont pour l'instant opposées. *« Nous leur apporterons quand même de l'aide humanitaire »*, précise le commandant du bataillon et du 21e RIMa, le colonel Philippe Tracqui.

Mais si les « casques bleus » ont l'impression de faire *« leur boulot »* en se « promenant » parmi la population, ils estiment qu'à Sarajevo, *« le véritable périmètre de sécurité devrait être pris les armes à la main »*. Et ils préféreraient ne pas avoir à attendre qu'on tue encore une petite fille à côté d'eux pour pouvoir *« neutraliser les psychopathes »*.

J.-B. N.

Les forces arméniennes avancent en Azerbaïdjan

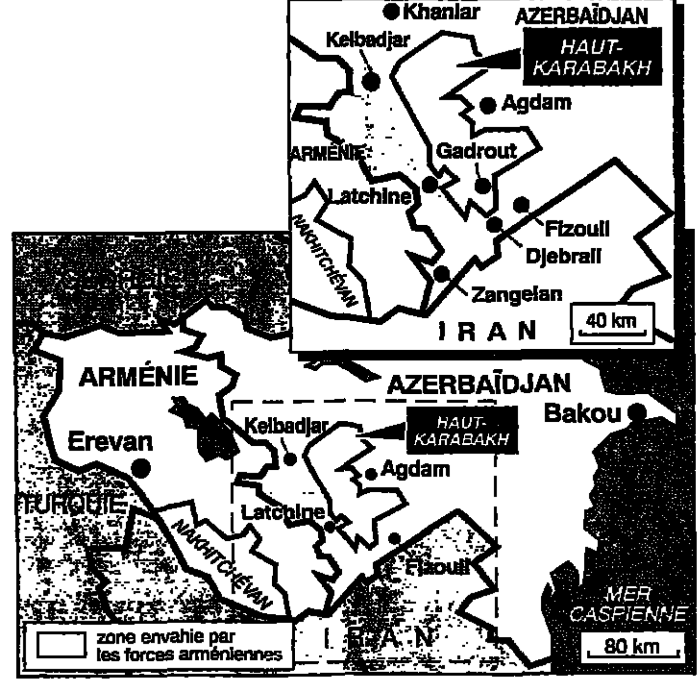
Suite de la première page

Quant à l'occupation de villes situées à l'est du Haut-Karabakh, notamment Agdam, M. Sarkissian les justifie par la nécessité *« de contrôler des positions favorables »* pour assurer la protection de la région séparatiste. *« Nous ne voulons pas garder Agdam pour toujours*, a-t-il ajouté, *mais nous ne rendrons la ville que lorsque nous aurons l'assurance que les Azéris ne bombarderont plus nos localités. »*

Le commandant en chef des forces du Haut-Karabakh, Samuel Babaian, a été encore plus explicite : *« Pour que l'ennemi perde sa puissance militaire, nous devons être agressifs. » « Si les Azerbaïdjanais n'engagent pas de négociations, tout continuera comme maintenant et nous serons contraints de prendre des risques »* (à l'égard de la communauté internationale), a-t-il déclaré à l'AFP.

Selon les responsables locaux, c'est la condamnation par les Nations unies des nouvelles avancées arméniennes qui a dissuadé Bakou d'engager, comme il s'y était résigné, des conversations directes avec les représentants du Haut-Karabakh, qu'il ne reconnaît pas. Ces nouveaux revers militaires azéris montrent que les dirigeants en place à Bakou depuis la fuite du président Eltchibey sont aussi incapables que leurs prédécesseurs de contenir la menace arménienne. La situation politique reste, elle aussi, difficile : une manifestation du Front populaire (le parti de M. Eltchibey) a été dispersée par la force le 13 août à Bakou.

Le quotidien *Azadlyg* (Liberté) a été empêché de paraître, la censure s'opposant à la publication d'une déclaration de M. Eltchibey qui, réfugié au Nakhitchevan, dans sa ville natale, continue à se considérer comme le président légitime. Les autorités actuelles entendent tenir d'ici la fin du mois un référendum qui consacrerait la destitution de M. Eltchibey, mais le Front populaire a proclamé son intention de boycotter cette consultation.



D'autre part, le nouveau pouvoir, comme le précédent, doit lutter contre les tendances à la dislocation du pays. Gueidar Aliev, ex-premier secrétaire du Parti communiste qui exerce désormais les pouvoirs présidentiels, a lancé samedi un avertissement à Alikram Goummatov, l'officier qui dirige le mouvement « séparatiste » de la région de Lenkoran (proche de la frontière iranienne) et place des partisans armés aux limites de sa « république ».

Selon M. Aliev, *« Goummatov n'agit pas seul, mais dans le cadre d'un plan visant à l'anéantissement de l'Etat azéri et de son peuple. »* Il semble pourtant que M. Aliev n'ait pas les coudées franches dans cette affaire ; l'actuel premier ministre, Sourat Housseinov, nommé à ce poste après avoir organisé une révolte armée contre les autorités alors en place à Bakou, paraît en effet manifester une certaine compréhension à l'égard de cet autre officier rebelle.

JAN KRAUZE

□ **ALLEMAGNE : le chancelier Kohl souhaite qu'un Allemand de l'Est soit le prochain président de la République.** – Le chancelier allemand, Helmut Kohl, a déclaré, dimanche 15 août, lors d'un entretien à la chaîne de télévision ZDF qu'il souhaitait qu'un Allemand originaire de l'ex-RDA devienne le prochain président de la République, en précisant : *« En raison de la situation de l'Allemagne, je considère qu'il est extrêmement important qu'une personnalité de l'Allemagne de l'Est remplisse cette fonction »*. – *(Reuter.)*

□ **Manifestation néonazie pour l'anniversaire de la mort de Rudolf Hess.** – Quelque cinq cents néonazis se sont rassemblés samedi 14 août à Fulda, dans le centre de l'Allemagne, pour commémorer le sixième anniversaire de la mort de Rudolf Hess, l'ancien dauphin d'Adolf Hitler. De légers incidents ont opposé forces de l'ordre, néo-nazis et antifascistes à l'issue du rassemblement. Dans le reste du pays, la police a empêché des milliers de nostalgiques du IIIe Reich d'organiser des rassemblements similaires. Une cinquantaine de néonazis ont été interpellés. D'autre part, un homosexuel a été attaqué à son domicile et blessé à Potsdam, dans l'ex-RDA – par des néonazis qui l'ont attaqué à son domicile et détruit sa voiture. – *(AFP, AP.)*

TURQUIE : alors que les combats s'intensifient

Le PKK aurait de nouveau enlevé trois touristes

ISTANBUL

de notre correspondante

Quelques jours seulement après la libération de six otages étrangers, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) aurait enlevé deux touristes allemands et un Néo-Zélandais, a annoncé, dimanche 15 août l'agence de presse Kurd-Ha dans un communiqué publié au Liban. Malgré les avertissements du PKK, explique le communiqué, *« trois touristes se sont rendus au Kurdistan. Ils ont été capturés : premièrement parce qu'ils ont contribué à la sale guerre de l'État turc en se rendant au Kurdistan, deuxièmement parce qu'ils ont violé les règles de l'ARGK* [la branche armée du PKK] ».

A l'ambassade d'Allemagne et à celle de Nouvelle-Zélande, les diplomates tentaient, lundi matin, d'obtenir confirmation de la disparition de leurs compatriotes. Selon Kurd-Ha, les trois hommes, Albrecht Christoph Lehman, Henry Butler et Paul Thompson, auraient été capturés dimanche dans la zone de *« Serhat »*, soit la région du mont Ararat, neuf ans jour pour jour après les attaques qui avaient marqué le début du conflit armé mené par les séparatistes kurdes contres les forces de sécurité turques.

L'enlèvement de touristes étrangers, un développement récent, marque une nouvelle direction de la lutte du PKK. L'anniversaire de ce conflit sanglant – qui a coûté la vie à 7 000 personnes – aurait pu donner aux autorités turques l'occasion de faire le bilan de leur action et de réviser leur position. Mais les forces de sécurité poursuivent la politique de répression qui a permis au PKK, composé à l'origine d'une poignée de militants, de se transformer en un mouvement organisé, bien implanté au sein de la population du sud-est anatolien, comptant quelque 10 000 combattants, ainsi que des dizaines de milliers de sympathisants.

Samedi, plusieurs milliers de ces sympathisants sont descendus dans la rue, dans la ville est-anatolienne de Digor, où les forces de sécurité ont ouvert le feu, tuant dix manifestants et blessant une cinquantaine d'autres. Dimanche, trois personnes ont trouvé la mort dans des circonstances similaires à Malazgirt, dans la province de Mus.

Les forces gouvernementales, plus déterminées que jamais à anéantir le PKK, ont lancé un assaut massif contre les camps des combattants kurdes dans la province de Hakkari. Certains de ces camps, proches des frontières irakienne et iranienne, sont situés à plus de 3 000 mètres d'altitude. Les combats se poursuivent mais les premières estimations indiquent que le PKK aurait subit des pertes importantes. Les chiffres, non confirmés par des sources indépendantes, mentionnés par la presse turque, varient entre 50 et 250 victimes.

Au printemps, le cessez-le-feu unilatéral du PKK avait brièvement apporté l'espoir d'une solution politique. Mais les « durs », dans les deux camps, ont eu le dessus et l'inexorable montée de la violence continue. Le conflit kurde entre dans sa dixième année et sa solution semble plus éloignée que jamais.

NICOLE POPE

□ **ITALIE : bilan encourageant de la lutte contre la criminalité organisée.** – Selon des statistiques rendues publiques, dimanche 15 août, par le ministère de l'intérieur italien, les nouvelles dispositions de la lutte anti-Mafia, adoptées depuis plus d'un an par la police et le gouvernement, ont permis la mise sous séquestre de biens pour une valeur totale de 3 537 milliards de lires (environ 12 milliards de francs), dont environ un tiers en Sicile et un autre tiers en Calabre. Le nombre des personnes soupçonnées d'appartenance au crime organisé déférées devant la justice (592 000) est en augmentation de 10,4 % par rapport aux douze mois précédents, tandis que le nombre des personnes arrêtées (111 000) est en augmentation de 15,3 %. La police a pratiqué des saisies de stupéfiants en augmentation de 150 % par rapport à l'année précédente. Un nouveau dirigeant mafieux, l'avocat Antonio Messina, a été arrêté, vendredi, en Suisse. – *(AFP, AP.)*

AMÉRIQUES

La fin de la visite du pape

Jean-Paul II et la « bataille de la vie »

Le pape a regagné Rome, lundi 16 août, à l'issue d'un voyage d'une semaine en Amérique, qui l'a mené successivement en Jamaïque, au Mexique et à Denver (Colorado), où il a conclu, à l'occasion de l'Assomption, les huitièmes journées mondiales de la jeunesse. S'il a évoqué *« avec peine »* le scandale des prêtres pédophiles, il a dénoncé dimanche les plus horribles *« méfaits du Malin »*, dont l'avortement, engageant les jeunes à défendre les vies les plus menacées.

DENVER

de notre envoyée spéciale

Entre ombre et lumière, sous un ciel tourmenté d'Evangile, dévalant les collines, étendards claquant au vent comme autant de croisés d'un nouvel âge, près de 300 000 jeunes venus d'une centaine de pays s'étaient donné rendez-vous, samedi 14 août, au parc Cherry Creek de Denver. En rangs serrés sur les pelouses, veillant à la lumière irréelle des bougies, ils ont écouté pendant une bonne partie de la nuit Jean-Paul II leur prêcher, avec une force et une profondeur rarement atteintes jusqu'ici, *« la bataille de la vie contre la culture de la mort »*.

Entre ce *« vieux »* pape inspiré, dont le pas s'alourdit et la main devient plus incertaine et ces jeunes pleins d'attente, venus questionner ou raffermir leur foi à Denver, la rencontre avait quelque chose de saisissant. A cause ou malgré le décor hollywoodien aux couleurs rose et jaune criardes, les fanfares, les jeux de lumière, les cris hystériques et toute la démesure bon enfant dont l'Amérique est capable lorsqu'elle met en scène ses propres émotions, on ne retenait que l'essentiel. A savoir ce message qu'en trois discours charpentés et sans concessions – notamment celui qu'il a lu devant près d'un demi-million de personnes, dimanche, à la messe de clôture – Jean-Paul II a voulu faire passer autour du thème de ces journées de la jeunesse : *« Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient en abondance »* (évangile selon saint-Jean, chapitre six).

Parti d'un constat – *« La culture de la mort menace notre siècle comme jamais »* – le pape a mis en garde contre *« les formes sociales, légales et institutionnelles qui justifient aujourd'hui les crimes les plus affreux : le génocide, les opérations de purification ethnique et, le pire, le fait d'enlever la vie à des êtres humains avant leur naissance ou l'échéance normale de leur mort »*. La vie est sacrée sous toutes ses formes, a-t-il réaffirmé, et les plus faibles doivent être protégés. Une condamnation sans appel de l'avortement et de l'euthanasie mais, plus que tout, un appel *« positif »* pour défendre les vies les plus menacées. Y compris par les inégalités sociales et par ce *« besoin de lucre »* que Jean-Paul II avait déjà dénoncé au cours de ce voyage ; par la violence et les guerres ou encore par l'oppression, qui aura été le thème de son dernier discours, dimanche, devant des représentants de la communauté vietnamienne.

Une seule vérité

A Denver, au cœur de cette Amérique prospère, fille de toutes les libertés, qui voit son rêve de réussite rongé par la violence et le doute, ces paroles fortes et dures avaient un retentissement plus profond encore. Très divisées sur l'avortement, plus permissives à l'idée du mariage des prêtres ou de l'ordination des femmes, la société et l'Eglise américaines seraient-elles tentées de trouver leur propre voie ? *« Le pape n'est jamais qu'un homme qui porte une robe »*, proclamait jeudi une pancarte, près de l'université Regis, le soir de la rencontre entre Jean-Paul II et le président Bill Clinton.

« Dans une culture technologique qui a habitué les peuples à dominer la matière, découvrant ses lois et ses mécanismes pour les transformer selon leurs désirs, le danger est de vouloir aussi manipuler les consciences. Et à la fin, le bien et le mal n'auront plus de signification, chacun construira son propre système de valeurs », a répondu Jean-Paul II. Et il a ajouté, pour montrer que son discours sévère n'était pas le seul fait d'un pape conservateur et intransigeant : *« Mes paroles sont celles de la profession de foi de Pierre, le premier pape. Mon message reste inchangé car il ne m'appartient pas, il est celui de Jésus-Christ lui-même »*.

En d'autres termes, à l'aube du troisième millénaire comme au temps de Pierre, l'Eglise n'a qu'une seule parole, une seule vérité. Et le pape, face aux prises de position d'un clergé américain turbulent et indiscipliné, a cru bon de le rappeler. Il a rendu hommage à sa vivacité – la fréquentation de la messe est stable depuis dix ans, et 2,5 millions d'enfants sont scolarisés dans des écoles catholiques, expliquait le porte-parole du Vatican, Joaquin Navarro-Vals – mais il a également coupé court aux polémiques. *« Tant de problèmes naissent du fait que les gens pensent que l'Eglise leur appartient en propre, alors qu'elle appartient au Christ ! La polarisation et la critique destructrice n'y ont pas leur place »*, a-t-il dit.

Faisant discrètement allusion aux récents scandales d'abus sexuels de la part de certains membres du clergé, qui ont conduit, en mars, l'évêque de Santa-Fe, Mgr Robert Sanchez, à démissionner, Jean-Paul II a rapporté les propos qu'il écrivit à cette occasion aux évêques américains : *« Un renouveau spirituel est nécessaire à votre Eglise qui n'a pas échappé à la réprobation. L'Amérique a besoin de beaucoup de prières si elle ne veut pas perdre son âme. »*

La « responsabilité » des médias

Et qu'est le plus fidèle miroir de cette âme, sinon, l'omnipuissante, l'omniprésente télévision qui, à bien des égards et d'une côte à l'autre, est le plus sûr *« melting-pot »* de l'identité américaine ? D'où les critiques répétées de Jean-Paul II contre la *« responsabilité des médias »* : *« Des secteurs entiers de la société ne savent plus distinguer ce qui est à réprouver ou non, tant ils sont à la merci de ceux qui ont le pouvoir de créer l'opinion et de l'imposer aux autres. »* Sortie, soit-dit en passant, qui ne manquait pas de piquant, car ce n'est pas le moindre des paradoxes de ce pape mystique, que cette étonnante *« passion télévisée »* qu'il s'impose voyage après voyage, travaillant comme nul autre, d'un ton apocalyptique et paternel à la fois, les foules immenses venues le regarder sur écran géant.

S'en est-il rendu compte ? Au moment où il lançait son anathème, doigt pointé justement sur la caméra, samedi après-midi pendant son discours aux fidèles de Denver, le pape, pris en défaut, s'est mis à rire : *« Et maintenant voilà le pape qui critique ceux qui le filment ! »* Sachant que les Américains sont bon public mais chatouilleux sur la liberté d'expression, il improvisait : *« Je ne parle pas contre la liberté, mais pour le bon usage de la liberté. Je ne condamne ni la société ni la télévision américaines, mais je plaide en faveur d'une authentique promotion de ce qu'est la télévision et la culture. »*

Loin de *« la fausseté de la drogue, de l'abus d'alcool, de la pornographie et des désordres sexuels dans lesquels tant de jeunes dissipent leur vie et fuient leurs responsabilités »*, quelle est donc la voie que Jean-Paul II propose ? Celle de *« l'urgente nécessité de donner un sens et un but à un monde dans lequel il est de plus en plus complexe et difficile d'être heureux »*. Pour cela, il suffit d'exercer sa conscience (*« la vérité morale est objective »*) et d'offrir sa vie *« à la vocation et la mission de l'Evangile : « Soyez les missionnaires de vous-mêmes. »*

Entre ces milliers de jeunes aux motivations inquiètes et ce pape engagé qui, sans complaisance, a voulu leur transmettre son credo et sa pensée, comme pour laisser avant l'heure son *« testament »* aux générations futures, le courant est-il passé ? Nul doute que, lorsque développant sa vision de la défense de la vie, Jean-Paul II les a exhortés à une contraception *« basée sur les méthodes naturelles »*, beaucoup ont souri. Certains, très rares, ont même sifflé. Mais était-ce vraiment pour parler de cela qu'ils avaient fait ce pèlerinage ?

En revanche, ces mêmes jeunes, dont le cardinal Etchegaray nous confiait *« qu'il avait été fortement impressionné »* – chez les Français en tout cas – par la préparation spirituelle et la réflexion, durant les trois journées précédant l'arrivée du pape, ont peut-être trouvé un soutien imprévu face à leurs interrogations. Lorsque Jean-Paul II, parlant des *« secrets »* de la vie, s'est fait l'écho de leur recherche spirituelle – *« Au milieu de toutes les contradictions de la vie, nous cherchons sa véritable signification »* – avant de leur donner rendez-vous en 1995 à Manille, pour une nouvelle rencontre mondiale de la jeunesse, il a été longuement applaudi.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Un avertissement à l'Occident

par Henri Tincq

MÊME si ses pèlerinages à l'étranger, ponctués de mains serrées aux chefs d'Etat et de rassemblements de foule, peuvent paraître répétitifs, la présence sur toutes les scènes du monde du *« vieux pape »* – comme il se qualifie lui-même – mérite attention. Dans deux mois, le 16 octobre, son pontificat dépassera le cap des quinze ans. Peu de chefs d'Etat dans le monde ne disposent d'une telle longévité et, malgré son accident de santé de l'an dernier, il continue de délivrer le seul message qui vaille, disait-il dès sa première encyclique de 1979 *Redemptor hominis* : celui de la défense de l'homme.

Si, dans la réalité, les périodes ne sont pas aussi tranchées, il n'est pas excessif de dire que Jean-Paul II aura consacré la première partie de son pontificat, de 1978 à la fin des années 80, à indiquer à des pays opprimés – notamment ceux d'Europe de l'Est, d'où il vient – les voies de la liberté. Dans la deuxième partie, il se consacre à mettre en garde l'homme contre les excès de cette même liberté : dans le tiers-monde qu'il laboure dans tous les sens, en Europe de l'Est où il retourne dans moins d'un mois (les pays baltes qu'il visitera pour la première fois), aux Etats-Unis où il vient de passer quatre jours. Il dénonce un libéralisme économique sans frein, qui enrichit les plus riches et appauvrit les plus pauvres, et un laxisme moral qui ôte à l'homme ses références spirituelles et bouscule toutes les valeurs.

Sa grande encyclique de 1991, *Centesimus annus*, consacrée au postcommunisme, était déjà un avertissement à l'Occident : ce n'est pas parce que la recette marxiste, notamment le système collectiviste, a échoué, que la course insensée au profit doit être légitimée. Ses discours de Denver sont une deuxième mise en garde au monde libre : la crise morale de la société s'intensifie et s'étend, laissant se développer une sorte de « culture de mort », où l'on retrouve tout à la fois l'avortement banalisé, l'euthanasie, la violence, le terrorisme, l'évasion dans la drogue, la guerre, etc. Même s'il a tort de tout amalgamer, la « défense de la vie » est sans doute pour le pape plus qu'un slogan moralisateur. C'est un programme mobilisateur, notamment à l'intention des jeunes.

Il s'adresse à l'Amérique qui grossit tous les traits et amplifie les mouvements et spécialement à l'opinion catholique de ce pays tentée par la désobéissance depuis l'interdiction de la pilule contraceptive, il y a vingt-cinq ans, par l'encyclique *Humanae vitae* de Paul VI. Ce divorce entre la morale sexuelle de l'Eglise et l'opinion, qui dépasse le cas des Etats-Unis, porte moins sur l'analyse de la crise des valeurs que sur cette proposition d'une morale objective et normative, qui s'oppose aux données de la culture et de l'anthropologie modernes et qui ne distingue jamais entre les orientations, les niveaux et les critères d'application. Aussi l'opinion ne retient-elle qu'un discours général de normes et de permis-défendu.

A l'automne, devrait paraître l'encyclique morale de Jean-Paul II, en chantier depuis six ans, qui aura pour titre *Splendor veritatis (Splendeur de la vérité)*. Elle sera consacrée à cette définition d'une morale objective, s'imposant aux hommes, aux sociétés, voire aux Etats. Certains expliquent son retard par la crainte de répercussions négatives, qui pourraient être plus sérieuses que celle d'*Humanae vitae* après 1968.

ÉTATS-UNIS

Bill Clinton passera ses vacances dans le Massachusetts

La question qui agitait le Tout-Washington depuis plusieurs semaines (le Monde daté 15-16 août) a enfin trouvé réponse : le président Bill Clinton a décidé de passer ses vacances à Martha's Vineyard, une île très huppée du Massachusetts. M. Clinton qui, à la différence de ses prédécesseurs, n'a pas de résidence privée, a beaucoup hésité entre plusieurs invitations.

Au grand dam des services de sécurité, il n'a pris sa décision qu'à quelques jours seulement du début officiel de ses vacances, du 19 au 29 août. Le président, qui a passé le week-end en compagnie de l'ancien président républicain Gerald Ford à Vail dans le Colorado, séjournera dans son Arkansas natal et reviendra brièvement à Washington avant de gagner l'île du Massachusetts. – *(AFP.)*

PARAGUAY

Le président Wasmosy a pris ses fonctions

Elu en mai avec 40 % des voix pour un mandat présidentiel de cinq ans, le milliardaire Juan-Carlos Wasmosy, d'origine hongroise, a prêté serment, dimanche 15 août, à Asuncion, au cours d'une cérémonie à laquelle participaient cinq chefs d'Etat latino-américains.

Membre du parti Colorado, M. Wasmosy, âgé de cinquante-quatre ans, succède au général Andres Rodriguez, qui avait renversé le général Stroessner – au pouvoir de 1954 à 1989 – le 3 février 1989. C'est la première fois que les militaires, au pouvoir depuis près d'un demi-siècle, remettent l'écharpe présidentielle à un civil. Réclamant *« plus de tolérance »* à l'opposition, M. Wasmosy s'est fixé comme objectif la lutte contre la pauvreté et l'ignorance, tout en promettant un plan néolibéral de réduction des dépenses publiques et de privatisations. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Selon l'hebdomadaire britannique « Sunday Times »

L'ONU « gaspillerait » 400 millions de dollars par an

La *« corruption »*, le *« gaspillage »* et la *« mauvaise gestion »* qui règnent à l'ONU font perdre à l'organisation internationale quelque 400 millions de dollars chaque année, affirme l'hebdomadaire britannique dominical, *Sunday Times*, au terme d'une enquête de trois mois.

Citant des documents internes et des responsables de l'institution, l'hebdomadaire assure notamment que plusieurs dizaines d'« onusiens » de haut rang seraient payés *« sans rien faire »* qui ne justifie des salaires annuels allant jusqu'à 150 000 dollars. Selon le *Sunday Times*, un rapport interne établi par Richard Thornburgh, un ancien sous-secrétaire général américain de l'ONU, aurait récemment été détruit, tant il était critique.

Ces révélations interviennent après que le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, eut demandé avec insistance aux Etats membres une mise à jour de leurs contributions. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

NIGÉRIA : dans l'attente de la « seconde phase » de la contestation

Le mouvement de désobéissance civile s'est achevé sans incident

Le Président Ibrahim Babangida pourrait, selon la presse nigériane, annoncer son départ à l'Assemblée nationale, et se retirer de la scène politique le 27 août, date qu'il avait lui-même fixée depuis longtemps pour la passation de pouvoir aux civils. Mais ses partisans minimisent le succès des trois jours de désobéissance civile organisés par la Campagne pour la démocratie.

LAGOS

Correspondance

Le 27 août est devenu une date mythique. La même psychose qui s'était emparée de la population à la veille des journées de désobéissance civile des 12, 13 et 14 août a saisi de nouveau les Nigérians. Les fonctionnaires réclament leurs congés payés. Les différentes communautés, notamment à Lagos, la capitale économique, chargent leurs effets sur des autobus branlants et vont se mettre à l'abri dans leur région d'origine. Tous les efforts des autorités pour apaiser les craintes et les menaces de renvoi brandies pour dissuader les partants n'ont pu enrayer le mouvement, tant est encore présent dans les esprits le souvenir de la guerre civile, dite du Biafra (1967-1970).

La campagne de désobéissance civile de trois jours, lancée par les organisations des droits de l'homme pour forcer les militaires à quitter le pouvoir, s'est achevée samedi, sans incident, les opposants se félicitant de son succès, le gouvernement considérant l'opération comme un échec.

Durant les deux premiers jours du mouvement, à l'appel de la Campagne pour la démocratie (CD), un collectif regroupant une quarantaine d'organisations militantes, Lagos a été paralysée. Le spectacle de cette ville de six millions d'habitants, bourdonnant habituellement comme une ruche et devenue tout d'un coup ville morte, a eu un impact réel. *« Mais* [ce mouvement] *n'aura finalement qu'une portée politique limitée, les militaires restant déterminés à poursuivre le programme qu'ils se sont fixé »*, estiment les milieux diplomatiques.

Les habitants de Lagos ont préféré rester cloîtrés chez eux, de peur que ne se répètent les affrontements violents de juillet, en dépit des efforts des autorités pour les convaincre de vaquer ordinairement à leurs occupations. La CD avait appelé ses militants à manifester en masse pour exiger la publication des résultats de l'élection présidentielle du 12 juin annulée par les militaires et qu'affirme avoir remporté Moshood Abiola, le candidat du Parti social-démocrate (SDP). Les manifestations avaient dégénéré en émeutes et plus de dix-sept personnes – une centaine selon la CD – avaient été tuées à la suite de l'intervention de l'armée.

Le combat contre le régime militaire

Samedi matin, à Lagos, au cœur du pays Yorouba (sud-ouest) d'où est originaire Moshood Abiola, la vie a repris progressivement son cours. Dans le nord du pays, peuplé en majorité par les Haoussas-Foulanis, musulmans, d'où sont issus la plupart des chefs de l'armée, le mouvement n'a pas été suivi.

La CD a demandé à ses militants de se préparer *« pour la seconde phase de la contestation »*, sans donner plus de détails sur l'aspect que devrait prendre par la suite cette opération. Les autorités nigérianes maintiennent la pression sur cette organisation militante qui, depuis le début de la crise, est à la pointe du combat contre le régime militaire.

Dimanche, Moreniki Ransome-Kuti, la fille du Dr Ransome-Kuti, le président de la CD, a été battue par des policiers en civil venus perquisitionner au domicile de ses parents. La jeune avocate avait signé un appel la semaine dernière, avec deux autres femmes de militants, pour exiger la libération du Dr Ransome-Kuti, détenu au secret sous l'accusation de conspiration, depuis le 7 juillet, dans une prison d'Abuja.

Il est probable que la véritable épreuve de force contre le régime se situera à l'approche du 27 août, date à laquelle les militaires se sont engagés à remettre le pouvoir aux civils. Le président Ibrahim Babangida a décidé de prolonger la période de transition jusqu'au 31 décembre 1994. D'ici le 27 août, il devrait confier la conduite des affaires à un gouvernement intérimaire d'union nationale, dirigé par un civil, dont les principales décisions seront cependant prises par les chefs de l'armée.

Moshood Abiola a rejeté catégoriquement cette option. Il se trouve actuellement à l'étranger pour tenter d'obtenir un soutien international. Certains, ici, pensent qu'il pourrait être arrêté, le gouvernement ayant laissé entendre qu'il aurait été à l'origine d'un complot visant à déstabiliser le pays, par une série d'attentats à la bombe, à la veille du 27 août.

Par ailleurs, la CD a annoncé l'arrestation de Joseph Akinjala, l'un des dirigeants du puissant syndicat des pétroles et gaz naturel (NUPENG). Ce syndicat avait annoncé jeudi à Lagos son intention d'appeler ses adhérents à la désobéissance civile si les militaires ne quittaient pas le pouvoir le 27 août.

□ **AFRIQUE DU SUD : rassemblement pour la paix.** – Plus de quarante mille personnes, dont le président du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, se sont retrouvées sur un terrain de cricket de Johannesburg, dimanche 15 août, pour ce qui est considéré comme le plus important rassemblement pour la paix jamais organisé en Afrique du Sud. Cette manifestation, organisée à l'appel de chefs religieux, a également vu la participation du ministre des prisons, Adriaan Vlok, du ministre du travail, Leon Wessels, et de plusieurs dirigeants de partis politiques. Selon les dernières statistiques officielles, la violence politique tue chaque jour cinq personnes à travers le pays, principalement dans les ghettos noirs. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : neuf intégristes, dont une femme, condamnés à mort.** – Neuf intégristes musulmans – dont une femme, pour la première fois – ont été condamnés à mort par contumace, samedi 14 août, par la Cour spéciale d'Alger. D'autre part, un civil a été tué, dans la nuit de samedi à dimanche à Texana, dans le département de Jijel, à l'est d'Alger, par un groupe d'hommes armés. Samedi, une femme de trente-neuf ans, mère de sept enfants, a été assassinée à Aïn-Defla, au sud-ouest de la capitale, par six hommes qui se sont emparés de ses économies et de ses bijoux, avant de s'enfuir. – *(AFP.)*

□ **CONGO : un saint-cyrien à la tête de l'armée.** – Le nouveau chef d'état-major général des armées, le général Claude Emmanuel Eta Onka, a pris officiellement ses fonctions, samedi 14 août, lors d'une cérémonie présidée par le chef de l'Etat, Pascal Lissouba, à l'occasion du trente-troisième anniversaire de l'indépendance. Le général Eta-Onka, quarante-cinq ans, est originaire d'Akana-Lagué, dans la région du Plateau, dans le centre du pays. En 1970, il avait été admis à l'école militaire interarmes de Saint-Cyr-Coëtquidan (France) et a effectué de nombreux stages dans des écoles militaires françaises. – *(AFP.)*

□ **LIBYE : Tripoli accuse l'ONU de soumission aux Occidentaux.** – La Libye a accusé, samedi 14 août, le Conseil de sécurité de l'ONU d'être *« toujours soumis aux pressions des grandes puissances »* occidentales, en réaction à la reconduction des sanctions contre Tripoli, a affirmé l'agence officielle de presse JANA (*le Monde* daté 15-16 août). Le commentateur s'est dit étonné de voir les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France *« user toujours de la menace contre la Libye alors que ce pays a constamment réitéré sa volonté de coopérer avec l'ONU dans l'affaire de Lockerbie »*. – *(AFP.)*

□ **ZAIRE : les gendarmes ont empêché le HCR de siéger.** – Des gendarmes ont empêché, samedi 14 août, le Haut Conseil de la République (HCR, Parlement de transition) de siéger au Palais du peuple, d'où ses membres ont été refoulés, selon Joseph Ileo Songo Amba, premier vice-président du HCR. L'ordre de fermer le siège du HCR *« est venu d'en haut »*, selon les gendarmes placés aux entrées du Palais et cités par M. Ileo, qui est également président du Parti démocrate et social chrétien (PDSC). – *(AFP.)*


Camp de
NATURISTES

ASIE

INDE

Affrontements meurtriers au Cachemire durant le week-end

SRINAGAR

de notre envoyé spécial

Une quarantaine de personnes ont été tuées ce week-end dans la région du Jammu (Cachemire). L'insurrection lancée par les séparatistes musulmans il y a plus de trois ans a déjà fait des dizaines de milliers de victimes. Samedi 14 août, en début de matinée, un autobus a été arrêté par un groupe armé sur la route de Jammu, capitale d'hiver de l'Etat. Les passagers musulmans ont été *« invités »* à en descendre, puis l'autobus a redémarré avec, à son bord, les membres du mystérieux commando et les seize autres voyageurs, tous de religion hindoue. Quelques centaines de mètres plus loin, ces derniers ont été exécutés au bord de la route.

Les autorités indiennes ont pointé un doigt accusateur sur les militants indépendantistes : *« Il est clair que l'objectif des séparatistes est de dresser les uns contre les autres les musulmans et les hindous »*, a déclaré au *Monde* le général Ahmed Zaki, conseiller du gouverneur. Les principales organisations séparatistes ont cependant nié toute responsabilité et condamné cet attentat.

Mais, pour New-Delhi, le vrai coupable est le Pakistan, qui soutient la guérilla musulmane : c'est ce qu'a réaffirmé, dimanche, le premier ministre indien au cours du traditionnel discours marquant le quarante-sixième anniversaire de l'indépendance. *« Le Pakistan n'a aucun droit sur le Cachemire »*, a martelé M. Rao, demandant à Islamabad de cesser de s'ingérer dans les affaires indiennes.

Les 800 kilomètres de « lignes de contrôle »

Dix-neuf militants séparatistes avaient été abattus la veille par l'armée indienne alors qu'ils tentaient de passer la frontière entre les deux parties du territoire disputé. De tels incidents sont fréquents le long des 800 kilomètres de la « ligne de contrôle » séparant le Cachemire indien du Cachemire pakistanais depuis la guerre de 1947. De sources proches des Nations unies, on estime que les échanges de tirs entre les deux armées se sont multipliés ces derniers mois.

Les organisations séparatistes cachemiries avaient par ailleurs appelé à un week-end d'agitation. L'anniversaire de l'indépendance du Pakistan, le 14 août, est traditionnellement l'occasion pour elles de provoquer les forces indiennes.

Mais la journée de samedi a été calme à Srinagar, capitale d'été du Cachemire. La fête nationale de l'Inde a été, comme à l'ordinaire, boycottée par la population, et Srinagar offrait, dimanche, le spectacle d'une ville fantôme quadrillée par les forces de l'ordre. Trois soldats ont été tués dans la matinée lors de l'attaque d'un convoi sur la route de l'aéroport. Dimanche soir, on entendait des tirs d'armes automatiques dans certains quartiers.

Mais si le *« Black Day »* (Jour de deuil) a été respecté, la démonstration de force que l'on attendait des séparatistes n'a pas eu lieu. Il est vrai que l'impressionnant dispositif militaire et policier n'aura guère laissé le choix à ces militants, qui ont multiplié les coups de main cette année contre l'armée indienne.

BRUNO PHILIP

□ **Rencontre israélo-nord-coréenne à Pékin.** – Des diplomates israéliens et nord-coréens se sont rencontrés, mercredi 11 août, à Pékin, a rapporté Radio-Israël. Selon la radio, les Nord-Coréens voulaient savoir quand le gouvernement de Jérusalem comptait établir des relations diplomatiques avec Pyongyang, tandis que les Israéliens tentent de convaincre la Corée du Nord de cesser de vendre des missiles balistiques à l'Iran. Selon l'*International Herald Tribune*, Washington a mis en garde Israël à propos de ces contacts, à un moment où la communauté internationale fait pression sur le régime du maréchal Kim Il-sung pour qu'il mette fin à son programme nucléaire à des fins militaires.

JAPON : le quarante-huitième anniversaire de la défaite

Le premier ministre présente ses « condoléances » et six ministres visitent le sanctuaire de Yasukuni

Le 15 août, anniversaire de la défaite du Japon, a été placé, cette année, sous le signe de ce « grand repentir » que le gouvernement de coalition s'est engagé à exprimer pour l'agression nippone.

Lors de la cérémonie à la mémoire des victimes de la guerre, en présence de l'empereur, Takako Doi (socialiste), présidente de la Chambre basse, a déclaré : *« Nous ne nous sommes pas encore réconciliés avec les peuples d'Asie qui ont subi de graves souffrances en raison des erreurs que nous avons commises. »* *« Je réaffirme la détermination de l'Etat japonais de renoncer pour toujours à la guerre et celle du peuple d'exprimer ses condoléances aux victimes de notre action en Asie et dans le reste du monde »*, a ajouté le premier ministre Hosokawa. Cinq ministres membres du Parti de la renaissance (PR) se sont rendus, à titre privé, au sanctuaire shinto de Yasukuni où sont honorées les âmes des morts japonais au combat, dont celles de quatorze criminels de guerre.

Tsutomu Hata, ministre des affaires étrangères, avait fait son pèlerinage la veille, perdu dans la foule des familles.

Massacres, guerre bactériologique...

TOKYO

de notre correspondant

L'anniversaire de la défaite est régulièrement l'occasion de révélations. Cette année, la « moisson » est particulièrement douloureuse, mettant au jour des faits qui sont loin d'être comptés parmi les pages glorieuses de l'armée impériale : les victimes n'en sont pas seulement des ennemis ou des peuples asservis, mais des Japonais. Après les documents divulguant que l'état-major de l'armée du Kwantung (stationnée en Mandchourie) avait abandonné dans la débâcle 1,8 million de soldats et de civils aux Russes (*le Monde* du 14 août), on a appris qu'aux Philippines une unité avait tué de sang froid vingt et un enfants japonais accompagnant les troupes.

Selon des documents du département des crimes de la guerre du Pacifique du quartier général des forces américaines, en avril et mai 1945, dans l'île de Cebu, le commandant d'une unité accompagnée de quarante civils ordonna l'exécution par poison et à la baïonnette des enfants de moins de treize ans pour faciliter la retraite. Le témoignage de neuf soldats corrobore les aveux de deux officiers interrogés par les Américains. Tout en qualifiant ces meurtres de *« répugnants »*, les Américains estimèrent que, les victimes étant japonaises, ce douloureux épisode ne relevait pas des crimes de guerre et que c'était aux autorités nippones de le juger. Il n'y eut pas de suite.

Brutalités et exécutions sommaires furent aussi le lot des 1 900 prisonniers de droit commun japonais envoyés sur l'île de Moen (rattachée aux îles Truk, dans le Pacifique) en 1941 et 1942 pour y construire un aérodrome. Selon d'anciens condamnés et gardiens, 300 périrent à la suite de sévices. Certains furent exécutés pour réduire le nombre des bouches à nourrir. *« Celui qui volait une patate était battu à mort »*, raconte un ancien condamné, Sei Kubota.

Nouvelles demandes d'indemnisation

Des documents des forces d'occupation américaines au Japon, publiés le 12 août, donnent en outre des éclaircissements sur le massacre de prisonniers chinois travaillant dans la mine de Honaoka (près d'Akita) lors de la répression d'une insurrection provoquée par les sévices et la famine. On ignore encore le nombre des victimes. D'autres documents, découverts dans les archives de l'Agence de défense par le professeur Shinichi Arai, confirment d'autre part que l'armée impériale utilisa des armes bactériologiques en Chine au début des années 1940. Jusqu'à présent, bien que la fabrication d'armes bactériologiques en Mandchourie soit un fait connu, Tokyo avait toujours maintenu, en dépit des protestations chinoises, qu'il n'y avait pas de preuves que ces armes furent utilisées. Parmi les documents découverts figure le journal d'un officier du quartier général impérial : selon lui, l'« unité 731 », installée à Harbin et vraisemblablement responsable d'expériences sur des êtres humains, fit répandre d'avion le virus de la peste dans la région de Changhe (Hunan) en novembre 1941. Une épidémie se déclencha deux semaines plus tard.

Le texte mentionne d'autres régions visées, qui correspondent à celles figurant sur la liste dressée par Pékin : Ningbo, où une centaine de personnes périrent de la peste en octobre 1940, Jinhua (en novembre 1940) et Changhe. Des armes bactériologiques furent également utilisées le long de la voie de chemin de fer de Zhengan. Selon des témoignages figurant dans des documents américains, 1 700 soldats japonais entrés par erreur dans les zones infectées périrent de dysenterie, de choléra et de peste. Le commandement japonais avait l'intention d'utiliser ces armes aux Philippines en mars 1942 dans la région de Bataan où se déroulaient des combats acharnés avec les Américains.

Selon deux anciens employés d'une usine d'armements du Kyushu cités par l'agence Kyodo, au lendemain de la défaite, des dizaines de milliers de bombes contenant des gaz toxiques ont été immergées dans l'est de la mer intérieure du Japon. Les Américains participèrent au transport mais on ignore s'ils furent impliqués dans l'immersion. Les deux hommes, qui travaillaient à la plus grande unité de production d'armes chimiques, celle de Sone à Kitakyushu, ont décidé de rompre près de cinquante ans de silence par crainte des conséquences sur l'environnement. Ils s'étaient tus *« pour préserver l'honneur de la nation »*.

Aujourd'hui, comme eux, d'autres racontent. Par sa déclaration sur le *« caractère agressif »* de la guerre, le nouveau premier ministre a peut-être élargi la brèche dans la conspiration du silence qui a trop longtemps prévalu au Japon. Les propos de M. Hosokawa ont suscité des réactions diverses. *« Il est simpliste de parler de guerre d'agression »*, a déclaré le ministre de l'agriculture, Eijiro Hata (PR). Le ministère des affaires étrangères cherche à en minimiser la portée en insistant sur le fait qu'ils ne sont pas à proprement parler nouveaux : M. Hosokawa n'est certes pas le premier chef du gouvernement à évoquer l'agression, mais c'est la première fois qu'il le faisait aussi clairement.

Tokyo ne voudrait pas qu'à la faveur de ce « grand repentir » la question des indemnités de guerre soit rouverte. Le cabinet Hosokawa a adopté sur ce point la même position que ses prédécesseurs : mentionné dans le traité de paix de San-Francisco (1951), le problème des dommages de guerre a été réglé par des accords bilatéraux. Certains pays ont été dédommagés, d'autres y ont renoncé ; restent en suspens les question de Taïwan et de la Corée du Nord.

Tokyo risque néanmoins d'être assailli par un déluge de demandes d'indemnisation : des Coréens et quelque 14 000 Indonésiens contraints au travail forcé demandent réparation, des Hongkongais demandent le paiement de la contre-valeur actualisée des coupons que les autorités militaires nippones utilisaient en guise de monnaie pendant l'occupation, des Taïwanais – l'île fut une colonie nippone à partir de 1895 – enrôlés dans l'armée impériale exigent la restitution de leur épargne postale et le paiement de pensions militaires... Selon le *Mainichi*, le gouvernement pourrait créer un fonds de 1 000 milliards de yens pour régler les séquelles de la guerre.

PHILIPPE PONS

PROCHE-ORIENT

L'Egypte dans le cycle violence-répression

Suite de la première page

Alors qu'un vif débat anime la classe politique et les milieux intellectuels égyptiens sur les responsabilités du gouvernement dans l'expansion du phénomène islamiste, et sur la nécessité d'une plus grande démocratisation de la vie politique, le problème, sur le terrain, semble être aujourd'hui circonscrit. A la répression policière, les extrémistes de la Djamaa ripostent par des assassinats de représentants de l'Etat : un général de l'armée visé mais « manqué » le 18 juillet, des officiers de police, et régulièrement le meurtre de gendarmes ici ou là. Certains affirment même, mais cela est difficilement vérifiable, que le groupe a établi une échelle des tarifs pour ceux dont la tête est mise à prix : 5 000 livres (10 000 F) pour un ministre, 1 000 pour un général, 500 pour un officier, et ainsi de suite *decrescendo*, le ministre de l'information, Safouat Al Charif, qui a déjà échappé à un attentat, bénéficiant, pour sa part, d'une sorte de mention spéciale : 15 000 livres. Reste à savoir si pour les tueurs éventuels, le jeu en vaut la chandelle, lorsqu'une arme automatique coûte entre 4 000 et 4 500 livres, même si, pour ceux qui se sont érigés en défenseurs de la religion, la foi fait fi des contingences matérielles.

Nombreux sont, en tout cas, les représentants du pouvoir, mais aussi de la société civile, tel Saïd Al Achmaoui, ex-président d'une cour de sûreté de l'Etat, aujourd'hui à la retraite, et d'autres, qui préfèrent ne pas être nommés, qui affirment être sur les listes de condamnés à mort de la Djamaa, retrouvées, ou reconstituées au fil des interrogatoires des extrémistes arrêtés. Certains d'entre eux sont protégés par la police, d'autres préfèrent prendre leurs propres précautions.

Cela n'empêche pas M. Al Achmaoui, ou l'écrivain Nasr Hamid Abou Zeid, accusé, lui, d'apostasie par des islamistes, de continuer de dire tout haut ce qu'ils pensent. La Djamaa est *« un groupe terroriste qui ne propose ni pensée, ni programme »*, s'exclame M. Al Achmaoui. *« Nous avons en face de nous des gens armés mais ignorants. Nous devons les combattre. Mais la répression seule n'est pas une solution. »*

M. Al Achmaoui n'est pas le seul contempteur de la politique de l'Etat en la matière. Certains responsables officiels admettent que l'information est un fiasco et que le gouvernement s'est engagé sur une voie fausse en faisant de la surenchère en matière d'islam, notamment à la télévision. Or, chacun sait quelle place occupe le petit écran, même dans les villages les plus reculés d'Egypte, où le taux d'analphabétisme avoisine les 70 %. *« Et si, de surcroît*, relève un notable de la région d'Assiout, en Haute-Egypte, *la télévision diffuse, comme elle l'a fait le plus stupidement du monde, un film italien sur la Mafia, expliquant par le menu les moyens de faire des explosifs, à quoi pouvez-vous vous attendre ? »*

Les choses ont commencé à changer, affirme M. Al Baz, et elles changeront encore. *« Il faut déraciner le phénomène politiquement et sur le plan de l'éducation »*, admet, de son côté, Mandouh Al Baltagui, président de l'organisme général de l'information du gouvernement, et secrétaire général du Parti national démocrate (au pouvoir) pour la région du Caire. Un premier pas a été fait par le ministère de la culture avec la réédition d'une cinquantaine d'ouvrages qui sont à l'origine de la *Nahda*, cette renaissance culturelle entamée au dix-neuvième siècle, qui a souligné le caractère pluriel de la culture égyptienne. L'initiative est, certes, heureuse, mais ces ouvrages demeurent le privilège d'une élite cultivée.

Le cercle vicieux des représailles

Et puis, quoi qu'en disent certains responsables ici, la crise économique et le fort taux de chômage contribuent, sinon à mobiliser des foules derrière les extrémistes, du moins à cristalliser le mécontentement contre le gouvernement. Le régime de M. Moubarak ne peut certes pas être tenu pour responsable d'une part du développement démesuré et chaotique des grandes villes, qui creuse le fossé entre les classes sociales, d'une part ; et, d'autre part, de la négligence de l'arrière-pays. Cette politique remonte à Gamal Abdel Nasser, mais les régimes d'Anouar El Sadate et d'Hosni Moubarak n'ont pas vraiment inversé la tendance.

Pour de nombreux Egyptiens, ce qui est plus discutable encore que la politique d'information du gouvernement ou les projets de développement économique, ce sont ces condamnations à mort qui tombent à tour de bras : quinze exécutions déjà, au terme de procès jugés expéditifs. Même lors de l'assassinat de l'ex-président Sadate en 1981, cinq personnes « seulement » avaient été pendues. L'indignation est donc assez générale et d'autant plus vive que ces exécutions sont toujours suivies de représailles, dont les victimes sont généralement des gendarmes qui n'en peuvent mais. Dotés de maigres moyens, souvent choisis pour cibles au hasard, touchant des salaires de misère – 17 livres par mois pour l'appelé de base, et 150 livres pour un officier –, ils se retrouvent en première ligne d'un conflit qu'ils ont bien du mal à faire vraiment leur. Cela dit, il est peu vraisemblable que les extrémistes jettent l'éponge si la répression s'arrêtait.

Aussi, le verdict de la Haute Cour de sûreté de l'Etat, samedi 14 août, tend à donner raison à tous ceux qui prônent davantage de pondération.

L'organisation non gouvernementale Middle East Watch a récemment encore demandé aux gouvernements occidentaux, en particulier aux Etats-Unis – dont l'aide annuelle à l'Egypte s'élève à plus de 2 milliards de dollars, – de faire pression sur Le Caire pour que cessent les exécutions. Et c'est peut-être la réponse du berger à la bergère que l'on entend aujourd'hui dans la bouche de responsables officiels, qui ne se privent pas de rappeler qu'une partie au moins des extrémistes, qui sévissent aujourd'hui chez eux, avaient bénéficié de l'entraînement et du financement de la CIA lorsqu'ils faisaient le coup de feu aux côtés des « combattants de la liberté » afghans contre le régime communiste de Kaboul, dans les années 80.

Le verdict de la Haute Cour confirme aussi ce que disent les extrémistes islamistes eux-mêmes et les organisations des droits de l'homme, dont Amnesty International, sur la pratique de la torture et les sévices infligés aux détenus politiques, même si ces mêmes organisations ne passent pas sous silence les abus de la Djamaa. Le nouveau ministre de l'intérieur, Hassan Al Alfi a récemment admis qu'il y avait au moins eu des cas de torture, et affirmé que des policiers reconnus coupables de tels sévices avaient été traduits en justice et condamnés. Il y a, selon lui, aujourd'hui sept cents islamistes, présumés extrémistes, en prison.

Ce chiffre, si important soit-il, paraît dérisoire si on se rappelle les rafles de milliers de Frères musulmans entreprises sous le régime de Gamal Abdel Nasser. Mais l'Egypte d'ajourd'hui n'est plus celle des années 60 et le gouvernement de M. Moubarak se veut avant-gardiste en matière de démocratie dans le monde arabe. Il est vrai aussi que les autorités avaient tout à craindre d'une éventuelle expansion d'un mouvement déstabilisateur, qui risque de mettre à mal une économie en cours de libéralisation et dont pâtissent inévitablement de larges couches de la population. Cependant, de l'avis unanime, à ce stade, le régime égyptien n'est pas véritablement menacé par les troublions islamistes. Faut-il pour autant admettre la thèse que l'on entend répéter par tous les dirigeants et qui tient en ceci : *« La violence en Egypte a toujours été cyclique ; elle a connu des poussées plus graves ; mais elle s'est toujours résorbée »* ?

ALEXANDRE BUCCIANTI et MOUNA NAIM

Séparé de sa femme pour apostasie ?

LE CAIRE

de nos envoyés spéciaux

C'est du mauvais Kafka et Nasr Hamid Abou Zeïd se serait bien volontiers passé de la publicité que lui vaut son procès. Un procès inédit en Egypte, qui laisse pantois libéraux, membres du gouvernement, mais aussi de nombreux islamistes.

Nasr Hamid Abou Zeïd, professeur associé d'arabe à l'université du Caire, accusé d'apostasie par certains islamistes, risque d'être séparé de son épouse par une décision de justice. Mais le plus ahurissant dans l'affaire c'est que ce n'est pas cette dernière, Ibtihal Younès, professeur de français de la même université, qui demande cette séparation. Le plaignant est un avocat islamiste, Mohammed Samida Abdel Samad qui, au nom de l'intérêt de la société, a intenté un procès pour réclamer l'annulation de l'union des deux époux, estimés en état d'adultère, dans la mesure où un apostat ne peut se lier à une musulmane. Ouvert en avril dernier, le procès a été renvoyé à novembre.

Ce qui est grave, souligne l'intéressé, c'est qu'un tel procès puisse être ouvert et que la plainte n'ait pas été rejetée d'emblée par le tribunal. Plus graves encore sont, à ses yeux, les arrière-pensées des islamistes. *« Pour eux, notre séparation est secondaire*, affirme-t-il. *Leur véritable objectif est d'obtenir indirectement que l'accusation d'apostasie soit confirmée par la justice. En un mot créer un précédent. »*

Ce que le plaignant – et avec lui nombre de chefs religieux bien en cour, tel cheikh Mohammad Al Ghazali – lui reprochent c'est d'avoir, dans son enseignement, tenté d'analyser le Coran, d'appliquer une méthodologie rationnelle à ce qui est considéré comme la parole de Dieu. *« C'est du terrorisme qui vise à intimider les intellectuels et à restreindre la liberté de penser. Les écrits de Abou Zeïd ne relèvent en aucun cas de l'hérésie ni de la distorsion »* des textes religieux, commente Oussama Al-Baz, conseiller politique du président Hosni Moubarak. Et ce dernier précise qu'il ne faut pas céder à la panique, car, si quiconque peut porter plainte et intenter un procès, cela ne veut pas dire qu'il obtiendra gain de cause.

Même si les cas sont différents, personne, parmi les intellectuels libéraux égyptiens, n'a oublié l'assassinat de l'écrivain Farag Fodda, en juin au Caire. Un crime pour apostasie, implicitement justifié par le même cheikh Ghazali.

A. B. et M. Na.

Après la censure de huit des cinquante et un articles de la loi sur l'immigration

Un nouveau projet corrigeant certaines des dispositions censurées sera présenté au Parlement

Le gouvernement a vivement réagi, par la voix de Charles Pasqua, à la décision du Conseil constitutionnel de *« censurer »* huit dispositions de la loi sur la maîtrise de l'immigration (*le Monde* daté 15-16 août). Le ministre de l'intérieur a affirmé que l'annulation de ces dispositions *« empêche le gouvernement d'appliquer sa politique »*. Il a notamment insisté sur deux d'entre elles : la rétention administrative d'étrangers sans papiers, expulsés ou reconduits à la frontière, dont le Conseil a refusé qu'elle soit prolongée de trois jours (soit dix jours au total), et l'interdiction faite aux demandeurs d'asile dont la requête a été rejetée dans un autre pays européen de saisir l'Office français des réfugiés et apatrides, interdiction jugée par le Conseil contraire à leurs droits à se défendre

Dans l'entourage du ministre de l'intérieur, on s'insurge également contre l'annulation de la disposition concernant les mariages (le Conseil a estimé qu'on ne saurait autoriser les maires qui soupçonnent des « mariages blancs » à y surseoir sans méconnaître *« le principe de la liberté du mariage »)* et de celle qui interdisait pour un an le territoire français à toute personne reconduite à la frontière (le Conseil a jugé qu'on ne pouvait infliger cette seconde peine *« sans prendre en considération la gravité du comportement ayant motivé l'arrêté »)*.

Toutefois, M. Pasqua a précisé que, sur ces deux points, le texte voté par le Parlement pourrait être *« corrigé »* en tenant compte des observations du Conseil. Il en va de même, selon le ministre de l'intérieur, de la disposition, annulée par le Conseil, instaurant une *« rétention judiciaire »* de trois mois à l'encontre d'un étranger reconnu coupable d'avoir séjourné irrégulièrement en France, dans le cas où le tribunal aurait décidé de surseoir au prononcé de la peine. Un nouveau projet devrait donc être soumis au Parlement à l'automne.

Par ses déclarations vigoureuses, le ministre de l'intérieur renvoie par avance à la gauche la responsabilité d'un éventuel échec de la politique de maîtrise de l'immigration. Les socialistes, qui, avec les communistes, avaient saisi le Conseil constitutionnel, se réjouissent en effet d'une décision qui va bien dans le sens de leur *« philosophie »*, pour reprendre l'expression de M. Pasqua. Celui-ci pourra donc faire valoir, à l'intention de la fraction « musclée » de sa majorité comme à l'intention de l'extrême droite, que, si son objectif d' *« immigration zéro »* n'est pas atteint, il faudra s'en prendre au *« laxisme »* traditionnel de ses adversaires. L'argument est toujours assuré du même succès auprès de ses électeurs.

Le « gouvernement des juges »

En même temps, en accusant le Conseil constitutionnel de violer la souveraineté du peuple et en laissant l'un de ses collaborateurs, Jean-Claude Barreau, dénoncer, dans nos colonnes, le retour du « droit de veto », le ministre de l'intérieur relance la querelle sur les pouvoirs des neuf « sages », querelle qui n'a cessé de se développer à mesure que s'accroissait leur place dans le dispositif institutionnel français.

Qu'ils soient de droite ou de gauche, les gouvernements n'ont pas manqué de dénoncer le *« gouvernement des juges »* chaque fois que le Conseil annulait tout ou partie d'une loi votée par le Parlement. Les socialistes, en particulier, s'étaient élevés avec indignation, en 1981, contre la *« censure »* de la loi sur les nationalisations, qu'ils avaient dû remettre en chantier.

Il est incontestable que le Conseil constitutionnel, comme l'a relevé M. Pasqua, exprime un choix politique lorsqu'il interprète la loi fondamentale. Il est non moins certain que, sur ses neuf membres actuels, six ont été nommés par MM. Mitterrand, Mermaz, Fabius ou Emmanuelli, tous quatre socialistes, et que son président, Robert Badinter, est un ancien ministre des gouvernements Mauroy et Fabius. Pour autant, le ministre de l'intérieur cède à l'attrait de la polémique quand il affirme que les « sages » se prononcent *« de plus en plus en fonction de l'opportunité et non pas en fonction des grands principes républicains »*.

En effet, sur les sept textes qui leur ont été soumis depuis que le nouveau gouvernement est entré en fonctions, un seul – la réforme de l'enseignement supérieur – a été entièrement rejeté et les six autres – le collectif budgétaire, le code de la nationalité, le statut de la Banque de France, les contrôles d'identité, le code de procédure pénale et la maîtrise de l'immigration – ont été, pour l'essentiel, validés, même si plusieurs de leurs dispositions ont été annulées pour des raisons qui manifestent une certaine cohérence dans le respect des *« grands principes républicains »*.

THOMAS FERENCZI

« Le Conseil constitutionnel empêche le gouvernement d'appliquer sa politique », affirme M. Pasqua

Après la décision du Conseil constitutionnel de censurer plusieurs dispositions de la loi sur la maîtrise de l'immigration, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a déclaré, dimanche 15 août, à l'agence France Presse : *« Le Conseil constitutionnel n'est pas une instance infaillible. C'est le secret de Polichinelle de dire qu'il y a au Conseil constitutionnel des gens qui ont un engagement politique, tout le monde le sait, et que cet engagement politique, majoritairement, n'est pas celui qui correspond à la majorité d'aujourd'hui. »*

« Les préoccupations des Français dans le domaine de la sécurité, de la lutte contre la délinquance et de la maîtrise de l'immigration ont été au cœur du débat national qui s'est engagé à l'occasion des élections législatives, a souligné M. Pasqua. *Nos propositions bénéficiaient d'un très large consensus et le texte avait été adopté à l'unanimité de la majorité à l'Assemblée et au Sénat. Le Conseil, en prenant sa décision, non pas en fonction des textes mais en les interprétant, empêche le gouvernement d'appliquer sa politique. Les conséquences de ses décisions sont très mauvaises pour l'intérêt national. »*

Le ministre a toutefois rappelé que, sur les cinquante et un articles de la loi, trente-deux étaient visés dans les recours déposés par les députés et sénateurs socialistes et que seuls huit avaient été censurés par le Conseil. Pour M. Pasqua, *« des blocs entiers sont validés, qui permettent de résoudre beaucoup de problèmes »* : par exemple, le regroupement familial, la vérification des titres de séjour des étrangers, l'interdiction pour un étranger en situation irrégulière d'être couvert par la Sécurité sociale.

Deux censures « particulièrement préjudiciables »

En revanche, le ministre a estimé que deux censures, sur la rétention administrative et le droit d'asile, sont *« particulièrement préjudiciables »*. Le Conseil a en effet jugé non conforme la prolongation de trois jours (de sept à dix jours) de la rétention administrative pour les étrangers qui refusent de décliner leur identité et leur origine. *« Ça va avoir pour conséquence de rendre plus difficiles les reconduites à la frontière, car en sept jours on n'a pas le temps de clarifier la situation de l'étranger »*, a indiqué M. Pasqua.

Sur le droit d'asile, le Conseil constitutionnel a censuré la disposition interdisant à un demandeur dont la requête a été refusée dans un autre pays européen de saisir l'Office français de protection des réfugiés et apatrides en France. *« C'est une décision très lourde de conséquences,* a affirmé M. Pasqua. *Quand on sait que l'Allemagne enregistre quatre cent mille demandes d'asile (contre quarante mille en France) et n'en accepte que 5 %, on risque d'avoir une augmentation considérable des demandes d'asile en France.... et d'être soumis à une formidable pression de l'opinion publique. La Convention de Schengen devient inapplicable. On ne peut supprimer le contrôle aux frontières sans cette mesure compensatoire. »* Rappelant que l'Allemagne avait dû modifier sa Constitution à ce sujet, M. Pasqua a indiqué que *« si on veut appliquer la Convention de Schengen, il faudrait alors engager une procédure de réforme constitutionnelle »*.

Le ministre a par ailleurs critiqué la suppression de l'interdiction du regroupement familial pour les étudiants : *« Ainsi, l'épouse aura droit au travail, à une carte de résident de dix ans, aux avantages sociaux. Droits que n'aura pas son mari. C'est aberrant. »* Il a également déploré la suppression du rôle de filtre des demandes d'asile par le préfet. *« Le Conseil constitutionnel fait toujours preuve d'une grande méfiance envers le corps préfectoral »*, a-t-il relevé.

Selon M. Pasqua, trois autres points, censurés par le Conseil, peuvent en revanche *« être corrigés »* : la rétention judiciaire de trois mois (assortie cette fois-ci des mêmes garanties que la détention provisoire), le fait d'assortir toute mesure d'expulsion d'une interdiction du territoire (le texte devrait simplement préciser dans quels cas), et les dispositions visant à combattre les mariages de complaisance . Le ministre devrait *« établir un nouveau texte »*, qui pourrait être présenté à la rentrée au Parlement.

Samedi soir, sur TF 1, M. Pasqua a affirmé : *« Le Conseil constitutionnel se prononce de plus en plus en fonction de l'opportunité et non pas en fonction des grands principes républicains que je respecte au moins autant que quiconque. Il y une dérive réelle, tout le monde la constate. Et c'est préoccupant pour le Conseil constitutionnel lui-même, qui ferait bien d'être attentif à cela. La souveraineté nationale appartient au peuple. Il faut donc être vigilant. »*

M. Pasqua a toutefois estimé que *« la philosophie de la loi n'est pas touchée, le cœur du dispositif non plus »* par la décision du Conseil constitutionnel. A propos des deux dispositions dont il juge la censure particulièrement grave (la rétention administrative et le droit d'asile), le ministre de l'intérieur a déclaré : *« Que le Conseil constitutionnel me dise comment je vais m'y prendre. Ces deux mesures me mettent dans l'impossibilité d'assumer convenablement la tâche et la mission dont j'ai reçu mandat. Je revendique le droit, pour moi et mon gouvernement, de prendre les mesures nécessaires pour mettre la France à l'abri des migrations qui risquent de se produire, notamment en provenance des pays de l'Est. »*

POINT DE VUE

Le droit de veto est de retour

par Jean-Claude Barreau

LE Conseil constitutionnel vient d'annuler plusieurs des dispositions essentielles de la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. Qu'est le Conseil constitutionnel ? Il est formé de neuf personnes désignées pour neuf ans par les présidents de la République, de l'Assemblée et du Sénat afin de veiller au respect de la Constitution de 1958. A l'origine, il ne pouvait être saisi que par ces mêmes présidents et le premier ministre. En 1975, une modification de la Constitution a permis qu'il le soit aussi par soixante députés ou sénateurs. Les constituants lui attribuaient un rôle limité.

Qu'est devenu le Conseil constitutionnel ? Le véritable souverain de la France ! Sommes-nous encore en république ? L'article 3 de la Déclaration des droits de 1789, repris par la Constitution de 1958, rappelle qu'en République la souveraineté réside dans le peuple qui l'exprime par ses représentants élus et par le référendum. Le « législateur » était alors constitué par les citoyens ou par la représentation nationale – Assemblée, Sénat. J'écris « était » car ces temps sont révolus depuis le 14 août 1993.

Nous ne sommes même pas en monarchie, Louis XVI, que les révolutionnaires avaient surnommé « Monsieur Veto », étant au moins un monarque légitime selon les critères du temps. Nous sommes entrés en oligarchie. La souveraineté réside désormais dans un conseil non élu qui peut annuler sans recours les dispositions importantes d'une loi évidemment respectueuse de la Constitution (elle avait été examinée soigneusement pour avis par le Conseil d'Etat) ; une loi votée par le Parlement après cinquante heures de débats contradictoires ; une loi conforme à la volonté déclarée de l'électorat. Le Conseil constitutionnel est devenu « pouvoir législatif » puisqu'il a le dernier mot en matière de loi, « pouvoir exécutif » puisqu'il peut empêcher le gouvernement légitime de gouverner, en l'occurrence de maîtriser les flux migratoires en rendant impossible toute expulsion d'irrégulier.

Nous avons un nouveau souverain, non sanctionnable électoralement, qui décide contre les citoyens de ce qui est bon ou *mauvais pour eux. Les votes des* électeurs, ceux de la représentation nationale, sont ainsi « censurés » par des oligarques. Le « despotisme éclairé » est revenu.

▶ Jean-Claude Barreau est conseiller du ministre de l'intérieur pour les questions d'immigration.

Les réactions

□ **M. Devedjian (RPR) :** ***« Un progrès démocratique ».*** – Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine, déclare, dans *le Figaro* du 16 août, que la jurisprudence du Conseil constitutionnel *« va dans le sens d'un accroissement des libertés des citoyens »* et représente *« un progrès démocratique »*. Rappelant qu'au cours du débat parlementaire *« la partie modérée de la majorité avait mis en garde contre les excès et les risques d'inconstitutionnalité »*, il conclut : *« Peut-être le gouvernement devrait-il, dans son intérêt, écouter davantage les modérés de sa majorité. »*

□ **M. Glavany (PS) :** ***« Le gouvernement renvoyé dans ses buts ».*** – Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste, a déclaré, samedi 14 août, sur France-Info, que la décision du Conseil constitutionnel est *« une bonne nouvelle pour la démocratie ». « Je me souviens avoir moi-même défendu l'exception d'irrecevabilité sur ce texte à l'Assemblée, me faisant renvoyer avec dédain dans les buts par M. Pasqua ou même M. Mazeaud,* a-t-il ajouté. *Je suis heureux de constater que le Conseil constitutionnel nous a suivis et que le gouvernement se trouve là à son tour renvoyé dans ses buts au nom du droit et des droits de l'homme. »*

□ **M. Malvy (PS) :** ***« Un rappel solennel ».*** – Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, estime, dans un communiqué publié dimanche 15 août, que la décision du Conseil *« doit être considérée comme un rappel solennel au respect de la Constitution et de la Déclaration des droits de l'homme »*. Il juge *« inquiétant pour les libertés individuelles que MM. Balladur et Pasqua,-soutenus par l'intégralité de la droite parlementaire, aient pu aller aussi loin dans la violation des droits élémentaires »*.

□ **M. Mégret (FN) :** ***« Une atteinte à la démocratie ».*** – Bruno Mégret, délégué général du Front national, affirme, dans un communiqué publié dimanche 15 août, que le Conseil constitutionnel est *« en train de perdre sa légitimité »*. Il estime que ses décisions *« représentent une atteinte à la volonté du peuple et donc à la démocratie »*. Il juge *« intolérable »* que le Conseil constitutionnel *« mette ainsi sous tutelle les assemblées élues de la République et s'érige de fait en tribunal idéologique »*.

Ancien secrétaire d'Etat

André Méric est mort

André Méric, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre dans le gouvernement de Michel Rocard et ancien président du groupe socialiste du Sénat, a trouvé la mort, samedi 14 août, dans un accident de la circulation, près de Calmont (Haute-Garonne), commune dont il était le maire depuis près de quarante ans. M. Méric a été victime d'une collision alors qu'il se rendait à la salle des fêtes de Calmont où il devait fêter ses quatre-vingts ans avec ses administrés.

[Né le 14 août 1913 à Toulouse, André Méric avait été élu pour la première fois sénateur de la Haute-Garonne en 1948. Constamment réélu jusqu'à son entrée dans le gouvernement de Michel Rocard, en juin 1988, comme secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre, il avait été vice-président du conseil de la République puis du Sénat de 1956 à 1980. A ce titre, il avait été président du Sénat par intérim, en 1969, pendant le bref passage d'Alain Poher à l'Elysée. Conseiller général de Nailloux de 1945 à 1988, maire de Calmont depuis 1955, M. Méric a présidé le groupe socialiste du Sénat de 1980 à 1988. Déporté pendant la seconde guerre mondiale au camp de Rawa-Ruska, en Prusse orientale, André Méric était titulaire de la croix de guerre, de la médaille militaire et de la médaille des évadés.]

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

Considérant le compromis de Bruxelles comme « la moins mauvaise des solutions »

M. Mitterrand se félicite du comportement du premier ministre dans la crise monétaire

Dans un entretien publié lundi 16 août par le quotidien *Sud-Ouest*, François Mitterrand affirme qu'il a suivi *« sans désemparer »* avec M. Balladur la crise monétaire et qu'il ne saurait *« désapprouver après coup »* ce qu'il *« approuvé sur le moment »*. Il affirme que le compromis de Bruxelles sur le SME était *« la moins mauvaise des solutions »*.

S'exprimant pour la première fois sur la tourmente monétaire que connaît actuellement le système monétaire européen, le président de la République déclare, dans un entretien publié lundi 16 août par le quotidien *Sud-Ouest* : *« Plutôt que de tirer de cette situation la leçon que le système est inutile et dangereux, je pense à l'inverse, qu'il conviendrait de l'affermir. Ce n'est pas le franc que la spéculation veut abattre, mais le système européen lui-même. »*

« Je trouve insensé et immoral, ajoute le chef de l'Etat, *que la spéculation, procédant à coups de milliards, puisse obtenir raison contre les Etats qui, eux, représentent les intérêts de leurs peuples, c'est-à-dire de dizaines et de dizaines de millions de gens dont la vie quotidienne en est bouleversée. C'est un défi à la démocratie. Il faut que les Etats se concertent (...). La vérité est qu'il n'y aura pas de convergence monétaire durable sans une meilleure convergence économique »*.

« Cette crise a été suivie sans désemparer par le premier ministre et par moi-même et nous n'avons cessé de nous entretenir de l'évolution des choses, indique ensuite le chef de l'Etat. *Je ne vais pas désapprouver après coup ce que j'ai approuvé sur le moment. D'autant plus que c'était la moins mauvaise des solutions. »*

« Le couple franco-allemand »

M. Mitterrand estime que les relations avec l'Allemagne sont *« bonnes »*, même si elles ne sont pas *« sans problèmes »*. Selon lui, *« le couple franco-allemand dans son état actuel justifie l'espérance de ceux qui l'ont conçu après la seconde guerre mondiale ; il continuera d'être à la base des grandes initiatives européennes »*. Le président de la République souligne cependant que *« l'unité allemande aujourd'hui doit aller de pair avec l'unité européenne »*.

Quant à l'union politique, il *revient au conseil européen* extraordinaire prévu en octobre de relancer la machine : *« La France doit, dès maintenant, y réfléchir »*, dit M. Mitterrand, qui souhaite une réponse européenne au chômage : *« J'ai beaucoup soutenu l'initiative de croissance décidée au sommet d'Edimbourg. Une série de grands travaux a été prévue. Il est temps de les réaliser, mais aussi de les multiplier »*, affirme-t-il.

A propos de l'ex-Yougoslavie, le président de la République rappelle qu'il a *« toujours été opposé à une intervention armée de la France en Bosnie »* car, dit-il, *« nous y aurions été seuls ». « En revanche,* souligne-t-il, *la quasi-totalité des initiatives prises pour rétablir la paix ou adoucir le sort des populations en péril sont françaises. »*

Interrogé sur la politique menée par le gouvernement de M. Balladur, M. Mitterrand note que *« si les Français ont aujourd'hui le sentiment que la cohabitation fonctionne correctement, c'est parce que les principaux partenaires respectent la loi suprême ». « A cette fin,* dit-il, *je tiens compte de la volonté exprimée par la majorité des Français il y aura bientôt cinq mois. On comprend, j'en suis sûr, que cela ne m'est pas toujours facile. Cela ne m'empêche pas de dire ce que j'ai à dire sur ce qui touche à l'essentiel, pour le présent et pour l'avenir »* .

Le président de la République rappelle qu'il *« regrette »* la privatisation d'Elf Aquitaine. Il souhaite que des *« précautions »* soient prises pour *« que l'Etat préserve les droits du pays et pour qu'il n'y ait pas d'appropriation par des intérêts étrangers ou par des intérêts privés qui n'auraient cure des intérêts nationaux »*. Il met également le gouvernement en garde sur la politique sociale : *« Le gouvernement devra parer avec la plus grande attention aux effets pervers des textes législatifs qu'il a fait voter »*, déclare-t-il, ajoutant que *« ce n'est pas un hasard »* s'il a tenu dans son intervention télévisée du 1er janvier 1993 à appeler à la vigilance des Français sur les acquis sociaux. *« La cohésion sociale,* conclut-il, *est un facteur de réussite économique. »*

SOCIÉTÉ

Des brimades militaires à l'instruction

Les quatre « petits gradés » du 21e régiment d'infanterie de marine ont présenté leur démission

FRÉJUS

de notre envoyé spécial

Le 21e régiment d'infanterie de marine n'est pas tout à fait un régiment comme les autres. On y aime l'aventure, les missions périlleuses, et on est servi. Depuis deux ou trois ans, les quatre compagnies de combat n'ont pas cessé de ferrailler, que ce soit en Irak, au Tchad, au Zaïre et au Gabon, alternativement bouffant du sable ou plongeant dans des eaux croupies. La dernière visite fut pour le Rwanda. Mais les voilà de nouveau sur le terrain, coiffées du casque bleu de l'ONU, livrées à la mitraille qui tombe sur Sarajevo. Elles fileront en octobre au Tchad.

Entre deux missions, les « marsouins » reviennent sur les hauts de Fréjus. *Ils retrouvent l'odeur de la* pinède qui ceinture leur caserne, le quartier Lecocq. Si près de la mer, ce pourrait être un décor de vacances, mais l'alignement des bâtiments militaires et quelques carcasses de tanks badigeonnées de frais chassent cette illusion. La devise du régiment, *« Croche et tient »*, rappelle à tous les engagés volontaires que le farniente ne fait pas partie du programme.

« C'est un rythme très rapide », reconnaît le chef de bataillon Rémi Bevillard. Les jeunes recrues sont priées de se couler dans ce moule *« viril »* ou de résilier leur contrat au terme d'une période de deux ou six mois. *« Ces régiments sont confrontés à des situations de crise ou de guerre,* explique le contrôleur général des armées Gérard Delbauffe. *C'est physiquement dur. Moralement aussi. Les engagés doivent s'accoutumer à l'effort, acquérir des réflexes et une grande résistance. »*

Apparemment, une poignée de petits gradés du 21e RIMa s'était forgé au fil des semaines une doctrine très personnelle sur l'instruction à donner aux jeunes « marsouins » placés sous leurs ordres depuis le 4 mai. Aux enseignements traditionnels, tels l'entraînement physique, la formation militaire générale, l'art de se servir du FAMAS – un fusil d'assaut automatique qui peut tirer plusieurs centaines de balles par minute, – un sergent, deux caporaux-chefs et un caporal ont ajouté des ingrédients qui relèvent, selon le parquet du tribunal de Marseille, des inculpations de violences et outrages à subordonnés et d'attentats à la pudeur avec violence par personne ayant autorité.

Une prise de conscience tardive

Le commandement du régiment constate aujourd'hui avec tristesse la médiatisation d'un fait divers qu'il a lui-même signalé à la justice. Alerté un matin, le colonel Philippe Tracqui déposait plainte contre X le soir même. Mieux, il invit*ait* les jeunes « marsouins » victimes de voies de fait à le suivre. *« Nous sommes très stricts sur le respect des hommes »*, indique le commandant Bernard Dupin.

Mais en l'occurrence, c'est la mère d'un engagé volontaire qui se trouve à l'origine de la prise de conscience tardive des faits par le commandement. Le dimanche 27 juin, alors que son fils a tenté de se suicider par pendaison au cours d'une permission, elle appelle l'officier de permanence du 21e RIMa pour prévenir qu'il ne pourra revenir à la caserne comme prévu. Elle signale au passage que son fils accuse nommément, dans une lettre, un caporal de l'avoir frappé.

Mis au courant le lundi matin, le colonel Tracqui réagit peut-être d'autant plus vite qu'un engagé volontaire d'une autre compagnie s'est suicidé fin mars. Il convoque le caporal, qui reconnaît les faits. Une enquête est alors déclenchée. Une vingtaine d'engagés défilent dans le bureau du colonel et se confessent. Il se confirme qu'un sous-officier et trois petits gradés ont parfois confondu autorité et violence, virilité et attentat à la pudeur. Des engagés raconteront plus tard, publiquement, les punitions que l'un ou l'autre des gradés leur a infligées : tel « marsouin » obligé de s'accrocher à une grille la tête en bas, les jambes écartées, les bras dans le dos; tel autre contraint de prendre la position assise sans chaise et gratifié de quelques coups de rangers.

Punitions ou humiliations? Humi*liations ou obsessions sexuelles*? L'un des engagés aurait été contraint de se déshabiller pour simuler une masturbation en criant : *« Je suis la honte de ma famille. »* Un gradé est accusé d'avoir passé la flamme de son briquet sur les jambes d'un « marsouin ». Un engagé d'origine portugaise devait répondre au surnom de Linda de Suza. Et ainsi de suite.

Au point de rendre l'atmosphère de cette section de trente-neuf hommes progressivement invivable, alors que l'une des vocations de la période d'instruction de trois mois est de susciter *« la cohésion du groupe »*. Un climat d'autant plus étrange que les quatre gradés, guère plus âgés que leurs victimes, devaient partir au Tchad avec leur souffre-douleurs affronter des risques en commun. *« Nous avons commis certaines erreurs, mais jamais il n'y a eu de tabassage ou de sévices sexuels »*, ont voulu rectifier, vendredi 13 août, trois des gradés dans le quotidien *Var Matin*. *« Lorsqu'on entre dans la coloniale, on ne peut pas être raciste car il y a un grand brassage de nationalités. »*

« L'armée reste notre idéal »

Le 28 juin, les faits ont cependant paru suffisamment répréhensibles au colonel Tracqui, actuellement à Sarajevo, pour appeler la gendarmerie de Fréjus et lui demander de procéder à une enquête. Sur vingt engagés volontaires qui ont été entendus, neuf ont déposé plainte contre un ou plusieurs des quatre gradés. *« C'est nous qui avons provoqué l'affaire,* souligne le chef de bataillon Dupin. *Sur les neuf engagés qui ont déposé plainte, quatre ont résilié leur contrat. Les cinq autres ont l'intention de rester. Ils savent bien que l'armée, c'est autre chose que des brimades. »*

En attendant que l'instruction judiciaire confiée le 11 août à Frédérique Gayssot, juge à Marseille, établisse nettement les faits, la hiérarchie militaire a sanctionné les quatre gradés par quarante jours d'arrêt. Ces derniers peuvent aussi faire l'objet d'une sanction statutaire. Mais les quatre militaires, bien notés jusqu'alors, ont précédé le mouvement en présentant leur démission. *« L'armée reste notre idéal quoi qu'il arrive »*, affirment-ils.

Pour sa part, la hiérarchie militaire devra aussi se demander si le contrôle des officiers sur les petits gradés ne s'apparente pas trop souvent à une surveillance superficielle. Et si les casernes ne se transforment pas en terrain de défoulement pour petits-chefs à la nuit tombée. Le colonel Tracqui a demandé à ses supérieurs que le capitaine et le lieutenant responsables des petits gradés de Fréjus soient sanctionnés par huit jours d'arrêt.

LAURENT GREILSAMER

Cinquante-deux dossiers en 1992

Selon les statistiques du ministère de la défense, les affaires de *sévices ou de brimades relevées* ces dernières années dans les armées sont au nombre de 51 en 1989, 41 en 1990, 64 en 1991 et 52 en 1992. Trente-sept affaires ont été dénombrées lors des sept premiers mois de l'année 1993.

L'article 460 du code de justice militaire prévoit notamment des peines de six mois à cinq ans d'emprisonnement pour *« tout militaire qui, hors le cas de légitime défense de soi-même ou d'autrui, exerce des violences sur un subordonné »*.

L'article 461 prévoit, pour sa part, que *« tout militaire qui, pendant le service ou à l'occasion du service, par paroles, gestes, menaces ou écrits, outrage un subordonné gravement et sans y avoir été provoqué est puni de deux mois à un an d'emprisonnement »*.

Contrairement aux recommandations de l'OMS

Les derniers stocks de virus de la variole pourraient ne pas être détruits avant la fin de cette année

Détruira-t-on avant la fin de l'année 1993 les derniers stocks connus de virus de la variole, cette maladie très grave hautement contagieuse, éradiquée à l'échelon planétaire depuis près de quinze ans? *Contrairement aux recommandations formulées* par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), rien n'est moins sûr. Le neuvième Congrès international de virologie, qui s'est achevé vendredi 13 août à Glasgow, a montré à quel point la communauté scientifique spé*cialisée pouvait être divisée*.

Le 8 mai 1980, l'OMS publiait un bulletin de victoire historique : la variole était éradiquée. Au terme d'une longue entreprise sanitaire fondée sur la vaccination, l'homme avait réussi à faire disparaître le virus de la variole de la surface de la planète. Le programme d'éradication avait été lancé par l'OMS en 1967, alors que l'on comptait encore plus de dix millions de cas de variole par an. Grâce à une coopération *internationale* exemplaire, plus de 200 000 agents sanitaires utilisant près de 2,5 milliards de doses vaccinales, on vint à bout du fléau (1). Le dernier cas fut identifié en octobre 1977, en Somalie.

L'OMS attendit toutefois plus de deux ans avant d'annoncer officiellement l'éradication de la variole. On n'était jamais parvenu à un tel résultat vis-à-vis d'une pathologie infectieuse. Et, en dépit des sommes et des énergies dépensées depuis, *via* le programme élargi de vaccinations de l'OMS, aucune maladie n'a encore pu être totalement éradiquée.

En décembre 1990, le comité des orthopoxyviroses de l'OMS déclarait que tous les stocks de virus variolique conservés à travers le monde devaient être détruits avant le 31 décembre 1993. Les laboratoires de virologie de plusieurs pays avaient en effet décidé de conserver différents échantillons de virus de la variole. En 1990, ce virus était officiellement conservé dans deux endroits : à Moscou, à l'Institut de recherche sur les préparations vaccinales, et à Atlanta (Etats-Unis).

Les Soviétiques annonçaient alors qu'ils détenaient *« plus de 100 échantillons »* du virus et les Américains *« plus de 400 »* de ces mêmes échantillons viraux. *« La communauté mondiale tient à être absolument certaine qu'il n'existe aucun risque, aussi infime soit-il, d'infection accidentelle ou d'utilisation du virus avec l'intention de nuire. La décision de détruire les stocks restants de virus variologique d'ici à décembre 1993 devrait calmer ces craintes »*, expliquait-on en décembre 1990 à Genève, au siège de l'Organisation mondiale de la santé.

La réunion qui vient de s'achever à Glasgow remet en cause l'échéance du 31 décembre prochain. La recommandation de l'OMS divise en effet la communauté scientifique des virologistes. Ceux qui sont opposés à la destruction des stocks de virus variologique font valoir tout l'intérêt scientifique qu'il pourrait y avoir demain à étudier les bases structurelles de la dangerosité et de la très grande infectiosité de ce virus vis-à-vis de l'espèce humaine.

Des recherches pour l'armement biologique

Ils se sont aussi demandé si les stocks d'Atlanta et de Moscou étaient vraiment les derniers échantillons viraux à être conservés sur la planète. Certains font en effet valoir que des souches virales pourraient, ici ou là, être conservées à travers le monde. D'autres, enfin, soulignent que le virus de la variole fait partie du patrimoine biologique universel et que l'on ne peut, aujourd'hui, décider de sa destruction définitive .

A l'inverse, des virologistes réfutent l'intérêt des recherches qui pourraient être menées sur ce virus. Ils soulignent l'importance qu'il faut donner à l'accord des autorités russes pour détruire les stocks dont elles disposent, mettant ainsi un terme à la menace de leur utilisation dans le cadre d'une guerre bactériologique. Selon le docteur Jeff Almond (Reading University), une réunion organisée par le Foreign Office Britannique aurait établi que six pays au moins, à travers le monde, développent actuellement des recherches visant à disposer d'armes biologiques.

Au terme de la rencontre de Glasgow, aucune décision n'a pu être prise, les participants faisant valoir que l'OMS n'était pas seule à pouvoir se prononcer. Cette organisation devra, en effet, compter avec les différents pays concernés, les Etats-Unis et la Russie, mais aussi avec ceux (Royaume-Uni, Danemark, Japon notamment) qui ont confié leurs stocks de virus variologique à Moscou et à Atlanta. La décision ultime quant à leur destruction ne sera sans doute pas prise avant la prochaine assemblée mondiale de la santé, en mai 1994 à Genève.

JEAN-YVES NAU

(1) Sur ce thème, se reporter au Point de vue : « La variole : arme biologique de demain? » signé des professeurs H. Marcovich et H. H. Mollaret (*le Monde* daté 15-16 juin 1980).

La fête de l'Assomption

Mgr Decourtray dénonce la « paganisation » du dimanche

Interrogé sur RMC à l'occasion de la fête de l'Assomption, dimanche 15 août, Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, a dénoncé la *« paganisation du dimanche par le commerce »*. *« Pourquoi toucher au dimanche*? a-t-il demandé . *Il y va du bonheur familial. Je crois que nous sommes en train de nous laisser paganiser de la pire manière qui soit, paganisation par le commerce, paganisation par l'utile. »*

A propos des nouvelles lois sur l'immigration, l'archevêque de Lyon a déclaré qu'il les aurait souhaitées *« plus ouvertes »*. Ajoutant : *« La question majeure, maintenant, c'est celle de l'application. Si c'est de manière ouverte, humaine, je ne m'y oppose plus. »* Enfin, le cardinal Decourtray a souhaité que ne soit pas *« rallumée la guerre scolaire »* et qu' *« on ne touche à la loi Falloux qu'avec beaucoup de précaution, beaucoup de dialogue »*. A Paris, en l'absence du cardinal Jean-Marie Lustiger, à Denver (Colorado) pour le voyage du pape, Mgr Claude Frikart, évêque auxiliaire de Paris, a conduit la procession de l'Assomption, qui a réuni près de trois mille fidèles à travers les rues de la Cité.

De leur côté, un peu plus de deux mille traditionalistes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (5e) ont aussi marché dans les rues du quartier latin derrière une statue de la Vierge. Tandis que l'abbé Philippe Laguérie, curé de leur paroisse, armé d'un porte-voix, soutenait les chants à la gloire de Marie, ils se sont arrêtés à deux reprises, devant des reposoirs ornés de cierges et de fleurs, place du Panthéon et place Maubert. Là, une guillotine était dressée sur une plate-forme de camion, à 20 mètres du reposoir, *« pour commémorer la Terreur de 1793 »*, selon l'abbé Laguérie.

Intempéries

Deux disparus et une vingtaine de blessés après la tempête tropicale « Cindy » à la Martinique

Une fillette de trois ans et un homme d'une cinquantaine d'années ont été portés disparus, dimanche 15 août, à la suite de la violente tempête tropicale baptisée *Cindy* qui s'est abattue la veille sur le nord de la Martinique. L'enfant a été emportée par les flots d'une rivière en crue à Grand-Rivière, commune du nord de l'île . Selon le ministère des DOM-TOM, vingt personnes ont été blessées, huit d'entre elles ayant dû être hospitalisées. Les dégâts matériels sont importants : coupures d'eau et d'électricité, maisons et véhicules emdommagés par la boue. Les rivières sont sorties de leur lit, notamment à Saint-Pierre et au Prêcheur, sur la côte nord des Caraïbes, où environ quatre mille personnes, venues assister au tour cycliste des Yoles rondes, ont dû être hébergées dans les écoles. Au Lamentin et dans le quartier des plages de Fort-de-France, une quarantaine d'habitants ont été évacués. Des éboulements ont été signalés sur l'ensemble du réseau routier. *Cindy* se déplace de l'île des Antilles vers la Floride et pourrait se muer en ouragan.

Une adolescente tuée par un orage dans le Cantal

Le sud-ouest de la métropole a également été atteint par un orage dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 août. A Vieillevie, près de Montsalvy, dans le Cantal, un arbre s'est abattu sur trois campeuses, tuant une adolescente de quatorze ans et en blessant grièvement une autre. Dans le Lot, plus de cinq cents personnes ont dû être évacuées de campings et de centres de vacances inondés. En Dordogne, des grêlons gros comme des balles de tennis ont blessé deux habitantes et endommagé des cultures et des toitures. Un dizième du vignoble de Saint-Jean-Pied- de-Port (Pyrénées-Atlantiques) serait détruit.

REPÈRES

CIRCULATION

Quatre morts et quarante-deux blessés dans un accident de car près de Parthenay (Deux-Sèvres)

Deux personnes ont été tuées et quarante-deux autres blessées dans un accident d'autocar, dimanche 15 août, entre Vernoux-en-Gâtine et l'Absie, près de Parthenay (Deux-Sèvres). Le véhicule, appartenant à une compagnie de transports de La Bruffière, près de La Roche-sur-Yon, rentrait avec deux autres autobus d'un pèlerinage à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) lorsque, peu après 6 heures du matin, il a quitté la route et percuté un chêne. Il avait à son bord cinquante-sept passagers. A la préfecture de Niort, on précise que, parmi les blessés, des personnes âgées pour la plupart, – trois sont dans un état très grave. Onze autres sont grièvement blessés, vingt-huit plus légèrement. Onze personnes sont indemnes.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'accident serait dû à une défaillance humaine, la route étant droite et la chaussée venant d'être refaite. La boîte noire du véhicule indique que les pauses ont été correctement effectuées et que la vitesse n'était pas excessive. L'hypothèse d'un assoupissement du chauffeur, lui-même grièvement blessé, semble la plus probable.

ENVIRONNEMENT

Des milliers de poissons morts dans l'Allier

Depuis mercredi 11 août, l'Allier charrie des milliers de poissons morts dans sa traversée du département du Puy-de-Dôme entre Longues (commune de Vic-le-Comte) et Les Martres-d'Artiére. A hauteur de Pont-du-Château, où une base nautique est aménagée, deux tonnes de poissons, principalement des hotus, mais aussi des truites, ont été retirées du lit de la rivière en l'espace de quarante-huit heures. Cette hécatombe reste inexpliquée. Le laboratoire départemental et les services vétérinaires procèdent actuellement à des analyses. Les services de gendarmerie ont ouvert une enquête, mais observent une très grande discrétion, tout comme la garderie du Conseil supérieur de la pêche. Les pêcheurs de la région estiment que la chaleur ou une maladie spécifique à telle ou telle espèce ne sauraient à elles seules expliquer le désastre. – *(Corresp.)*

DROGUE

Saisie record d'ecstasy à Amsterdam

La police d'Amsterdam a annoncé, samedi 14 août, la saisie récente de plus d'un million et demi de comprimés d'ecstasy (XTC), drogue appréciée des noctambules pour ses propriétés dynamogènes et excitantes. La valeur marchande des pilules, qui étaient destinées aux marchés néerlandais mais aussi étrangers, est estimée à quelque 60 millions de florins (environ 180 millions de francs). Les policiers d'Amsterdam pensent avoir affaire à une organisation professionnelle.

Cette saisie – la deuxième plus importante du genre aux Pays-Bas, où un lot de 2,5 millions de pilules d'XTC avait été intercepté en 1992 – illustre les paradoxes des lois anti-drogue. Apparue aux Pays-Bas en 1985, l'XTC a été classée, trois ans plus tard, drogue dure, telle l'héroïne ou la cocaïne. Elle est alors devenue un commerce attractif supplémentaire pour le crime organisé. En dépit des critiques formulées par les partisans de la légalisation de certaines drogues contre cet effet pervers de la prohibition, le gouvernement néerlandais a égale*ment inscrit au tableau des dro*gues dures, le 27 juillet dernier, le MDEA, variante de l'XTC, apparu récemment. – *(Corresp.)*

EN BREF

□ **Prise d'otages de Neufchâteau : mise en examen de Florence Meys et Pierre Giraud.** – Les deux toxicomanes auteurs de la prise d'otages de Neufchâteau (Vosges), jeudi 12 août (*le Monde* du 14 août), ont été mis en examen samedi par le parquet d'Epinal. Florence Meys et Pierre Giraud devront répondre d'enlèvement et séquestration de mineur de moins de quinze ans, de vols à main armée, de tentative, arrestation et détention de personnes, de voie de fait avec arme, de tentative d'homicide sur agents de la force publique et de vols de véhicules avec violence. En outre, différents motifs relatifs à la détention de stupéfiants leur ont été notifiés. Le décès de l'employé de l'EDF Philippe Marcey pris comme otage reste *« le seul point obscur de cette affaire »* selon le parquet.

□ **Intoxication alimentaire dans une colonie de vacances en Gironde : quarante-neuf enfants et sept moniteurs hospitalisés.** – Quarante-neuf enfants et sept moniteurs originaires d'Amiens et du Havre qui séjournent en colonie de vacances à Lesparre-Médoc (Gironde) ont été hospitalisés, dimanche 15 août, au CHRU de Bordeaux, à la suite d'une intoxication alimentaire. Les malades avaient absorbé la veille un repas froid comprenant notamment des œufs. Selon la préfecture de la Gironde, la présence d'une salmonelle ne serait pas exclue. Dix malades ont pu quitter l'hôpital lundi 16 août.

□ **Un météorite découvert dans un jardin en Alsace.** – Un habitant de Volgelsheim (Haut-Rhin) a découvert dans son jardin une pierre grise qui pourrait être un morceau de météorite, tombé au cours de la « nuit des étoiles filantes » de mercredi 11 à jeudi 12 août. Cônique, d'aspect lisse, avec des incrustations en forme de baguettes foncées sur sa longueur, la pierre mesure 21 cm sur 18 pour un poids de 8,3 kg. Seule une analyse permettra d'en déterminer de façon certaine la composition et la provenance, mais le professeur Alphonse Florsch, ancien directeur de l'Observatoire de Strasbourg, qui a vu l'objet, estime qu'il pourrait s'agit d'une chondrite, météorite pierreuse représentant 85 % des trouvailles.

LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME

Trentenaires

Les deux premières journées des quatrièmes championnats du monde d'athlétisme ont souri aux trentenaires. Samedi 14, Mark Plaatjes, un Sud-Africain d'origine, récemment naturalisé américain, a créé le premier événement en s'imposant dans le marathon. Agé de trente-deux ans, Plaatjes avait attendu près de quinze années avant de disputer à Stuttgart sa première grande compétition officielle.

Dimanche 15, la plus courte et la reine des épreuves, le 100 mètres, a été remporté par le Britannique Lindford Christie, trente-trois ans, champion olympique en titre. Après quatorze ans de carrière, l'Allemande Heike Drechsler est devenue championne du monde du saut en longueur féminin, après un premier titre en 1983.

Seul Carl Lewis, trente-deux ans, n'a pu tirer bénéfice de son âge. L'Américain s'est classé quatrième du 100 mètres, derrière Christie et ses deux compatriotes André Cason et Dennis Mitchell. Pour la première fois de sa carrière, Lewis a ainsi participé à une épreuve des championnats du monde sans remporter de médaille.

A côté de ces valeurs établies, de nouvelles puissances s'imposent dans la hiérarchie mondiale. Dimanche, l'hymne du Tadjikistan a retenti pour la première fois dans un stade d'athlétisme, grâce au lanceur de marteau A. Abduvaliev. La Chinoise Z. Huang s'est imposée dans le concours de lancer du poids féminin. Les Espagnols V. Massana et D. Plaza, ainsi que les Japonaises J. Asari et T. Abe, ont raflé les médailles d'or et de bronze, respectivement en 20 km marche et dans le marathon féminin.

de nos envoyés spéciaux à Stuttgart

ALAIN GIRAUDO et JÉRÔME FENOGLIO

Les résultats des samedi 14 et dimanche 15 août

Dames

Marathon (rm : 2 h 21 min 06 s) : 1. J. Asari (Jap), 2 h 30 min 03 s; 2. M. Machado (Por), 2 h 30 min 54 s; 3. T. Abe (Jap), 2 h 31 min 01 s; ... 12. M. Rebelo (Fra) 2 h 38 min 33 s.

Longueur (rm : 7,52 m) : 1. H. Drechsler (All), 7,11 m; 2. L. Berezhnaya (Ukr), 6,98 m; 3. R. Nielsen (Dan) 6,76 m.

Poids (rm : 22,63 m) : 1. Z. Huang (Chi), 20,57 m; 2. S. Kriveliova (Rus), 19,97 m; 3. K. Neimke (All), 19,71 m.

Marche 10 km (rm : 41 min 30 s) : 1. S. Essayah (Fin), 42 min 59 s; 2. I. Salvador (Ita), 43 min 08 s; 3. E. Granados (Esp), 43 min 21 s.

Messieurs

100 m (rm 9 s 86) : 1. L. Christie (G-B), 9 s 87 (nouveau record d'Europe); 2. A. Cason (E-U), 9 s 92; 3. D. Mitchell (E-U), 9 s 99.

Marathon (rm : 2 h 06 min 50 s) : 1. M. Plaatjes (E-U), 2 h 13 min 57 s; 2. L. Swartbooi (Nam), 2 h 14 min 11 s; 3. B. Van Vlaanderen (P-B) 2 h 15 min 12 s; ... 25. D. Chauvelier (Fra), 2 h 27 min 26 s.

Marteau (rm : 86,74 m) : 1. A. Abduvaliev (Tad), 81,64 m; 2. I. Astapkovich (Bié), 79,88 m; 3. T. Gecsek (Hon), 79,54 m; ... 8. C. Epalle (Fra), 76,22 m; ... 10. R. Piolanti (Fra), 75,88 m.

Marche 20 km (rm : 1 h 18 min 13 s) : 1. V. Massana (Esp), 1 h 22 min 31 s; 2. G. de Benedictis (Ita), 1 h 23 min 06 s; 3. D. Plaza (Esp), 1 h 23 min 18 s; ... 15. J. Brosseau (Fra), 1 h 25 min 53.

(Entre parenthèses, le record du monde de la discipline et la nationalité des concurrents.)

100 mètres messieurs

Christie, que diable!

Champion olympique 1992 du 100 m, le Britannique Lindford Christie, trente-trois ans, a confirmé sa domination sur la distance en devenant champion du monde, devant trois Américains – dans l'ordre André Cason, Dennis Mitchell, Carl Lewis – et en portant le record d'Europe (9 s 87) à 1 centième de seconde du record du monde.

Sur un stade d'athlétisme, le prodige relève plus souvent de la sorcellerie que du divin. La diablerie le dispute volontiers au miracle. Le biologiste doit alors tenir lieu d'exorciste. Les muscles maudits du Canadien Ben Johnson ont ainsi été voués à l'enfer du dopage après des courses surnaturelles aux championnats du monde 1987 (9 s 83) et aux Jeux olympiques 1988 (9 s 79).

Dimanche 15 août, le spectacle de la finale du 100 m messieurs des quatrièmes championnats du monde a été ahurissant, sinon stupéfiant : un homme de trente-trois ans, autant dire un géronte, le Britannique Lindford Christie, s'est imposé à un commando américain parachuté là comme pour l'opération «Tempête du désert», les Rambo du sprint, les Schwartzenegger du bloc de départ, Carl Lewis et ses frères (ennemis) André Cason et Dennis Mitchell. Une histoire qu'on raconte le soir aux enfants pour les faire tenir tranquilles, aussi terrifiante que *le Petit chaperon rouge* ou *la Belle au bois dormant*.

Il était donc une fois un gamin né à la Jamaïque dont le père préféra être pauvre dans les brouillards de Londres que sous le soleil des Caraïbes. Lindford Christie arriva en Angleterre à neuf ans. Sa famille le laissa traîner dans les rues de banlieue au lieu de l'envoyer à l'école. Personne n'avait le temps de s'intéresser vraiment à lui, pas même les entraîneurs d'athlétisme auprès desquels il cherchait à donner quelque utilité à la puissante musculature dont la nature l'avait pourvu.

Lindford Christie s'essaya, sans grand succès, au saut en longueur et au triple saut avant d'opter pour le 100 m. Ses performances dans ce domaine ne furent guère plus encourageantes : à vingt-cinq ans, il ne parvenait toujours pas à faire mieux que 10 s 42, performance qui lui aurait permis de battre avec difficulté Florence Griffith-Joyner. Normalement, il aurait dû renoncer. Il s'obstina. Et les fées se décidèrent enfin à reconnaître ses mérites. Il a vingt-six ans, en 1986, quand il devient champion d'Europe en 10 s 04. Depuis, il ne cesse de s'améliorer. Reste qu'à cette époque être le meilleur sprinter européen ne lui permet pas de passer devant les Américains.

Il est sur les talons de Carl Lewis à Rome en 1987, à Séoul en 1988, et plus loin encore à Tokyo en 1991. Il a alors trente et un ans. Toute chance de passer devant semble perdue. Il en a pourtant une l'année suivante aux Jeux de Barcelone. Carl Lewis a eu une sinusite au moment des impitoyables sélections américaines. Tout champion et recordman du monde qu'il fut, il ne gagna sa place que dans le relais 4 x 100 m. Il ne pourra donc pas défendre les titres conquis à Los Angeles et Séoul.

Le défi de Carl Lewis

C'est l'occasion pour Lindford Christie de prendre le premier rôle. D'autant que l'espoir américain André Cason a dû rester chez lui, une jambe dans le plâtre. Cela se fait en douceur, mais Carl Lewis laisse entendre que cela ne se serait pas passé de la même manière si lui avait été en piste. C'est clairement un défi. Quelques organisateurs de meeting vont tenter de le mettre en scène à coups de millions. Le véritable affrontement ne peut cependant avoir lieu qu'à Stuttgart dans le cadre des championnats du monde.

Dimanche, à 20 h 35, ils sont là, coude à coude, Lewis au couloir 3, Christie au couloir 4. Il y a du règlement de compte dans l'air, de la suprématie mondiale en balance, de la boursouflure d'ego sous pression. Cela va exploser. Il n'y a pas de faux départ. L'Américain et le Britannique sortent pratiquement en même temps des blocs. Dennis Mitchell, celui qui avait été troisième à Tokyo puis à Barcelone, a été le plus prompt à jaillir, comme à son habitude. Il a un avantage de quelques centimètres qu'il ne va pas garder. André Cason, qui est mal parti et qui maintenant «mouline» comme Beep-Beep pour échapper au coyote du dessin animé, se détache légèrement. Pas assez pour résister au déboulé de Christie. C'est la guerre-éclair.

Pendant une poignée de secondes, l'Anglais a les yeux qui lui sortent de la tête comme ceux du loup de Tex Avery foudroyé par une chanteuse de cabaret. On dirait qu'à travers ce regard halluciné Christie tente de faire passer entre lui et la ligne d'arrivée un fluide magnétique pour aller encore plus vite. Il est déjà devant tout le monde, puissant et fluide, dur et flexible, une lame d'acier qui fend un drap de soie.

Derrière, Lewis n'a pas renoncé, mais ne peut plus rien. Il est battu non seulement par Christie, mais aussi par Cason et Mitchell. Les trois premiers sont passés sous les 10 secondes. Christie est à un centième du record du monde. Et pendant un millième de seconde, avant les hurlements, les embrassades, les tours d'honneur, les drapeaux, personne n'y croit, c'est trop beau, trop net. Rêve-t-on? Dans quel paradis est-on?

Vocation tardive

Comment peut-on devenir champion du monde à trente-trois ans avec le deuxième meilleur chrono de tous les temps? Affaire de condition physique, répond Christie. Il n'a commencé à s'entraîner sérieusement qu'à vingt-cinq ans. Sportivement parlant, il n'aurait donc que huit ans d'âge. L'explication vaut sûrement pour Lewis, qui était déjà sélectionné pour les Jeux en 1980 et qui a maintenant plus de trois olympiades dans les jambes. Elle est moins solide pour ce qui concerne André Cason, qui est âgé de vingt-quatre ans.

Si elle n'est pas physique, la clé du mystère Christie est-elle psychologique? On dit qu'un sprinter gagne à 90 % dans sa tête. Et les pensées du Britannique à l'endroit des Américains sont noires comme la rage. *«J'en connais qui se prennent pour Michael Jackson, Tina Turner et Madonna réunis»*, a-t-il dit à propos des membres du Santa Monica Track Club de Carl Lewis, par lesquels il a longtemps et vainement attendu d'être considéré comme un égal. Il aurait donc la rancœur atomique, ce Christie au masque d'ébène.

Des muscles et de mauvaises raisons de s'en servir. On voudrait croire que c'est tout, qu'il n'y a pas comme à Séoul une méchante soupe au ginseng avalée comme une pelletée de charbon par la chaudière, qu'il n'y aura pas de traces d'éphédrine dans les urines et des explications abracadabrantes pour les effacer. On voudrait croire que ce n'est pas un autre cauchemard, que c'est bien un vrai miracle qui vaudra à Lindford Christie la canonisation des palmarès, l'alléluia du tartan. Il l'aura mérité.

A. G.

Marathon messieurs

Mark Plaatjes au bout de l'exil

L'ancien Sud-Africain Mark Plaatjes, récemment naturalisé américain, s'est imposé, dans l'épreuve du marathon, devant le Namibien Lucketz Swartbooi et le Néerlandais Bert Van Vlaanderen.

Sa foulée semblait racornie par la chaleur. L'effort solitaire avait creusé ses traits jusqu'à le faire ressembler comme un frère au héros du film *«Les dieux sont tombés sur la tête»*. Son visage de *bushman* s'était figé dans un rictus, une sorte de sourire désabusé. Le Namibien Lucketz Swartbooi apercevait les portes du stade, et voyait surtout poindre le bout de ses dernières forces lorsqu'un athlète barbu, vêtu du maillot américain, l'a rattrapé d'une foulée qui n'avait pas rétréci, à un kilomètre de l'arrivée.

«Je me sentais sincèrement désolé pour Lucketz, qui avait mené toute la course, a expliqué l'Américain Mark Plaatjes. *J'ai même pensé courir à ses côtés et laisser le sprint décider. Mais je ne pouvais pas faire ça. Je me suis dit qu'il n'avait que vingt-six ans, qu'il gagnerait d'autres marathons, et que j'en avais trente-deux, que je ne pouvais pas laisser passer cette chance. Cela a été terrible de le doubler»*. Plaatjes a accéléré, comme pour fuir un remords. Les deux hommes ne se sont regardés qu'une fois la ligne franchie. Le Namibien avait donné une deuxième place à son jeune pays, né il y trois ans (1). L'Américain, naturalisé depuis huit mois, avait offert à sa terre d'accueil sa première victoire majeure en marathon depuis les Jeux olympiques de 1972.

Dans la balance de ses sentiments, la pitié de Mark Plaatjes ne pouvait peser plus lourd que son impatience. L'Américain n'avait pas seulement rattrapé un retard de plus de trois minutes sur le Namibien. Il revenait d'une si longue attente. Quinze ans à thésauriser son talent sans pouvoir le dépenser, à espérer disputer enfin une course, au moins une course d'une grande compétition internationale. Une course que le citoyen sud-africain, membre d'un pays banni par les fédérations internationales, s'est longtemps contenté de regarder de loin, avec envie. Une course à laquelle l'apatride, réfugié politique aux Etats-Unis, ne pouvait envisager de participer, faute de porter les couleurs d'un pays.

Métis au nom afrikaander, Mark Plaatjes avait quitté l'Afrique du Sud en 1988. Le militant pour les droits civiques n'entendait plus demeurer un citoyen de «deuxième classe». *«Je voulais surtout que ma fille aînée puisse grandir dans un pays libre, où sa couleur ne l'empêche pas d'avoir les mêmes chances que les autres.»* Aux Etats-Unis, l'athlète gagne d'abord sa vie en travaillant dans un hôpital pour enfants de Chicago. Et il continue à courir. En Afrique du Sud, Mark Plaatjes pouvait seulement disputer ses marathons en vase clos, le plus vite possible, pour ensuite comparer ses performances avec celles des meilleurs athlètes mondiaux. Il avait réussi ainsi un temps de 2 h 8 min 58 s, qui le situait dans les premiers rangs de l'élite internationale. Aux Etats-Unis, il peut enfin s'aligner et s'imposer dans quelques marathons de prestige. Mais la soif de reconnaissance olympique, le désir de participer à des championnats du monde ne peuvent être assouvis, faute d'appartenir à une équipe nationale.

Les Jeux de Barcelone devant sa télévision

Mark Plaatjes, qui n'a pu obtenir sa naturalisation à temps, regarde ainsi les Jeux de Barcelone devant sa télévision. *«Je me sentais moralement désespéré. Comme si j'avais été gaspillé.»* Ironie, le marathonien assiste ainsi de loin au retour sur les pistes de ses anciens compatriotes sud-africains, grâce aux réformes politiques dans le pays. Il voit les premières médailles d'une équipe à laquelle il se sentait capable d'offrir de l'or. *«J'étais déçu pour moi, mais en même temps très fier d'eux qui pouvaient enfin montrer leurs qualités.»*

Mark Plaatjes ne deviendra citoyen des Etats-Unis qu'en décembre dernier. Dans la foulée, le marathonien arrache sa place dans l'équipe américaine et sa sélection pour le marathon des championnats du monde, sa première compétition officielle, à trente-deux ans. Samedi, il estimait avoir été *«le plus motivé de tous les coureurs sur la ligne de départ»*. Dans son talent si longtemps brimé, dans son désir de rattraper le temps enfui, il a su tailler la course pour la rendre conforme à des rêves vieux de quinze ans. Puis il s'est laissé allé à sa nouvelle notoriété, heureux de trouver enfin un auditoire pour confier ses doutes. *«Je me suis souvent demandé si j'avais bien fait de partir aux Etats-Unis. Je pense qu'aujourd'hui ma décision n'aurait sans doute pas été la même. Je me suis même senti coupable de ne pas avoir davantage contribué à ce que les choses changent là-bas, à travers le sport.»* Mais, même dans cette autocritique, qui tranchait avec les platitudes d'après course, Mark Plaatjes parlait d'une voix douce, comme apaisée. Quarante-deux kilomètres venaient d'effacer quinze années d'attente.

J. F.

(1) Devenue indépendante en 1990, la Namibie était auparavant administrée par l'Afrique du Sud.

DOSSARD

Joe Douglas, l'agent pour l'argent

Parce qu'il n'est pas très grand, on le compare à Napoléon. Ceux qui l'apprécient y voient un compliment; ceux qui le détestent y décèlent comme une injure. C'est dire que ce petit bonhomme, la soixantaine surmenée comme une caisse enregistreuse du Virgin Megastore le dimanche, est un personnage-clé de l'athlétisme mondial. Il s'appelle Joe Douglas, il est originaire du Texas.

Quand il était jeune, il avait l'ambition de devenir le meilleur *miler* du monde. Ses performances ne furent jamais à la hauteur de ses rêves. En s'entraînant le long de la plage de Santa- Monica (Californie) il découvrit pourtant que le spectacle d'un coucher de soleil sur la mer ou du vol d'une mouette pouvaient apporter autant de bonheur qu'une médaille d'or olympique.

Il décida donc de s'installer dans ce qui était pour lui un coin de paradis. Il aurait pu finir d'y couler l'existence paisible d'un professeur de mathématiques s'il n'avait pas été infecté par le virus de l'athlétisme. Puisqu'il n'avait pas été un grand coureur, il serait un grand entraîneur.

En 1972, la municipalité lui accorda une petite subvention pour qu'il s'occupe des garnements de la commune. Quatre ans plus tard, trois membres du Santa Monica Track Club (SMTC) étaient sélectionnés dans l'équipe olympique américaine et disputaient les demi-finales de leurs spécialités, toutes relevant du demi-fond. Joe Douglas se méfiait des sprinters. Il les trouvait trop caractériels, incontrôlables pour tout dire. A cette époque, il commença à organiser les tournées en Europe de ses protégés.

Officiellement, l'athlétisme était encore un sport amateur. Les concurrents étaient logés dans des auberges de jeunesse. Joe Douglas allait faire la queue pour toucher les primes de ses coureurs qui ne dépassaient guère 400 dollars. Les organisateurs commencèrent à expérimenter son mauvais caractère. Estimant un jour que les conditions d'accueil du meeting de Crystal Palace dans la banlieue de Londres étaient indignes, il claqua la porte avec toute sa troupe. On ne fit rien pour le retenir.

Le soleil couchant sur le Pacifique

Une vingtaine d'années plus tard, de bonne ou de mauvaise grâce, les organisateurs, pour ne pas essuyer une de ses fulgurantes colères, se plient à la moindre de ses volontés : voyage en Concorde, suites dans les plus grands hôtels et contrats mirobolants pour son équipe.

Le maillot du SMTC, qui symbolise le soleil se couchant sur le Pacifique, pare la plus belle escadrille de sprinters au monde, celle qu'il faut absolument faire atterrir sur sa piste pour allécher le public, les Lewis, Marsh, Gray, Burell, Witherspoon, Everett... De 1984 à 1992, les membres du club ont glané 19 médailles olympiques dont 15 d'or, établi les records du monde des 100 m et 400 m, et largement participé à l'amélioration de ceux des relais 4 x 100 m et 4x400 m par les équipes américaines.

Joe Douglas a changé d'avis à propos des spécialistes de la vitesse pure en 1980. Un de ses amis, Tom Tellez, entraîneur de l'université de Houston (Texas), lui demanda de s'intéresser à un jeune prodige de dix-neuf ans qui venait de se qualifier pour les Jeux olympiques de 1980. Carl Lewis n'ira pas à Moscou, boycotté par les Américains à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan. Joe Douglas ne regrettera pourtant pas de l'avoir admis dans son club.

Associés, Douglas et Lewis vont matérialiser le rêve américain, mesurer la réussite au prix de leur voiture et à l'épaisseur de leurs comptes en banque. L'ancien entraîneur qui roulait dans une guimbarde aux pneus lisses, est devenu un agent redouté qui conduit une décapotable longue comme un saut de Carl Lewis. Et celui-ci, champion mythique, peut gagner jusqu'à 80 000 francs par seconde de course, c'est-à-dire 288 millions de l'heure. C'est Joe Douglas qui négocie les contrats sur lesquels il prend 10 %.

Après le sombre dimanche du 15 août pour les membres du SMTC, il y a de fortes chances pour qu'il soit contraint de revoir ses prétentions à la baisse. Le premier choix du sprint ne fait plus partie de son écurie.

A. G.

Saut en longueur dames

La boucle de Heike Drechsler

Dix ans après son premier titre, Heike Drechsler est devenue championne olympique du saut en longueur féminin, en devançant, grâce à un bond de 7 m 11, l'Ukrainienne Larisa Berezhnaya et la surprenante Danoise Renata Nielsen.

C'était en 1983. La blonde athlète s'appelait encore Heike Daute. D'un bond de 7 m 27, elle était devenue, à dix-huit ans et demi, la plus jeune médaillée d'or des championnats du monde d'Helsinki. De la pépinière est-allemande, elle était alors la pousse la plus précoce, repérée dès l'enfance dans les gymnasiums où le régime communiste surveillait la croissance de ses futurs champions.

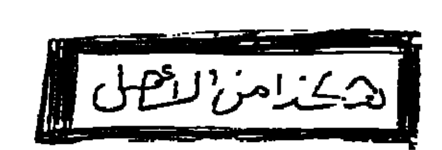
Dimanche soir, on lisait encore sur le visage de Heike Drechsler – elle porte ce nom depuis qu'elle a épousé son entraîneur – cette application d'enfant prodige, puis cette euphorie de gamine qui sautillait une fois sa victoire assurée. Mais elle possédait aussi ce sourire de femme mûre, ce geste de mère de famille qui pense à offrir son dossard à un gosse des tribunes. Heike Drechsler avait réussi là où Carl Lewis venait d'échouer : devenir championne du monde, dix ans après son premier titre. Elle avait bouclé son parcours d'athlète d'un bond de 7 m 11. *«Il s'est passé tant de choses en dix ans»*, constatait-elle sobrement, après avoir été sommée de comparer ses deux médailles.

Au cours de ces années, l'Allemande aura passé cette barre des 7 mètres, que tant d'autres jaugent encore de loin, plus de cent fois. Si elle a échoué deux fois aux championnats du monde, si elle a dû attendre Barcelone pour caresser enfin l'or olympique, c'est qu'une Américaine s'est ingéniée à lui couper la route uniquement dans ces grandes occasions. Au concours de Stuttgart, Jackie Joyner-Kersee, qui se consacre désormais au seul heptathlon, était absente. L'autre rivale, l'Ukrainienne Inessa Kravets, avait été écartée pour dopage. Heike Drechsler était seule au-dessus des 7 mètres, comme à ses débuts.

Dans l'euphorie qui éclipsait presque les dieux du 100 mètres, les fantômes du passé n'avaient pas été convoqués, les mauvais souvenirs avaient été effacés. Les Allemands semblaient se contenter de célébrer la longévité de l'athlète, seule des *«anciennes est-allemandes»* à avoir réussi son adaptation au sein d'une équipe unifiée. Le début des années 80 était seulement l'époque de ses premiers exploits, et non une période trouble dont Heike Drechsler serait l'un des derniers témoins. Les mots trouble-fête de stéroïdes, de dopage généralisé n'ont pas été prononcés.

A Barcelone, Heike Drechsler avait pourtant été prise à partie sur ce passé. Peu avant les Jeux, des articles dans la presse allemande l'avaient citée parmi d'autres athlètes de l'ancienne RDA accusés d'avoir utilisé des moyens illicites. Dimanche, elle souriait si doucement, elle refermait sa boucle si élégamment qu'il semblait indécent d'évoquer devant elle une histoire qu'elle a souhaité oublier.

J. F.



SPORTS

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de formule 1 de Hongrie

La dynastie des Hill

Le Britannique Damon Hill (Williams Renault) a signé, à trente-deux ans, le premier succès de sa carrière en formule 1, en gagnant, dimanche 15 août à Budapest, le Grand Prix de Hongrie. C'est la première fois qu'un fils d'ancien pilote de F1 s'impose dans la formule reine du sport automobile. Graham Hill, son père, décédé le 29 novembre 1975 dans un accident d'avion, avait été deux fois champion du monde de formule 1 en 1962 et 1968.

«Je veux dédier ce succès à la famille Hill, passée, présente et future.» Rarement, après son premier succès en formule 1, un pilote aura fait preuve d'autant de retenue sur un podium que Damon Hill. Dans les derniers tours d'une course qu'il a menée de bout en bout, le Britannique a eu quelques pensées émues pour son père tragiquement décédé, le 29 novembre 1975, au retour d'une séance d'essais au Castellet (Var), lorsque son avion, un Piper, s'est écrasé sur un terrain de golf du Kent noyé dans la brume. Damon avait alors quinze ans.

De tous les pilotes, Graham Hill, qui avait touché son premier volant et passé son permis de conduire à... vingt-quatre ans, était le seul à avoir cumulé les succès en formule 1 (quatorze victoires et deux titres de champion du monde en 1962 et 1968) et dans les deux épreuves légendaires de ce sport, les 500 Miles d'Indianapolis (1966) et les 24 Heures du Mans (1972). Vingt-quatre ans après la cinquième et dernière victoire de son père à Monaco, Damon Hill s'est fait un prénom en instaurant la première «dynastie» de la formule 1. Le sport automobile avait déjà ses «fils à papa» et 1993 restera une année mémorable pour eux. Après Geoff Brabham, vainqueur le 20 juin des 24 Heures du Mans sous les yeux de son père, Sir Jack, trois fois champion du monde de formule 1 (1959, 1960 et 1966) et également vainqueur dans la Sarthe en 1967, Damon Hill est devenu, pour son treizième Grand Prix, le premier fils de pilote de formule 1 à vaincre dans cette discipline où il a été précédé, en 1990, par David et Gary Brabham, frères de Geoff, puis en 1992 par Christian Fittipaldi, fils de Wilson et neveu d'Emerson, double champion du monde (1972 et 1975). Cette saison, il a été rejoint par Michael Andretti, fils de Mario, champion du monde en 1978, tandis que Paul Stewart, fils de Jacky, triple champion du monde (1969, 1971 et 1973), piaffe d'impatience en formule 3 000, l'antichambre de la formule 1.

La génétique ou le piston

La science permettra peut-être un jour de déterminer la part du patrimoine génétique et celle des conseils, des aides matérielles ou des relations de leurs champions de père dans la réussite de ces pilotes de la deuxième génération. Très jeunes, ils ont souvent accompagné leurs pères sur les circuits. Désormais, les rôles sont inversés. Jack Brabham, Wilson Fittipaldi, Mario Andretti (lorsqu'il ne court pas lui-même en formule Indy) ou Jacky Stewart qui a même créé une écurie pour aider son fils, suivent d'aussi près qu'ils le peuvent la carrière de leurs héritiers.

Contrairement à ces autres fils à papa mis sur piste dès leur plus jeune âge, Damon Hill a attendu d'avoir... vingt-sept ans pour débuter en monoplace après une carrière interrompue en moto. *«J'aurais probablement pu atteindre le niveau des courses de 250 cc des Grands Prix,* dit-il. *Plusieurs concurrents contre lesquels je courais sont actuellement en 500 cc, mais il aurait été difficile de rivaliser avec les meilleurs Américains. Ils sont vraiment très forts.»*

Alain Prost, mauvais partant

Pour boucler ses budgets de compétition, il a souvent dû faire des «petits boulots», comme celui de coursier. Aurait-il réussi plus vite si son père avait été à ses côtés? *«Comment le savoir?* répond-il. *Peut-être qu'il aurait tout fait pour que je ne devienne pas pilote. Il n'était pas là quand j'ai débuté, mais il m'a aidé quand même. Je crois que beaucoup de gens m'ont donné un coup de main en souvenir de lui, parce qu'ils l'avaient aimé et que je portais son nom.»* Les larmes aperçues sur les visages de quelques familiers de la formule 1 à l'arrivée du Grand Prix de Hongrie confortent ce témoignage.

Comme son père qui avait «débuté» dans le sport automobile comme employé sur le circuit de Brands Hatch, puis comme mécanicien auprès de Colin Chapman qui venait de créer l'écurie Lotus, Damon Hill a pourtant abordé en 1991 la formule 1 par la petite porte : celle de pilote-essayeur chez Williams, tout en disputant le championnat de formule 3 000. Plus qu'à son nom ou à son expérience, qui se limitait à deux Grands Prix décevants disputés en 1992 avec Brabham, le fils de Graham Hill doit à sa maîtrise d'une voiture aussi sophistiquée que la Williams Renault de disputer le championnat du monde aux côtés d'Alain Prost. Après un départ catastrophique lors du premier Grand Prix, en Afrique du Sud, Damon Hill ne s'est pas limité longtemps au rôle de doublure de son prestigieux coéquipier. En élève doué, il a vite défié le maître, le privant même d'une pole position très convoitée à l'occasion du Grand Prix de France où le triple champion du monde s'est finalement imposé de 342 millièmes de seconde. Profitant de sa meilleure maîtrise des embrayages en carbone lors des départs, Damon Hill a souvent fait la course en tête et aurait pu triompher lors des deux derniers Grands Prix, en Grande-Bretagne et en Allemagne, si une «casse» de son moteur, puis l'explosion d'un pneu, ne l'avaient privé d'une première victoire alors qu'il avait virtuellement course gagnée.

Malgré deux séances d'essais spéciales pour travailler ses départs, Alain Prost a confirmé à Budapest sa réputation de mauvais partant, en calant cette fois au moment de s'élancer pour le tour de formation précédant le feu vert. *«Un changement d'embrayage avait été effectué le matin et les réglages en avaient été modifiés»,* expliquera-t-il. Relégué en dernière ligne, le Français était remonté à la quatrième place au vingtième des soixante-dix-sept tours, lorsqu'il a dû retourner à son stand, où il a perdu près de dix minutes pour un changement d'aileron arrière.

Après les abandons d'Ayrton Senna (accélérateur électronique défectueux), puis de Michael Schumacher (casse moteur), ses deux plus dangereux adversaires, il ne restait plus à Damon Hill qu'à redoubler de prudence pour ne pas quitter la piste, bosselée et très sale en dehors de la trajectoire, et conjurer enfin le mauvais sort.

GÉRARD ALBOUY

FOOTBALL : OM-Paris SG (1-0) en championnat de France

Rencontre au-dessous d'un volcan

L'Olympique de Marseille a battu le Paris-Saint-Germain (1-0), dimanche 15 août au stade vélodrome de Marseille, pour la cinquième journée du championnat de France de football. La rencontre était mise sous haute surveillance policière, après les incidents qui avaient émaillé le précédent match entre les deux équipes, le 29 mai. Au classement, *l'OM occupe la septième* place et le PSG est neuvième. Cannes, qui a fait match nul, samedi à Strasbourg (2-2) est désormais seul en tête puisque Nantes a été battu à Bordeaux (2-0).

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

Par la fenêtre de sa voiture, le Marseillais à qui l'on demandait le chemin du stade vélodrome, avait galamment donné quelques conseils : *«Garez-vous un peu loin de l'entrée. Quatre pneus crevés, un méchant coup de clef sur la carrosserie, ces fadas sont capables de tout.»* Et il fallait s'attendre à tout, dimanche, à l'orée de la rencontre entre l'Olympique de Marseille et le Paris-Saint-Germain, puisque tout le monde avait prévenu du danger. Les dirigeants parlaient de match *«délicat».* Ils lançaient des appels au calme à leurs supporters depuis une semaine. La police avait déclenché une sorte de «plan ORSEC» pour prévenir tout incident. Le stade avait des airs de camp retranché.

Lors de la dernière journée du championnat de France 1992-1993, le 29 mai à Marseille, les champions d'Europe frais émoulus, déjà assurés du titre de champions nationaux, avaient battu les Parisiens qui seraient leurs dauphins. Certains supporters de la capitale n'avaient pas supporté l'affront. Des incidents avaient fait quatorze blessés légers, mettant à vif un antagonisme entre Paris et Marseille qui était latent depuis si longtemps. L'affaire Valenciennes-OM n'a rien arrangé. Certains «ultras» phocéens ont même accusé Paris d'avoir monté un complot contre Marseille.

Dimanche, les forces de l'ordre étaient sur les dents. 550 policiers avaient été déployés dès le matin dans la cité phocéenne, pour repérer les agitateurs venus de la capitale. Ceux-ci n'étaient pas là. Depuis le début de la saison du championnat de France, le PSG n'organise plus de voyages officiels de ses supporters. Ils ont tous été conviés à regarder le match sur écran géant... au Parc des Princes. Les rares téméraires étaient repérés dès l'autoroute grâce à leur plaque d'immatriculation... s'ils venaient à Marseille pour voir un match de foot.

Un but et une rumeur

L'opération d'intimidation, agrémentée d'une double fouille à l'entrée du stade et d'une présence musclée à l'intérieur, a réussi. Ou bien la rencontre venait-elle trop tôt dans le calendrier du championnat de France pour que les esprits s'échauffent à nouveau. Il ne s'est rien passé, dimanche, au stade vélodrome de Marseille, à l'exception d'un but d'Alen Boksic, qui a donné la victoire à l'OM à deux minutes de la fin du temps règlementaire.

Il faudra donc oublier, le plus longtemps possible, cet antagonisme entre les champions de France et leurs dauphins. Il faudra ne retenir qu'un match de football ni bon ni mauvais, une rencontre ordinaire et très frustrante auréolée d'un seul petit but marqué contre des Parisiens émoussés de tant d'efforts consentis en deuxième mi-temps pour tenter de soutenir les attaques incessantes des Marseillais. Un match de deux équipes qui n'ont pas encore atteint leur vrai niveau. Leurs nouveaux joueurs sont encore engoncés dans leur nouveau maillot, à l'exemple du Parisien venu de Caen, Xavier Gravelaine. Les attaquants sont encore balbutiants et les défenses trop flottantes.

C'est de tout cela, de la technique, dont Marc Bourrier, nouvel entraîneur de l'OM, n'aura de cesse de parler. A sa suite, les joueurs feront de même, ne dissertant que sur le football, comme s'ils en avaient soudain ras-le-bol du parfum de faits-divers que prend, avec eux, le championnat de France . Marc Bourrier et Didier Deschamps, le capitaine de l'OM, se diront soulagés par la performance de leur équipe *«qui est en progrès»,* disent-ils. Il aura donc fallu un mois à Marseille pour dépasser l'euphorie et la difficulté des lendemains de la fête de la Coupe d'Europe. Un mois pour tenter d'oublier l'affaire et s'habituer à l'absence de Jean-Pierre Bernès qui était une véritable courroie de transmission affective entre les joueurs et leur patron. Elle semble aujourd'hui cruellement leur manquer.

Mais, comme si chacun avait décidé de se taire, *«parce qu'il y en a marre de ces histoires et qu'il faut tous nous laisser jouer au football»,* comme dit Bernard Lama, le gardien de but parisien, on a beaucoup plus parlé, dimanche soir, de la blessure de Basile Boli. Le héros marseillais de la Coupe d'Europe, qui avait marqué le but de la victoire à Munich, a été victime d'une élongation à la cuisse droite et a été contraint de quitter le terrain à la 35e minute de la partie. Il faudra attendre pour savoir s'il pourra participer à la rencontre des éliminatoires de la Coupe du monde 1994 entre la Suède et la France, dimanche prochain.

Seule «l'affaire» s'est rappelée au bon souvenir des Marseillais, le temps d'une mi-temps. Pendant un quart d'heure, comme un frisson glacial dans la canicule, la rumeur a parcouru le stade. Elle a murmuré que Jacques Mellick était venu assister au match aux côtés de Bernard Tapie!

BÉNÉDICTE MATHIEU

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Les résultats

AUTOMOBILISME

Grand Prix de Hongrie

1. D. Hill (G-B/Williams Renault), les 305,536 km en 1 h 47 min 39 s (moyenne : 170,292 km/h); 2. R. Patrese (Ita/Benetton Ford), à 1 min 11 s; 3. G. Berger (Aut/Ferrari), à 1 min 18 s; 4. D. Warwick (G-B/Footwork Mugen-Honda), à un tour; 5. M. Brundle (G-B/Ligier Renault), à un tour; 6. K. Wendliger (Aut/Sauber), à un tour.

Championnat du monde des pilotes (après onze Grands Prix) : 1. A. Prost (Fra), 77 points; 2. A. Senna (Bré), 50; 3. D. Hill (GB), 38; 4. M. Schumacher (All), 36; 5. R. Patrese (Ita), 17.

Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams Renault, 115 points; 2. McLaren Ford et Benetton Ford, 53; 4. Ligier Renault, 21; 5. Ferrari, 14.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Cinquième journée)

*Saint-Etienne et Toulouse	2-2
*Bordeaux b. Nantes	2-0
*Lille et Le Havre	2-2
*Strasbourg et Cannes	2-2
Monaco b. *Montpellier	3-0
*Caen b. Lens	1-0
*Metz et Auxerre	0-0
Lyon b. *Sochaux	1-0
Martigues b. *Angers	3-1
*Marseille B. Paris-SG	1-0

Classement : 1. Cannes, 8 pts; 2. Bordeaux, Lyon, Nantes, 7 pts; 5. Martigues, Monaco, Marseille, 6 pts; 8. Sochaux, Auxerre, Paris-SG, Strasbourg, Caen, 5 pts; 13. Saint-Etienne, Metz, Lens, Le Havre, 4 pts; 17. Lille, Angers, Montpellier, Toulouse, 3 pts.

Deuxième division
(Sixième journée)

*Bastia b. Le Mans	2-0
Bourges b. *Beauvais	2-1
*Charleville et Red Star	0-0
*Laval b. Nancy	5-2
*Saint-Brieuc b. Alès	3-1
*Gueugnon et Sedan	0-0
*Dunkerque et Nice	0-0
*Nîmes b. Istres	1-0
*Mulhouse et Rouen	0-0
*Valence b. Valenciennes	4-0
*Niort b. Rennes	2-1

Classement : 1. Bastia, Nancy, 9 pts; 3. Nîmes, Nice, Rennes, Rouen, 8 pts; 7. Beauvais, Bourges, Niort, Gueugnon, 7 pts; 11. Valence, Mulhouse, Saint-Brieuc, 6 pts; 14. Red Star, Dunkerque, Charleville, Le Mans, 5 pts; 18. Alès, 4 pts; 19. Laval, Sedan, 3 pts.

GOLF

Championnat PGA

L'Américain Paul Azinger a remporté dimanche 15 août à Tolédo (Ohio) le championnat de la PGA (association des golfeurs professionnels), dernier tournoi de la saison comptant pour le Grand Chelem, au terme d'un barrage face à l'Australien Greg Norman. L'Anglais Nick Faldo, numéro un mondial, a terminé troisième.

CARNET DU Monde

Mariages

Frédérique MAUPU-FLAMENT,
journaliste,
et
Jean-Francis FERNANDÈS,
auteur,
photographe,

sont heureux de vous faire partager leur joie : ils se marient le 16 août 1993, à 16 heures, à Paris, dans la plus stricte intimité.

Décès

– Cabrerets. Ussel. Aurillac. Orsay.

Le docteur Roger Belcour,
Le docteur et Mme Henri Belcour.
Mme Jean Belcour,
M. et Mme Léon Belcour,
Tous leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme André BELCOUR,
née Renée Goudouneche,

survenu le 12 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La messe a été célébrée le 14 août en l'église Saint-Martin d'Ussel (Corrèze), et l'inhumation a eu lieu à Cabrerets (Lot).

– Mme Nicole De Blaye,
son épouse,
a l'immense douleur de faire part du décès de

Edouard DE BLAYE
journaliste,
écrivain,

survenu le 12 août 1993, à l'âge de cinquante-quatre ans.

10208 Arizona Circle, Bethesda,
MD 20817 USA.

(Le Monde daté 15-16 août.)

– La présidente et le conseil d'administration des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active,
La direction des CEMEA,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis GIL
responsable des activités franco-allemandes
à la direction des relations européennes et internationales des CEMEA,
collaborateur pédagogique de l'OFAJ,

survenu le samedi 7 août 1993.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 11 août 1993, au nouveau cimetière d'Ermont (Val-d'Oise).

76, boulevard de La Villette,
75940 Paris Cedex 19.

– Mme Ida Justman,
son épouse,
Mme Mireille Kukawka,
sa fille,
M. Jacques Kukawka,
Pascale, Isabelle et Nicolas,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Isaac JUSTMAN,

survenu le 14 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

92, rue de Romainville,
75019 Paris.

– François Laboureur,
Fabienne et Sylvain Laboureur,
Fabien et Dominique,
Eric et Marie,
Harold et Jeanne,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Les familles Abraham, Le Priol,
Belédin et Caster,
ont la tristesse de faire part du décès de

Suzanne LABOUREUR,

survenu le 13 août 1993, à Paris, dans sa cent deuxième année.

Suzanne Laboureur était la femme du peintre-graveur Jean-Emile Laboureur (1877-1943).

L'inhumation a eu lieu à Pénestin (Morbihan), le lundi 16 août.

110, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.
7, rue Pasteur,
94270 Le Kremlin-Bicêtre.

– Pierre et Myrette Tiano,
ses enfants,
François et Marie,
ses petits-enfants,
Manon,
son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul TIANO,
née Suzanne Legrand,

survenu le 13 août 1993, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Les obsèques seront célébrées le mardi 17 août, dans la plus stricte intimité.

9, place de Breteuil,
75007 Paris.

Anniversaires

– Il y a vingt ans, le 17 août 1973, disparaissait

Marc Simon BAMBERGER.

Nous rappelons son souvenir ainsi que celui de

Marcelle

à tous leurs amis.

Yves et Alain.

– Il y a dix ans disparaissait l'historien

Robert CHRISTOPHE.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Salammbô, le 14 août.

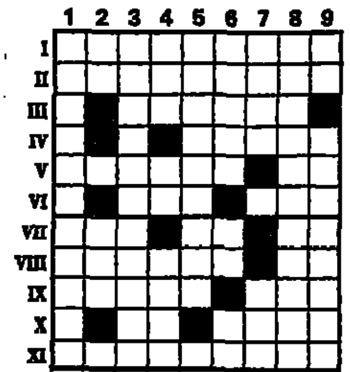
En ce triste anniversaire de la mort de

Mohamed ZAOUALI,

Jeanne,
son épouse,
Amel,
sa fille,
Hedi,
son fils,
demandent une affectueuse pensée à tous ceux qui gardent son souvenir.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6106



HORIZONTALEMENT

I. Homme de troupe. – II. Places d'armes. – III. Visage familier. – IV. Sont parfois abordés par des vauriens. – V. Qui s'est étendue. Symbole. – VI. Invite un quadrupède à ne pas s'endormir. Fin de série. – VII. Boisson. Point répété. Fin de chantier. – VIII. Arme éventuelle d'un manifestant. Préfixe. – IX. Vieil Espagnol. Un endroit pour des brebis. – X. Abréviation religieuse. Pas relaxé. – XI. N'est pas culottée.

VERTICALEMENT

1. Perspective devant laquelle il convient d'être crâne. – 2. Tiers de ration. Forme de chandelle. – 3. Lien solide. – 4. Pic. Prend de l'importance chemin faisant. Qui présente de nombreux os. – 5. Qualifie une personne de parole. – 6. Jetée à l'eau. Orientation. Lettre. – 7. Victoire impériale. N'ont pas mis les voiles. – 8. Entreprise de démolition. – 9. Avant Jésus-Christ. Qui a fait l'objet d'une liquidation.

Solution du problème n° 6105

Horizontalement

I. Jardinier. Autos. – II. Anion. OM. Estime. – III. Lacune. Pecs. – IV. Ogive. Bêcheuses. – V. Urne. Hachis. Eva. – VI. Sa. Louchons. Rat. – VII. Implante. Ee. Asi. – VIII. Emiette. Un. Io. – IX. En. Rotor. Son. – X. Assassinats. Ans. – XI. Kg. Seule. PG. – XII. Nées. Assiégé. – XIII. Palet. RG. Ils. – XIV. Il. Aède. Ecluses. – XV. Croulants. Tmèse.

Verticalement

1. Jalousie. As. Pic. – 2. Anagrammes. Pair. – 3. Ricin. Pinsk. – 4. Douvelle. Agneau. – 5. Inné. Oates. Etel. – 6. Hunt. SSE. Da. – 7. Io. Bactéries. En. – 8. Empêché. ONU. – 9. Echo. Etalages. – 10. Echine. Otés. – 11. Assesseurs. Silt. – 12. Ut. Pilum. – 13. Tissera. Sagesse. – 14. OM. Evasion. Es. – 15. Sensations. Esse.

GUY BROUTY

ARTS

LA COLLECTION DE LA FONDATION MAEGHT à Saint-Paul-de-Vence

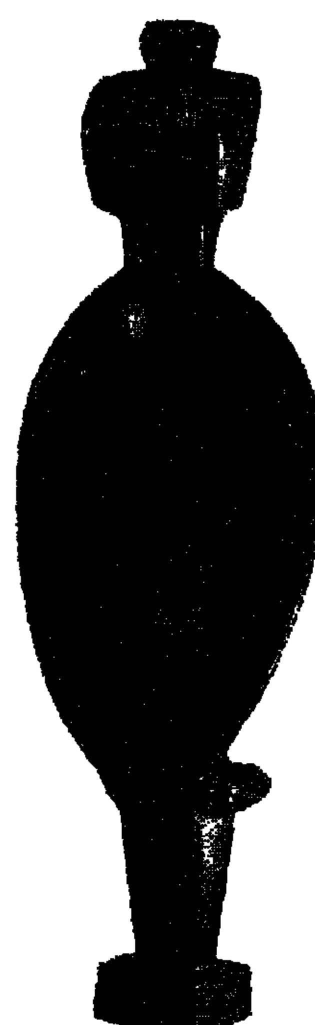
Giacometti, Miro et les autres

Le meilleur moyen de faire des économies, c'est d'exposer ce qu'on a

La Fondation Maeght aura 30 ans l'année prochaine. Pour fêter l'événement, elle exposera Braque pendant l'été. En attendant, elle se serre la ceinture. L'année dernière, l'exposition *L'art en mouvement* avait coûté cher, et le public espéré, pris entre une grève des camionneurs et la nécessité de réduire le budget des vacances, s'était quelque peu amenuisé. Mauvaise opération pour l'institution habituée à voler de ses propres ailes, sans subventions.

D'où cette saison un peu creuse, sans grand événement : une simple présentation de la collection de la Fondation. Pourquoi pas, d'ailleurs? Les expositions d'été prenant tous les espaces, les estivants ne peuvent jamais la voir, cette collection, qui est, comme le dit son responsable, Jean-Louis Prat, *«l'âme de la maison»*. Celui-ci a choisi 150 œuvres parmi les 6 000 environ (en comptant dessins, gravures et croquetons) qui constituent son fonds. Giacometti et Miro en sont les principales figures.

Giacometti, dont les grands passants peuvent, d'une année à l'autre, apparaître et disparaître de la terrasse (cette fois ils y sont), est partout dans une grande salle, avec des pièces qui jalonnent son itinéraire, de *la Femme-cuiller* (1926) jusqu'au *Chien* (1957). Il n'y est pas seul. Il fait en quelque sorte le lien entre les toiles des anciens : *l'Été* de Bonnard (1909), l'*Atelier VI* de Braque (1950-51), *la Partie de campagne* de Léger (1954), *la Vie* de Chagall (1964), que l'on connait bien. Quant à Miro, qui est omniprésent dans le jardin où son *Labyrinthe* fait partie de la construction, il a deux salles de peintures, sculptures et céramiques, dont l'une a été retaillée tout exprès, pour qu'on voie son vitrail jusque-là occulté. Autre bel ensemble, inattendu celui-là : les peintures de Bram Van Velde, dont quatre ont été léguée par Michel Guy. A signaler aussi, parmi les choses rarement vues, des livres illustrés.



Giacometti : la Femme-cuiller, 1926

La plupart de ces œuvres, les Calder notamment, ont été offertes par Marguerite et Aimé Maeght, pour l'inauguration de la Fondation en 1964, ou plus tard. La collection s'est aussi enrichie de dons d'artistes et d'achats de la Fondation et ses amis, tirant le fonds vers les figurations en vigueur autour de 1970 (Adami, Monory, Télémaque, Erro ou Moninot), ou vers Supports-Surfaces (Rouan, Viallat, Cane, Meurice, Pincemin...), sans aller au-delà, à très peu d'exceptions près. Au-delà de ce qui était familier à Marguerite et Aimé Maeght et à l'équipe de la galerie, où voulant rajeunir l'écurie, on n'a pas toujours eu la main heureuse. Cela pourrait se constater à l'automne, lorsqu'une partie de l'accrochage sera renouvelé.

Dans la salle des abstraits, Hantaï, Sam Francis et Riopelle tiennent bon un mur, Tapiès en tient un autre. Le Soulages, dans un coin, fait petit, et le Joan Mitchell, dans un autre, ne se voit pas bien. Dans ce climat soumis à variations, du geste à la matière, la neutralité radicale d'Ellsworth Kelly détonne.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Fondation Maeght, Saint-Paul-de-Vence Tél. : 93-32-81-63. Jusqu'au 20 octobre.

BIENNALE DU LIVRE D'ARTISTE à Uzerche

Graphismes russes

LIMOGES

de notre correspondant

C'est à l'avant-garde russe que la Biennale du livre d'artiste d'Uzerche (Corrèze) consacre sa troisième exposition d'été. Avec un ensemble d'ouvrages de 1910 à aujourd'hui, dont de nombreuses pièces uniques collectées par les éditions moscovites Dablus (créées en 1990 par le plasticien Leonid Tischkov) ou prêtées par la Bibliothèque nationale.

L'avant-garde des premières années du siècle et l'effervescence née de la Révolution d'octobre sont largement présentes; peintres et poètes travaillaient en collaboration étroite : Larionov, Malevitch, Rodtchenko, Khlebnikov, Chlovski, Gontcharova. A partir des années 30, c'est le long silence stalinien : l'avant-garde se réfugie dans les livres d'enfants. Puis une nouvelle effervescence couve sous Khrouchtchev, pour exploser lors de la perestroïka. Les éditions Dablus en sont apparemment aujourd'hui l'un des porte-parole.

Les hasards estivaux ont amené en Limousin, à Saint-Junien, une exposition parallèle à celle d'Uzerche : *«Affiches soviétiques 1960-1980»*. Après les *images rebelles, les images officielles* qui ne sortent d'ailleurs pas dominées de la confrontation : leur créateur, nanti d'une solide formation académique, n'ignorait apparemment rien de ce qui se créait à l'Ouest pendant les mêmes décennies.

GEORGES CHATAIN

▶ *Les livres d'artistes russes de 1910 à nos jours.* Espace Vézère, Uzerche (Corrèze). Tél. : 55-73-28-30. Jusqu'au 4 octobre.

▶ «Affiches soviétiques de 1960 à 1980». Halle aux grains, Saint-Junien (Haute-Vienne). Tél. : 55-02-22-55. Jusqu'au 29 août.

□ **Un film kazakh couronné à Locarno.** – Le jury du 46e Festival de Locarno a attribué le Léopard d'or à *Azhgyin ushtykzyn'azaby (la Place sur le tricorne)*, du réalisateur kazakh Ermek Shinabarev. Le Léopard d'argent est allé au cinéaste géorgien Dito Tsintsadze pour *Zhgvardze (Poussé à la limite)*. Le jury, composé notamment des réalisatrices américaines Allison Anders et Katherine Bigelow et du cinéaste français Olivier Assayas, a décerné le Léopard de bronze à *Travolta et moi*, de la Française Patricia Mazuy.

FESTIVALS

PÉRIGORD NOIR

Le public pour figurant

Quand la télévision et une maison de disques prennent leurs aises, au détriment des auditeurs

SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE (Dordogne)

de notre envoyé spécial

«Ces deux journées ont été difficiles, mais vous comprenez les contraintes qui pèsent sur les épaules d'un directeur artistique de festival, nous ne pouvions faire autrement», s'excuse Jean-Luc Soulé, qui préside aux destinées artistiques du Festival du Périgord noir. Du haut de son mètre quatre-vingt-dix, Maurice Werner répond après un instant de silence : *«Si! Monsieur!»* Le grand imprésario parisien, sorte de statue du commandeur de la profession, en a vu d'autres au cours de sa longue carrière, mais il a du mal à cacher son indignation et Jean-Luc Soulé n'a plus qu'à se faire tout petit.

Les journées des 11 et 12 août avaient été effectivement pénibles pour les artistes. Sitôt ses master classes achevées, le quintette Moraguès donnait un concert le 11 août au soir avec Andrea Bonatta, un pianiste avec lequel il n'avait jamais joué auparavant. Le 12, le pianiste Paul Badura-Skoda, la soprano Donna Brown, la violoncelliste Anne Gastinel, le contrebassiste Gabin Lauridon, le violoniste Régis Pasquier et son frère, l'altiste Bruno Pasquier, les rejoignaient pour un second concert au programme fleuve. Ils eurent à peine le temps de répéter. France 3 avait dépêché l'une de ses équipes pour achever un portrait qu'Alain Duaut tourne actuellement sur les Moraguès et la maison de disques Auvidis avait planté ses micros dans la minuscule église de Saint-Léon-sur-Vézère. N'oublions pas les séances photos entre deux répétitions-prises de vues-enregistrement discographique et celle qu'imposa Louis Bricard, le patron d'Auvidis, aux musiciens, après le concert du 12, sur le coup d'une heure et demie du matin. Une apothéose!

Et quel concert! Un pianiste qui oublie de faire la reprise du finale du *Trio pour flûte, violoncelle et piano nº 28* de Haydn, un autre qui se «plante» un peu partout mais plus particulièrement dans le scherzo de *la Truite* de Schubert, un violoniste qui joue faux dans les variations du même quintette, une chanteuse qui s'efforce de chanter *le Pâtre sur le rocher* avec le sourire alors que la maquilleuse de France 3 a réussi, par son agressivité, à la mettre hors d'elle cinq minutes avant qu'elle entre en scène. De grands interprètes pourtant, mais piégés par ceux-là mêmes qui devraient créer les conditions de leur réussite. Bon enfant, le public supporte tout, malgré quelques protestations : les caméras de télévision et les perches de micros qui bouchent la vue, les projecteurs qui font monter la température et des *bis* donnés en cours de concert après quatre des cinq œuvres qui forment le programme – *le Pâtre sur le rocher* est même bissé une fois et demie! pour le besoin du disque, évidemment, et sans que le public le réclame.

De qui se moque-t-on? Des spectateurs qui ont payé leur place alors qu'ils devraient recevoir un cachet de figurants, et des artistes que l'on place dans une situation qu'ils ne peuvent maîtriser et qui les dévalue singulièrement. Qui se moque de qui? La maison de disques et la télévision imposent leur règle du jeu aux artistes et au patron du Festival du Périgord noir. A ce concours de goujaterie, Auvidis coiffe France 3 sur le poteau : comment cet éditeur prétend-il réaliser deux disques en moins de deux jours? S'ils sortent, la mention *«en public»* sera en outre un abus dans la mesure où la bande finale mélangera les prises réalisées pendant le concert et celles effectuées après le départ du public. Les interprètes ne pouvaient-ils se révolter? Certains ont été à deux doigts de le faire mais pour éviter un pugilat généralisé ils ont préféré faire face à leurs obligations, quitte à interdire la publication du disque après. Le patron du festival était, lui, dans une situation délicate. Le Festival du Périgord noir a dix ans, sa programmation a été saluée comme l'une des meilleures de l'été. Mais c'est la première fois que la télévision consent à en donner des images. Comment refuser cette reconnaissance que l'on attend depuis si longtemps lorsqu'il devient, en outre, de plus en plus difficile de trouver des fonds pour faire exister une telle manifestation. Des articles de presse, France Musique qui déplace son antenne une semaine au château de Hautefort pour parler du Festival du Périgord noir, c'est bien. Mais des images TV et des disques publiés en coproduction sont beaucoup plus payants pour convaincre un éventuel sponsor de soutenir cette aventure. Tellement plus convaincant que Jean-Luc Soulé a réussi *in extremis* à trouver 50 000 francs pour France 3 en panne de budget.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochains concerts : le 20, *les Sept Paroles du Christ*, de Haydn, par le Giovanne Quartetto Italiano, à Saint-Léon-sur-Vézère (21 heures), et le 21, deux opéras de Haydn, *la Canterina* et *l'Isola Disabitata*, par l'Orchestre philharmonique de Nice, au château de Hautefort (21 heures). Concerts : de 100 F à 180 F. Opéras : 300 F. Tél. : 53-51-61-61.

La mue de Salzbourg

Suite de la première page

Sous le nom de *Zeitfluss* («le cours du temps»), un cycle était annoncé. L'avant-garde américaine (Feldman et Cage), des indépendants allemands morts ou vivants (Zimmermann, Lachenmann), le groupe de rock industriel Einstürzende Neubauten (tonnante dénonciation de nos sociétés sur des matériaux de récupération), des lectures d'Hölderlin et de *l'Esthétique de la résistance* de Peter Weiss s'inscrivaient dans la lignée d'une grande figure paternelle : Luigi Nono, représenté par une dizaine d'œuvres essentielles, dont *Prometeo*, donné deux fois.

On imaginait déjà une équipe musclée venue s'intégrer à l'infrastructure sans faille bâtie pour le répertoire par Karajan. Mais *Zeitfluss* réunit deux copains. Markus Hinterhaüser a trente-trois ans, il est pianiste, fut l'accompagnateur au Forum des Halles de Birgitt Fassbaender, a enregistré l'intégrale des pièces pour piano de la Seconde école de Vienne, *Triadic Memories* de Morton Feldman et n'avait jamais organisé un vrai concert de sa vie. Tomas Zierhofer-Kin, vingt-deux ans, est compositeur et a fait des études de «manager culturel». Tous deux en manque de musique contemporaine. *«Pas moyen, en Autriche, d'entendre les œuvres que l'on aime*, dit le premier en riant. *Aucun espoir d'assister à une création de* Prometeo. *On a décidé de s'y mettre nous-mêmes. De faire quelque-chose avec Nono.»*

Quelque chose? *«Quinze concerts. Une exposition que nous avons inspirée. En 1989, nous avions eu l'idée de construire une passerelle sur la Salzach, tirée par un système de poulies. Il lui fallait deux minutes exactement pour traverser la rivière. Nous avons commandé des œuvres de deux minutes à des compositeurs allemands et nous les avons jouées au cours de ces traversées. Le terme* Zeitfluss *– l'écoulement du temps – est venu de là. Stockhausen s'est déplacé avec son groupe.*

»Mortier est arrivé, bourré d'idées, à la fois impatient et attentif à ne pas bousculer les habitudes trop brutalement. Les négociations avec le Festival officiel se sont faites sans difficultés. On a composé notre programme, trouvé deux sponsors, ils nous donnent environ 2 millions de francs, la ville de Salzbourg à peu près trois fois plus, nous tenons à notre indépendance, nous ne voulons pas que les mécénats se mélangent. Le Festival a pris toute la promotion à sa charge, et a payé intégralement la production du Prometeo, *en échange de la billetterie et des rapports de rediffusion radio ou télé. Comme ils ont toutes les salles à leur disposition, nous ne payons pas de location. Et nous sommes bénévoles. Nous avons donné Feldman, avec le Quatuor Arditti, au Mozarteum. Quatre petites lumières, ces sons si rares, dans cette vieille salle et cette formidable acoustique : personne n'en croyait ses oreilles.»*

Royan et Aix-en-Provence réconciliés en un même lieu : c'est vrai qu'on en croit pas ses yeux. Quand il faut payer jusqu'à 2 000 francs pour une place d'opéra à deux pas (*lire l'encadré*), *Zeitfluss* propose des billets à 150, 300 et 450 francs. *«C'est encore trop cher*, reconnaît Markus Hinterhaüser. *Mais nous devons garder une certaine cohérence avec le passé. Les étudiants ont droit à trois concerts pour un abonnement de 70 francs. Ici, on sait s'adapter aux gens très riches ou à ceux qui n'ont pas d'argent. On ne sait pas attirer ceux qui en ont moyennement.»*

Pourquoi Nono? *«Parce qu'il a refusé toute sa vie que l'art reste isolé du politique. Et qu'il en est venu, avec* Prometeo, *ou le quatuor à cordes* Fragmente-Stille, an Diotima, *à opérer la subversion dans le son, une nouvelle écoute pour un nouveau rapport au monde. Nous sommes à quatre heures de voiture de Sarajevo. Comment rendre sensible cette proximité dans un festival?* Zeitfluss *programme l'œuvre que Nono a dédiée en 1966 aux martyrs d'Auschwitz. Auschwitz, c'était il y a cinquante ans. C'est le présent.»*

ANNE REY

▶ Cycle Nono : *Ricorda cosa ti hanno fatto in Auschwitz, Quando stanno morendo, diario polacco nº 2*, direction Beat Furrer et André Richard, mercredi 18 août, 20 heures, Kollegienkirche. Tél. : (19) 43-662-84-45-01. L'exposition «Utopia, l'art en Italie entre 1950 et 1993», se tient à Salzbourg jusqu'au 31 août aux deux lieux d'exposition de la galerie Thaddaeus Ropac, 11, place Karajan et 23, Arenbergstrasse (tél. : (19) 43-662-84-79-14) avant de venir à la galerie Ropac à Paris à partir du 18 septembre, puis à la FIAC (Foire internationale d'art contemporain).

Le procès engagé aux Etats-Unis après le succès de «Forever Your Girl»

La voix de Paula Abdul était bien la sienne

Un jury fédéral réuni à Los Angeles a donné raison à la firme discographique Virgin Records America et à la chanteuse Paula Abdul en rejetant la plainte d'Yvette Marine, une choriste qui avait participé à l'enregistrement de *Forever Your Girl*, le premier album de Paula Abdul, sorti en 1989. Yvette Marine affirmait avoir chanté les parties principales sur plusieurs chansons du disque et réclamait une compensation financière ainsi qu'une partie des royalties touchées par Paula Abdul.

Le jury a suivi les arguments de la chanteuse et de sa maison de disques. Après avoir écouté le disque commercialisé et les différentes prises utilisées pour obtenir le mixage définitif, les jurés ont estimé que c'était bien Paula Abdul qui chantait sur le disque paru sous son nom. *Forever Your Girl* avait été vendu à plusieurs millions d'exemplaires et, si elle l'avait emporté, Yvette Marine aurait pu toucher plusieurs millions de dollars. – *(UPI.)*

Passes d'armes et projets

SALZBOURG

de notre envoyée spéciale

Luca Ronconi mettra en scène en 1994, pour la Scala de Milan, l'*Elektra* de Richard Strauss, sous la direction de Giuseppe Sinopoli, avec Gabriele Schnaut dans le rôle-titre. Cette nouvelle a contribué à dénouer à Salzbourg un imbroglio noué l'été dernier.

Tout commence en 1992 avec l'arrivée de Claudio Abbado aux commandes du Festival de Pâques. Sir Georg Solti en avait hérité à la mort de Karajan en 1989. Mais Abbado se considérait habilité de droit à lui reprendre la main : les festivités pascales, qui comprennent traditionnellement une production lyrique redonnée en juillet et août, sont le monopole, depuis l'ère Karajan, de l'orchestre de la Philharmonie de Berlin (dont Abbado est le patron). La saison d'été repose, elle, en grande partie sur la Philharmonie de Vienne.

En juillet dernier, Claudio Abbado annonce ses projets et Gérard Mortier, nouvel intendant du Festival d'été, fait savoir les siens. L'un et l'autre ont prévu une *Elektra* pour 1995. Mais le premier a engagé des pourparlers avec la Scala pour une co-production qu'il dirigerait, qui serait suivie d'un enregistrement sur CD et CDV et dont la mise en scène serait assurée par Giorgio Strehler. Mortier avait, de son côté, pensé à un metteur en scène japonais et retenu la baguette de Lorin Maazel. Chacun jure avoir prévenu l'autre de ses intentions. Mais que faire de deux productions? La presse autrichienne se met à compter les points entre l'«imperator» italien et le «mauvais coucheur» flamand. Hans Landesmann, coéquipier de Mortier à la direction, prend plus ou moins officiellement le parti d'Abbado. Rupture? Repli stratégique de Mortier, dans un premier temps. L'*Elektra* japonaise sera reportée à 1996. Maazel se verra confier pour 1995 *le Chevalier à la rose*. L'ultime coup de théâtre fut pourtant milanais : la Scala avait déjà changé ses plans. Sinopoli et Ronconi allaient se partager *Elektra* dès 1994. Partie nulle entre Abbado et Mortier.

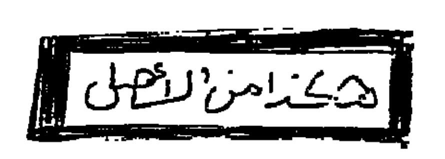
Les gorges d'or

L'an dernier, le scandale était déjà venu d'Italie. Ulcéré par la mise en scène (signée Ursel et Karl-Ernst Herrmann) de *la Clémence de Titus* de Mozart qu'on lui demandait de diriger, Riccardo Muti, directeur musical de la Scala, avait claqué la porte dès la première répétition. Mais Muti est revenu cet été à Salzbourg pour accompagner Jessye Norman dans *la Mort de Cléopâtre* de Berlioz, les 2 et 3 août, dans la grande salle du Festspielhaus, avec la Philharmonie de Vienne. Gérard Mortier, dans l'une des interviews flamboyantes dont il a le secret, avait déclaré que les caprices et les cachets des «gorges d'or» du chant international lui semblaient démesurés et qu'il se passerait très bien de la participation à son festival d'un Luciano Pavarotti et d'une Jessye Norman. Cette dernière ne lui a pas tenu rigueur de sa sincérité.

Mais c'est le ténor espagnol José Carreras qui s'est fâché. Début juillet, dans un entretien pour l'hebdomadaire autrichien News, il a traité d'«incapable» le nouvel intendant et l'a accusé, par ses programmes de «musique expérimentale», de ruiner le commerce et l'hostellerie salzbourgeois si prospères du temps de Karajan. José Carreras n'était pas parmi les invités du Festival 1993.

Hans Landesmann a annoncé que le prix des places ne dépasserait pas l'an prochain le cap fatidique des 4 000 shillings (soit, actuellement, 2 150 de nos francs). Le programme sera à tendance russe avec un Boris de Moussorgski hérité des festivités pascales (Wernicke-Abbado), un *Rake's Progress* de Stravinsky (Cambreling-Mussbach) et, toujours de Stravinsky, un *Œdipus Rex* couplé avec *Symphonie de psaumes* (Nagano-Sellars). Ferrucio Furlanetto sera Don Giovanni dans la production mozartienne très attendue de Patrice Chéreau et Daniel Barenboïm. *La Clémence de Titus* sera reprise dans la production du couple Herrmann, qui imaginera une scénographie pour une soirée d'arias de concert de Mozart, dirigés par Heinz Holliger. En 1995, Riccardo Muti, décidément attendri, dirigera *la Damnation de Faust* de Berlioz. Pour la mise en scène, Mortier espère convaincre Peter Greenaway.

A. R.



ÉCONOMIE

BILLET

Les consommateurs au secours du libre-échange ?

Consommateurs de tous les pays, unissez-vous contre le protectionnisme ! A l'occasion de la publication, lundi 16 août à Genève, d'un rapport sur le coût de la protection des marchés pour le consommateur, Peter Sutherland, directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), lance un vigoureux appel à l'opinion publique pour qu'elle fasse pression sur les gouvernements en faveur d'une conclusion rapide des négociations de l'Uruguay Round, ces discussions sur la libéralisation des échanges mondiaux engagées il y a maintenant plus de sept ans. M. Sutherland s'appuie sur un raisonnement simple et des exemples évocateurs. La protection des marchés entraîne, explique-t-il, un renchérissement des biens dont les consommateurs, surtout les plus modestes – ou d'autres producteurs – font les frais. Ainsi, au Japon, l'interdiction d'importer du riz imposée depuis 1967 serait partiellement à l'origine du prix élevé observé sur les étalages tokyotes : le kilo y est jusqu'à cinq fois plus cher qu'aux Etats-Unis. La consommation de riz moyenne par habitant serait d'ailleurs passée, sur l'archipel, de 118 kilogrammes en 1962 à 70 en 1990. Le cas de l'automobile est aussi développé : les experts du GATT démontrent que les restrictions imposées sur le marché européen y ont conduit à une hausse du prix des voitures japonaises et à un gonflement des profits des constructeurs nippons. En France, la limitation des importations appliquée depuis 1989 aurait contribué à une majoration des prix de 33 %. Pour être consommateur, encore faut-il avoir des revenus, et donc être producteur. Le document du GATT rejette la thèse selon laquelle la protection des marchés serait un instrument efficace de défense de l'emploi. *« La contrepartie à payer pour sauvegarder un emploi – hausse de prix et augmentation d'impôts – est fréquemment beaucoup plus élevée que le salaire versé aux travailleurs concernés. »* La totale liberté des échanges serait bénéfique à tous, vendeurs et clients du monde entier. A quatre mois de la prochaine échéance dans les négociations de l'Uruguay Round (les Etats-Unis souhaitent aboutir avant le 15 décembre), l'appel de M. Sutherland aux consommateurs est habile. Il risque pourtant de n'être pas entendu, parmi les chômeurs notamment.

ERIK IZRAELEWICZ

Selon « Der Spiegel »

Volkswagen songerait à remplacer Ignacio Lopez

Volkswagen serait en train d'envisager le remplacement de son directeur des achats et de la production et numéro deux, Ignacio Lopez de Arriortua. Selon le magazine allemand *Der Spiegel* du 16 août, le président du conseil de surveillance du constructeur automobile allemand, Klaus Liesen, réfléchirait à un éventuel candidat à la succession de M. Lopez.

Les accusations d'espionnage industriel à l'encontre de M. Lopez, transfuge de General Motors, se font en effet de plus en plus précises (*le Monde* du 6 août). Dans sa dernière édition, *Der Spiegel* affirme que près d'une douzaine de stagiaires encadrés par des proches de M. Lopez, ont copié et entré dans un ordinateur, en dehors des heures de travail, de la documentation d'Opel, filiale allemande de General Motors.

Pour tenter d'y voir plus clair, le conseil de surveillance de Volkswagen a chargé KPMG, l'une des plus grandes firmes mondiales de conseil et d'expertise comptable, d'une étude interne indépendante sur cette affaire.

Acquittement à New-York de l'avocat Robert Altman

Un procès pour rien contre la BCCI

Le premier et, à vrai dire, le seul vrai procès jamais intenté dans l'affaire de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International) – cette banque impliquée dans le trafic de drogue, le crime organisé et le terrorisme international – vient de se solder par une formidable défaite de l'accusation. Tard dans la soirée du samedi 14 août, un jury populaire new-yorkais a, après cinq jours de délibérations, acquitté l'avocat Robert Altman de tous les chefs d'accusation portés contre lui dans une fraude bancaire menée par la BCCI.

WASHINGTON

de notre correspondant

Agé de quatre-vingt-six ans, le partenaire de Robert Altman, Clark Clifford, célèbre avocat, conseiller de plusieurs présidents démocrates depuis Harry Truman et ancien secrétaire à la défense, n'était pas dans le box des accusés pour cause d'opération à cœur ouvert. Mais la décision rendue à New-York l'exonère des mêmes chefs d'inculpation, qui avaient aussi été portés contre lui. Les deux hommes sont, en principe, encore passibles de poursuites fédérales pour les mêmes motifs. La décision de New-York rend, cependant, peu probable une intervention du parquet fédéral.

Ainsi s'achève la première grande enquête judiciaire menée dans ce qu'on appelle le scandale de la BCCI (*le Monde* du 28 mai). Cette banque fondée par le Pakistanais Hasan Abedi, dotée, principalement, de capitaux arabes, opérait dans plusieurs dizaines de pays, avant que presque toutes ses succursales ne fussent fermées en 1991. Accusée d'être impliquée dans le crime organisé, le blanchiment de l'argent du trafic de la drogue, enfin d'avoir servi au financement de plusieurs opérations terroristes, la BCCI fermait ses portes, laissant un trou de quelque 20 milliards de dollars (120 milliards de francs).

Un de ses objectifs avait toujours été de se doter d'un solide réseau aux Etats-Unis et d'y disposer de contacts dans l'administration et les milieux financiers américains. Pour ce faire, elle avait pris le contrôle, dans les années 80, de la plus puissante banque de la capitale fédérale, la First American Bank (ex-Financial General Bankshares), un établissement disposant notamment de succursales à New-York . Tous deux actionnaires, Clark Clifford en présidait le conseil d'administration et Robert Altman en était le PDG. Le richissime cabinet d'avocats des deux hommes, « Clifford and Warnke », assura la représentation des financiers du Proche-Orient qui, pour le compte de la BCCI, se portèrent acquéreurs de la « First ».

Accusés d'avoir reçus des « pots de vin »

Sous la houlette du tenace Robert Morgenthau, procureur général de New-York, une enquête de cinq ans aboutissait en 1991 à l'inculpation des deux avocats. Millionnaires, familiers des palais officiels, le « vieux » Clifford et le « jeune » Altman (quarante-six ans), fils spirituel du premier, tenaient le haut du pavé dans l'establishment juridico-financier washingtonien. Marié à l'actrice Lynda Carter, Robert Altman vit dans une somptueuse propriété sur les bords du Potomac. Les deux avocats étaient accusés d'avoir reçu des pots-de-vin pour avoir permis à la BCCI – opérant avec des prête-noms – de prendre, secrètement, le contrôle de la First American, en violation de la législation bancaire américaine. L'accusation assurait que les deux hommes n'avaient en fait acquis leurs participations dans le capital de la First que grâce à des prêts secrets que leur avaient consentis la BCCI.

MM. Altman et Clifford ont toujours nié. Ils affirment avoir été roulés par la BCCI. Ils assurent n'avoir jamais soupçonné que les financiers auxquels ils avaient cédé, dans les années 80, la majorité du capital de la banque opéraient pour le compte de la BCCI. Le jury populaire de New-York – huit femmes, quatre hommes – les a suivis. Il s'est dit exaspéré par le fait que l'accusation ait cru bon de produire des témoins à charge qui, tous ou à peu près, étaient des escrocs auxquels avait été promise une réduction de peine pour leur déposition contre M. Altman. Le jury s'est encore laissé convaincre par la plaidoirie de la défense, assurée par l'avocat Gustave Newman, qui avança que MM. Altman et Clifford n'étaient dans cette affaire que des boucs émissaires. Le procès n'aurait eu qu'un objet : masquer l'étrange passivité dont le gouvernement américain – en fait, différentes administrations – fit longtemps preuve face à la BCCI.

C'était là, à nouveau, soulever nombre de questions déjà posées par la presse. A l'en croire, les milieux du renseignement américain ont un moment été liés à la BCCI, utilisée dans des opérations comme l' « Irangate » (vente d'armes à l'Iran pour financer la Contra nicaraguayenne contre le gouvernement sandiniste de Managua), ou pour le financement de la guérilla anti-communiste afghane. Toujours selon les enquêtes de la presse, un « mémo » de la CIA de 1985 signalait déjà quelques mouvements suspects de la BCCI autour de banques américaines. La défense a reposé la question : pourquoi le gouvernement américain n'a-t-il pas alors agi contre la « banque du crime » ?

ALAIN FRACHON

Résultats décevants, fonte des effectifs, accident

Les malheurs d'Euro Disney

Euro Disney traverse une mauvaise passe : ses résultats sont mauvais, ses effectifs baissent et, samedi 14 août, un incident s'est produit sur une de ses toutes nouvelles attractions, blessant légèrement huit personnes.

Les comptes trimestriels, publiés vendredi 13 août, se sont en effet soldés par une perte de 500 millions de francs pour les trois mois d'avril, mai et juin, qui s'ajoute au déficit de 1,081 milliard annoncé pour le premier semestre (les comptes du groupe sont décalés). Dans ces conditions, la direction s'attend pour l'ensemble de l'exercice qui sera clôturé fin septembre à une perte *« encore plus lourde »* que celle prévue par les analystes (1,8 à 2 milliards de francs), selon des informations recueillies auprès d'un porte-parole du groupe. En avril, mai et juin, le chiffre d'affaires faisait apparaître une baisse de 2,4 % par rapport à la même période de l'année précédente, mais, en fait, le recul était encore plus marqué, le parc n'ayant ouvert ses portes que le 12 avril 1992.

Ces mauvaises performances ont, évidemment, des conséquences en termes d'emploi : mercredi 11 août, trois syndicats du parc (CFDT, CGT, et CGC), s'appuyant sur les états des effectifs fournis à l'occasion des récentes élections des délégués du personnel, révélaient que 2 346 emplois à durée indéterminée avaient été perdus entre le 31 décembre 1992 et le 31 mai 1993. Pour sa part, la direction ramenait ce chiffre à 600 environ pour la même période. Mais, interrogé sur cette question dimanche 15 août, le nouveau président du groupe, Philippe Bourguignon, indiquait sur Europe 1 que *« cela ne concerne pas deux mille personnes mais autour de mille cinq cents, si je me souviens bien »*.

La différence entre ces informations provient des dates : les chiffres cités par M. Bourguignon comparent les effectifs au début de l'année à ceux d'aujourd'hui. D'autre part, ils intégreraient emplois à durée indéterminée et à durée déterminée, selon les explications avancées par un porte-parole du parc.

Bousculade dans le « Temple du péril »

Une chose est sûre : le groupe va désormais développer le temps partiel, comme l'a annoncé M. Bourguignon : *« Nous ne remplaçons pas les contrats à durée déterminée parce que nous souhaitons maintenant développer l'emploi à temps partiel. »*

Par ailleurs, huit personnes – dont sept touristes étrangers – ont été légèrement blessées, samedi 14 août, par une des nouvelles attractions mises en service à la fin du mois de juillet. Le système de sécurité du « Temple du péril » a en effet provoqué un brusque freinage qui a bousculé les passagers. Tous les blessés ont été conduits à l'hôpital pour examen et plusieurs d'entre elles – trois ou quatre – s'y trouvaient encore lundi matin, indiquait le même porte-parole d'Euro Disney.

F. V.

Après deux ans de procédure

La justice américaine accepte le rachat d'Executive Life par la MAAF

Le dernier obstacle à la reprise par la MAAF (Mutuelle d'assurances artisanales de France) de la mutuelle californienne en faillite depuis le 11 avril 1991, Executive Life, a été levé. Un juge de Los Angeles a finalement accepté, vendredi 13 août, le dernier plan de reprise des actifs d'Executive Life par un groupe d'investisseurs français conduit par la MAAF et également Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais.

Un premier plan avait été rejeté le 22 mars (*le Monde* du 25 mars) par le tribunal en raison des oppositions des assurés d'Executive Life. Ils estimaient que l'offre de 72 cents pour 1 dollar n'était pas assez généreuse au regard notamment des plus-values de 2 milliards de dollars réalisées par Altus Finance après l'acquisition du portefeuille d'obligations à haut risque d'Executive Life. Le nouveau plan propose cette fois aux quelque 400 000 assurés d'Executive Life environ 86 cents pour 1 dollar s'ils acceptent de rester dans la nouvelle société et 81 cents s'ils souhaitent vendre leurs parts. Il en coûtera environ *174 millions de francs* à la MAAF, qui prendra 29,9 % de la nouvelle société.

Condamnés à payer près de 3,5 milliards de francs

Trois Etats du Golfe ont saisi le tribunal fédéral suisse dans leur litige avec Westland Helicopter

En litige avec Westland Helicopter Ltd, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Qatar ont décidé de saisir le tribunal fédéral suisse. Les trois Etats du Golfe, condamnés par trois arbitres agréés par la Chambre de commerce internationale (CCI) à payer près de 3,5 milliards de francs au constructeur britannique d'hélicoptères (au septième rang mondial) demandent l'annulation de la décision rendue à Genève fin juin. Celle-ci, exécutoire en France le 6 juillet, établissait la responsabilité *« subsidiaire »* des trois pays arabes dans la rupture, en 1979, d'un contrat pour la construction d'hélicoptères *Lynx* en Egypte.

Après un combat juridique de plusieurs années, la firme britannique Westland Helicopter Ltd a obtenu gain de cause dans un litige qui l'oppose, depuis 1979, à quatre Etats proche-orientaux (l'Egypte, l'Arabie saoudite, le Qatar, les Emirats arabes unis) ainsi qu'à l'organisation qu'ils avaient créée. La rupture d'un contrat de construction d'hélicoptères est à l'origine de ce conflit. Un tribunal arbitral réuni par la Chambre de commerce internationale a condamné trois de ces pays – le cas de l'Egypte ayant été disjoint – à verser à Westland près de trois milliards et demi de francs. Les trois pays ont décidé de demander l'annulation de la sentence.

Comment en est-on arrivé là ? Après la guerre du Kippour de 1973 et parallèlement au processus de Camp David, le président Sadate cherchait à établir en Egypte une importante industrie militaire arabe. Les riches Etats pétroliers du Golfe devaient se charger du financement de l'opération. En avril 1975, l'Egypte, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Qatar créent l'Organisation arabe pour l'industrialisation (AOI) (*le Monde du 13 mai 1975*). Elle est dotée d'un capital de plus d'un milliard de dollars fournis, à parts égales, par les quatre pays signataires.

En 1978, Westland Helicopter Ltd (1) comme d'autres industriels occidentaux, souhaite s'associer avec l'AOI. Une joint-venture, l'Arab British Helicopter Company (ABH), voit le jour. L'accord prévoit la construction en Egypte de 250 hélicoptères de combat *Lynx*. Un transfert de technologie des *Lynx* devait même s'opérer autour du centième hélicoptère construit. Une étude réalisée en 1977 par le ministère britannique de la défense évaluait entre 700 et 900 le nombre de *Lynx* qu'ABH pourrait vendre en vingt ans dans les pays de la Ligue arabe.

Mais la paix de Camp David entre Israël et l'Egypte a divisé les pays membres de l'AOI. En mai 1979 l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et le Qatar (*le Monde* du 20 juin 1979) demandent la dissolution de l'AOI. Westland perd son contrat. Ses actions à la Bourse de Londres chutent de 14 %. Les promesses d'indemnisation n'ayant pas été tenues, le constructeur britannique engage, en 1981, une procédure d'arbitrage sous l'égide de la Chambre de commerce internationale (2) contre les quatre Etats arabes, l'AOI et l'ABH. En 1988, les tribunaux suisses mettent l'Egypte hors de cause. Ce pays n'a en effet signé aucune clause d'arbitrage. Les trois autres Etats, qui ne se sont jamais manifestés ni devant les arbitres ni devant les juges suisses, n'ont pu bénéficier d'une telle mesure. La procédure se poursuit donc entre Westland et son seul constructeur, l'ABH, en liquidation.

Des avoirs importants

S'appuyant sur le code des obligations suisse, les arbitres, après bien des difficultés procédurales, ont reconnu le droit à réparation de Westland qui chiffrait son préjudice à 12 milliards de francs. A l'aide de rapports comptables et commerciaux (3) le tribunal a fixé le montant du dédommagement à 385 millions de livres – près de 3,5 milliards de francs. Il correspond pour 198 368 000 livres au *préjudice matériel*, pour 166 379 000 livres aux frais financiers et pour 18 millions de livres aux frais engagés par le demandeur pour sa défense.

Normalement, cette somme devrait être payée par l'AOI mais celle-ci, depuis plus de treize ans, n'est toujours pas dissoute. Ses avoirs – dont le montant dépasserait le million de dollars – sont dispersés et bloqués sur des comptes bancaires à travers le monde. Officiellement, les quatre Etats ne se sont toujours pas mis d'accord pour régler la succession de l'organisation. C'est pourquoi les arbitres ont *« subsidiairement mais solidairement »* condamné les trois Etats du Golfe. Ces derniers demandent aujourd'hui au tribunal fédéral suisse d'annuler la sentence.

Ce recours a peu de chance d'aboutir, mais il fait gagner quelques mois. La bataille judiciaire continue. Même à Paris, puisque le 6 juillet, saisi par Westland, le tribunal de grande instance a rendu la sentence arbitrale exécutoire en France. L'hélicoptériste britannique semble se préparer à faire pratiquer des saisies sur les biens des condamnés. Il le fait à Paris comme il peut le faire à Londres ou sur de grandes places financières là où les comptes bancaires sont créditeurs. Ceux de l'AOI, bloqués, paraissent inaccessibles. Sans attendre le verdict suisse, Westland peut même, d'après les règles françaises, commencer à faire saisir en France et *« à titre conservatoire »* les biens *« privés »* des trois riches Etats du Golfe. L'immunité dont bénéficie tout Etat étranger en France ne joue pas toujours. *« Certains biens peuvent échapper à cette immunité* [qui interdit tout acte d'exécution, ou mesure conservatoire] *dès lors qu'il est établi qu'ils ne sont pas affectés à une activité de souveraineté ou de service public »*, affirme la cour d'appel de Paris dans un arrêt récent.

ÉRIC PLOUVIER

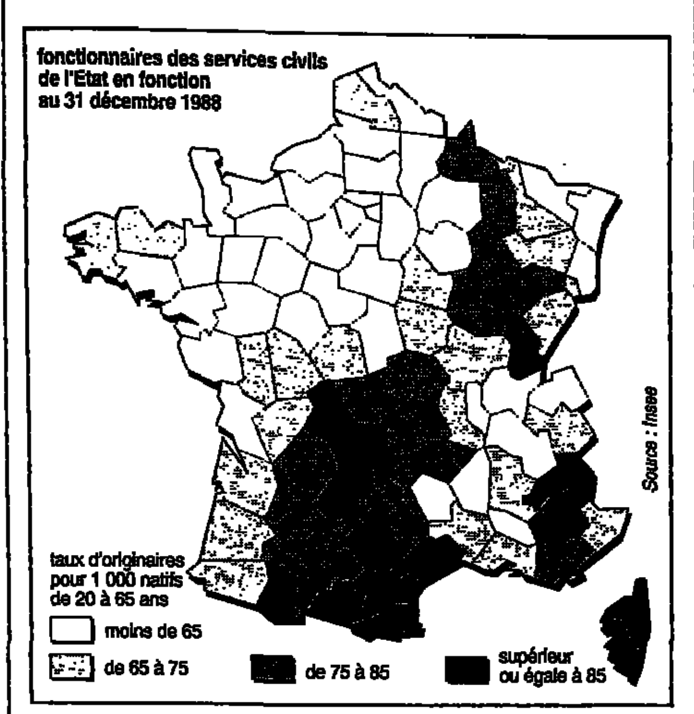
(1) American Motors pour des *Jeep*, la SNECMA pour des moteurs d'avion.

(2) Les trois arbitres désignés sont : un Français, Pierre Bellet, premier président honoraire de la Cour de cassation, un Suédois, Nils Mangaard, juge à la cour d'appel de Stockholm, et un Suisse, Eugène Bucher, professeur de droit à Berne. Ce dernier, président du tribunal arbitral, fut remplacé en 1990 par un avocat romain, Piero Bernardini.

(3) Un rapport d'expertise commerciale réalisé à la demande du tribunal arbitral par le Stockholm International Peace Institute (SIPI), un rapport comptable établi par le cabinet londonien Touch Ross and Co.

ÉCONOMIE

L'Ariège fournit la plus forte proportion d'agents de l'Etat



Avec 115 fonctionnaires originaires de ce département pour 1 000 natifs, l'Ariège est proportionnellement le plus gros « producteur » d'agents de l'Etat, selon une enquête diffusée, mercredi 11 août, par l'INSEE. A l'inverse, l'Eure et plus globalement les régions du nord-ouest « fournissent » moins de 50 fonctionnaires sur 1 000 natifs. Si, avec la crise économique, les zones traditionnelles de recrutement de la fonction publique ont tendance à s'effriter, certains corps d'agents de l'Etat se distinguent toujours par leur origine géographique particulière. Si l'Ariège est le premier berceau des instituteurs et des professeurs de collège, les DOM ont fourni une majorité de préposés des PTT. De même la Corse se distingue par le nombre de magistrats et d'inspecteurs de police originaires de l'île. Tandis que les agents des douanes viennent plutôt des zones frontalières, les surveillants de l'administration pénitentiaire ont majoritairement vu le jour dans les départements dominés par une importante maison d'arrêt : Eysses dans le Lot-et-Garonne, Clairvaux dans l'Aube et Saint-Martin-de-Ré en Charente-Maritime. Enfin – jacobinisme oblige, – les cadres des administrations centrales sont d'abord recrutés... à Paris.

Touchant 15 % des salariés

Le travail du dimanche a progressé depuis 1984

L'enquête que vient de publier le ministère du travail (1) apporte un utile éclairage au débat sur l'ouverture dominicale des commerces. Cette étude fait apparaître que, entre 1984 et 1991, la proportion de salariés *ayant consacré au moins un* dimanche dans l'année à leur activité professionnelle a augmenté, passant de 18 % à 21 %, ce qui représente quelque 4 millions de personnes. Si le pourcentage reste stable chez les cadres (24 %), il progresse pour toutes les autres catégories : de 19 % à 21 % chez les professions intermédiaires (agents de maîtrise, notamment), de 22 % à 25 % chez les employés et de 23 % à 26 % chez les ouvriers.

La tendance est la même pour le travail du samedi, qui touchait 47 % des salariés en 1991 contre 44 % sept ans plus tôt. En revanche, de moins en moins d'entreprises exigent une présence systématique l'avant-dernier jour de la semaine : 14 % du personnel contre 20 % en 1984 exercent plus de trois samedis sur quatre.

« La totalité des salariés travaillant certains dimanches dans l'année sont aussi amenés à le faire certains samedis », observe l'étude. Celle-ci relève que ce sont surtout les petites entreprises qui font appel à leur personnel au cours du week-end. Parmi ceux qui doivent régulièrement renoncer au repos dominical, on trouve, hormis les professions de santé et du tourisme, *« plus de 40 % des vendeurs en alimentation, bouchers, charcutiers et boulangers, 20 % des vendeurs des commerces qui ont obtenu une dérogation pour rester ouverts le dimanche et les professionnels des hôtels, cafés et restaurants »*.

Plus généralement, ces dernières années témoignent d'un développement continu de l'individualisation du temps de travail. Les horaires fixes, qui étaient l'apanage de 65 % des salariés en 1978, n'en concernaient plus que 59 % en 1984 et 52 % en 1991. Si 44 % des cadres déterminent eux-mêmes leurs horaires, cette possibilité n'est offerte qu'à 9 % des employés et 6 % des ouvriers du fait du développement du travail en équipes alternantes.

J.- M. N.

(1) *Premières synthèses*, numéro 28. Août 1993.

Lire page 8
la déclaration de Mgr Decourtray

□ **Hausse de 1 % du taux de salaire horaire au deuxième trimestre.** – L'indice du taux de salaire horaire (TSH) *a progressé de 1 % au cours du* deuxième trimestre 1993 après 0,5 % au premier trimestre, ce qui porte à 2,8 % son augmentation entre juillet 1992 et juillet 1993. Pour cette dernière période, le gain de pouvoir d'achat serait de 0,7 point dans l'hypothèse d'une hausse de 2,1 % des prix hors tabac, souligne le ministère du travail.

Pour la troisième fois en moins d'un an

Nouveau changement à la tête de la banque centrale du Brésil

Le gouvernement d'Itamar Franco a nommé, samedi 14 *août, à la tête de la banque* centrale du Brésil, Pedro Malan, l'homme qui renégociait jusqu'à présent la dette du pays avec l'étranger. Quatrième gouverneur en moins d'un an, M. Malan succède à Paulo Cesar Ximenes : celui-ci avait remis samedi sa démission à la suite de désaccords avec la politique préconisée par le président Itamar Franco.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Deux semaines après l'annonce de la création d'une nouvelle monnaie, le cruzeiro real, qui a perdu trois zéros par rapport à l'ancien cruzeiro, le président de la banque centrale brésilienne a annoncé, samedi 14 août, sa démission. Ce départ, attendu depuis plusieurs jours, résulte, entre autres, d'une mésentente entre Paulo Cesar Ximenes et le président Itamar Franco au sujet de la validité des chèques « pré-datés », refusée par le premier et défendue par le second, et d'un désaccord sur les taux d'intérêt, que le président souhaite toujours voir baisser. C'est Pedro Malan, jusqu'à présent chargé à Washington de la renégociation de la dette extérieure brésilienne, qui a été appelé pour remplacer M. Ximenes.

Ce nouveau changement au sein de l'équipe économique, qui aura connu, en dix mois, cinq ministres de l'économie et quatre présidents de la banque centrale, survient à un moment difficile pour le pays. La « nouvelle politique économique » défendue par le titulaire du portefeuille des finances, Fernando Henrique Cardoso, n'est pour l'instant pas couronnée de succès, et doit, en ce qui concerne les futures règles d'augmentation indiciaires des salaires, très prochainement passer au Parlement. Il résulte de tout cela une *« impatience devant l'absence de résultats »*, comme le titrait, la semaine dernière en première page, le très sérieux quotidien financier *Gazeta Mercantil*.

Un professionnel reconnu

L'inflation a en effet atteint, au mois de juillet, son niveau record depuis trois ans, dépassant les 31 %, et les principaux organismes de prévisions économiques travaillent, pour le mois d'août, sur une hausse supplémentaire de 2 à 3 points. Dans les semaines qui viennent, le gouvernement doit en outre mettre au point deux dossiers « brûlants » : les nouvelles règles concernant les privatisations ainsi que l'accord définitif avec les principaux Etats du pays en ce qui concerne leurs dettes à l'égard de la fédération.

Quelques éléments positifs adoucissent cependant un peu ce lourd climat. L'équipe économique sort tout d'abord renforcée par ce nouveau changement en son sein : M. Malan est un professionnel internationalement reconnu, et un ami de longue date de l'actuel ministre des finances. Ensuite, la lutte contre l'évasion fiscale commence à porter ses fruits et les services du ministère ont pu annoncer que les amendes infligées avaient augmenté de 46 % en deux mois et que 900 millions de dollars d'impôts avaient d'ores et déjà été recouvrés. Le Trésor espère parvenir à récupérer ainsi l'équivalent de 5 milliards de dollars avant la fin de l'année.

Il reste qu'à l'approche d'une révision constitutionnelle, prévue pour dans deux mois, et à près d'un an de la prochaine élection présidentielle de novembre 1994 – un scrutin hautement dévoreur de subventions et de prébendes diverses, – le Brésil est loin d'être dans une position favorable à un moment où la plupart de ses voisins, petits ou grands, ont entamé une restructuration et un assainissement de leurs finances qui commencent, en Argentine comme en Bolivie, à donner des résultats encourageants. Le « géant » de l'Amérique du Sud a, lui, toujours du mal à mettre ses réformes en pratique... et son président, à maintenir en poste les principaux responsables de sa politique économique.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

MARCHÉS FINANCIERS

TOKYO, 16 août ⬆

Retournement de tendance

Après avoir fortement reculé dans la matinée, la Bourse de Tokyo a inversé sa tendance pour finir en hausse, lundi 16 août, à la suite d'anticipations d'une baisse du taux d'escompte au Japon alors que le yen est au plus haut face au dollar. L'indice Nikkei s'inscrit en fin de séance en hausse de 158,32 points, soit 0,75 %, à 20 901,49 points, presque son meilleur niveau du jour, après un plus bas de 20 548,85 points.

En dépit d'interventions répétées de la Banque du Japon, le dollar a atteint à Tokyo, en clôture, un nouveau plus bas contre la devise nipponne, à 101,25 yens, après avoir touché son plus bas niveau de l'après-guerre en séance, à 101,10 yens.

VALEURS	Cours du 13 août	Cours du 16 août
Ajinomoto	1 380	–
Bridgestone	1 310	1 310
Canon	1 370	1 380
Fuji Bank	2 480	2 480
Honda Motors	1 330	1 370
Matsushita Electric	1 370	1 380
Mitsubishi Heavy	713	711
Sony Corp.	4 380	4 370
Toyota Motors	1 830	1 860

CHANGES

Dollar : 6,0367 F ⬇

Le dollar fléchissait lundi 16 août, s'échangeant à 6,0367 francs contre 6,0550 vendredi au cours indicatif de la Banque de France. Le marché parisien était fermé, mais les transactions sur les autres places indiquaient un repli du franc face au mark. A Tokyo, le yen franchissait un nouveau record historique vis-à-vis du dollar.

FRANCFORT	13 août	16 août
Dollar (en DM)...	1,7075	1,7036
TOKYO	13 août	16 aoû.
Dollar (en yens)	102,40	101,25

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (16 août)	Clos%
New-York (13 août)	3 %

BOURSES

	12 août	13 août
(SBF, *base 100 : 31-12-81*) Indice général CAC	589,7	585,4
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	2 161,87	2 148
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	12 août	13 août
Industrielles	3 569,09	3 569,65
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	12 août	13 août
100 valeurs	3 009,10	3 010,10
30 valeurs	2 369,20	2 360,70
Mines d'or	201,10	190,40
Fonds d'Etat	101,71	101,93
FRANCFORT	12 août	13 août
Dax	1 904	1 906,58
TOKYO	13 août	16 août
Nikkei Dow Jones	20 745,17	20 901,49
Indice général	1 683,08	1 688

□ **Les marchés de Paris, Bruxelles et Madrid étaient fermés lundi 16 août.** – Les marchés des changes et les Bourses des valeurs de Paris, Bruxelles et Madrid étaient fermés lundi 16 août en récupération du 15 août, jour de la fête de l'Assomption.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Prix de détail : + 0,1 % en juillet.** – L'indice des prix de détail a augmenté de 0,1 % en juillet aux Etats-Unis par rapport au mois de juin. Des baisses importantes de prix des légumes, de la viande et du carburant ont compensé un gonflement des prix des fruits frais ou des billets d'avion, a expliqué le département du travail. En juin, les prix étaient restés inchangés. Entre juillet 1992 et juillet 1993, les prix de détail ont augmenté de 2,8 %.

JAPON

● **Production industrielle : + 1,9 % en juin.** – Reprise timide au Japon en juin : la production industrielle japonaise a augmenté de 1,9 % en juin par rapport à mai, contre une première estimation de 1,3 %, a annoncé lundi 16 août le ministère du commerce extérieur et de l'industrie. Par rapport à l'année précédente, la production industrielle a baissé de 4,6 % alors que les estimations préliminaires faisaient état d'une baisse de 5,1 %.

PORTUGAL

● **Production industrielle : – 3,9 % en avril.** – L'indice de la production industrielle a enregistré une baisse de 3,9 % en avril et de 6,4 % sur les quatre premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année précédente, selon des chiffres de l'INE (Institut national de la statistique) rendus publics samedi 14 août. Cette tendance à la baisse se vérifie dans presque tous les secteurs industriels (textile, papier, chimie, matériel électrique et matériel de transport).

□ **Les dix-neuf navires de la CGM sont immatriculés aux Kerguelen.** – Les dix-neuf navires de la Compagnie générale maritime (CGM) sont désormais immatriculés à Port-aux-Français, aux Kerguelen, a indiqué lundi 16 août l'armement public, à la suite de la publication des textes réglementaires autorisant l'inscription des navires de lignes régulières. Le décret instaurant un pavillon français *« bis »* a été publié le 5 août au *Journal officiel* (*le Monde* des 30 juillet et 6 août). La demande d'immatriculation a été déposée dès le lendemain par le PDG de la CGM, Eric Giuily, précise la CGM dans son communiqué. Les marins CGT de la flotte de la CGM ont lancé un mouvement de grève,

POINT DE VUE

Pour un nouveau projet européen

par Philippe Herzog

LES marchés financiers et les puissances capitalistes dominantes ont dynamité l'essentiel du système monétaire européen. Le gouvernement français prétend, contre toute évidence, que pour l'essentiel la construction européenne est préservée et que le franc n'est pas dévalué. Ces déclarations lénifiantes sont aussi inquiétantes parce qu'elles indiquent la poursuite des dogmes antérieurs. Les réalités et l'exigence démocratique plaident au contraire pour instaurer un débat public sur une nouvelle politique économique et européenne de la France.

La crise européenne est excessivement grave. Si le quasi-éclatement du cadre d'union économique et monétaire arrêté à Maastricht n'est pas un mal, les plages énormes de fluctuations monétaires et la faillite de la coopération ne constituent pas une souplesse, mais une régression. Les spéculateurs et les Etats-Unis se réjouissent de la division des Européens. Un flottement chronique des monnaies serait très dangereux.

En 1983, les communistes l'ont refusé, en proposant une réforme du système monétaire européen (SME) associant au principe de changes stables mais ajustables un cadre de coopération visant à empêcher ce qui s'est produit : la domination insolente du mark et de la politique monétaire allemande ; les pressions déflationnistes imposées aux partenaires européens, dont la France, *via* des taux d'intérêt prohibitifs. Aujourd'hui plus encore, une véritable coopération monétaire européenne est indispensable. Elle suppose des mesures puissantes de maîtrise des mouvements de capitaux et des changes rompant avec la dictature des marchés financiers. Elle doit permettre le financement de politiques concertées de réflation de l'emploi et de l'activité prenant appui sur une solidarité des industries et des réseaux publics européens.

De nouvelles cibles pour la spéculation

La fiction selon laquelle les « fondamentaux » de l'économie française sont sains doit sauter. L'hémorragie d'emplois, le chômage massif et la récession profonde attestent du contraire. L'économie réelle ne donne pas force au franc. Il a été dopé par les taux d'intérêt écrasants. Après avoir entrepris de faire baisser ces taux, le gouvernement a eu raison de refuser de les relever face aux spéculateurs. Mais dès lors c'est la fragilité de la politique menée depuis dix ans qui éclate.

La hausse de la Bourse atteste immédiatement du fait que la spéculation, loin d'être retombée, se porte sur de nouvelles cibles. Il serait naïf de penser que cela signifie une anticipation de reprise économique française. Cela menace de relancer la croissance financière. Les privatisations massives décidées par le gouvernement annoncent un renforcement des exigences de rentabilité au détriment du niveau de vie des Français et des débouchés de l'économie. Le plus dur de la bataille pour changer la politique économique est devant nous : stopper les suppressions d'emplois ; fournir un crédit à faible taux d'intérêt et utiliser les fonds disponibles, en prélevant sur les avoirs placés, pour construire une reprise de l'activité réelle et financer les créations d'emplois potentiellement nombreuses.

Le refus d'une véritable coopération entre Etats européens est patent. Mais gare à leurs tentatives de restaurer ce qui a failli et de préparer un ersatz de Maastricht. Il serait dramatique de se soumettre encore aux choix du couple étatique franco-allemand et de laisser aux seuls experts financiers et aux gouvernements la conduite des futures négociations, alors qu'il y a besoin de changements radicaux. Les démocrates, les progressistes doivent se saisir eux-mêmes de l'élaboration d'un nouveau projet européen.

▶ **Philippe Herzog est membre du bureau politique du Parti communiste français, responsable de la section économique du comité central.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par **MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès **ABO**

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 — PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
________ Code postal : ________
Localité : ________ Pays : ________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

EGLISE DE LA MADELEINE. Chœur et orchestre Sinfonietta de Paris : 21 h mer. Corinne Laporte (soprano), Marie-Hélène Gatti (mezzo-soprano), Robert Catania (ténor), Lawrence Albert (basse), Lucien Jean-Baptiste (direction). Mozart.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. *Académie de l'île Saint-Louis* : 21 h mar. Ensemble vocal Patrick Marco, Scott Sandmeier *(direction). Mozart,* Schubert.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Le Philharmonia de chambre de Paris : 18 h 30 et 21 h mer., jeu., ven., sam. *Dario Perez (violon, direction).* Pachelbel, Albinoni, Mozart, Bach. Le Philharmonia de chambre de Paris : jusqu'au 31 août 1993. 18 h 30 et 21 h lun., mar. Dario Perez (violon, direction). Vivaldi, Cima.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Académie de l'île Saint-Louis : jusqu'au 19 août 1993. 20 h 45 mer., jeu. Scott Sandmeier (direction). Pergolese, Bach. Académie de l'île Saint-Louis : 20 h 45 sam. ; 17 h dim. Ensemble vocal Patrick Marco, Scott Sandmeier (direction). Mozart, Schubert.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). *Gabriel Fumet, Jean Galard : 21 h mer.,* jeu., dim. Flûte, orgue. Bach, Albinoni, Telemann, Pachelbel, Mozart, Vivaldi. Ensemble Ars Antiqua de Paris : jusqu'au 25 septembre 1993. 19 h et 21 h sam. Musique au temps des Croisades, l'art de Guillaume de Machaut, Gabriel Fumet, Richard Siegel : 21 h mar. Flûte, clavecin. Bach, Mozart.

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). Udo Reinemann, David Selig : 17 h 30 dim. Baryton, piano. Schubert. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux. Pierre Reach : 17 h 30 sam. Piano. Bach. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Alain Jean-Marie Beguine Reflexion : 22 h 30 mer., jeu. *Avec Eric Vincenot et Serge Marne ;* Equip'out : 22 h 30 ven., sam. Avec Pip Pyle, Elton Dean, Paul Roger et Francis Lockwood ; *Jean-Michel* Pilc Trio : 22 h 30 dim. ; Eric Schultz Quartet : 22 h 30 lun. ; Francis Lockwood Trio : 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Nguyen Le, Francis Lassus, Richard Bona : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Espace vital Trio : 22 h 30 lun. ; Jean-Michel Pilc Trio : 22 h 30 mar.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Gérard Marmet Quartet : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim. ; Georges Mac Intosh : 22 h 45 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Bert de Kort : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Gene Mighty Flea Conners : jusqu'au 31 août 1993. 21 h 30 dim., lun., mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Amar and the Alligators : jusqu'au 25 août 1993. 22 h 30 mer. ; Alain Berquez and Blues Heritage : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; House Band : jusqu'au 29 août 1993. 22 h 30 dim. ; Deadicace : 22 h 30 lun. ; Joe Bar : 22 h 30 mar.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Jeffery Smith & The Carl Schlosser Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Stefan Patry : jusqu'au 4 septembre 1993. 22 h 30 mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Yannick Delaunay : 22 h 30 jeu. ; Gilbert Leroux Washboard Group : 22 h 30 ven., sam.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Alain Bouchet Trio : 22 h 30 mer., jeu., ven., *sam. ; Chris Henderson Band :* jusqu'au 26 septembre 1993. 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : jusqu'au 31 août 1993. 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Serge Rahœrson : jusqu'au 28 août 1993. 22 h ven., sam., dim., lun., mar.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Manu le Prince et Jean-Yves Candela : jusqu'au 28 août 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Chant, piano.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Rhoda Scott : 21 h mer., jeu. ; Cathy's Blues Band : 21 h ven. ; Paris Barcelone : 21 h sam. ; Luther Allison : 21 h mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Gene Mighty Flea Conners : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Philippe Audibert Cake Walk Dance : 22 h *mar.*

SUNSET(40-26-46-60). Eric Seva Quartet : 22 h 30 ven., sam.

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB(60-45-75-16). Sean Gourley Quartet : 21 h mer., jeu. ; Césarius Alvim Piano Solo : jusqu'au 29 août 1993. 21 h dim., lun. ; Christophe Brunard Quartet : 21 h ven., sam. ; F. Faure, D. Fournier, P. Laccarrière : 21 h mar.

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Air de Paris : jusqu'au 11 septembre 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Avec Lou Volt, Marie-Line, Bonbon (mise en scène).

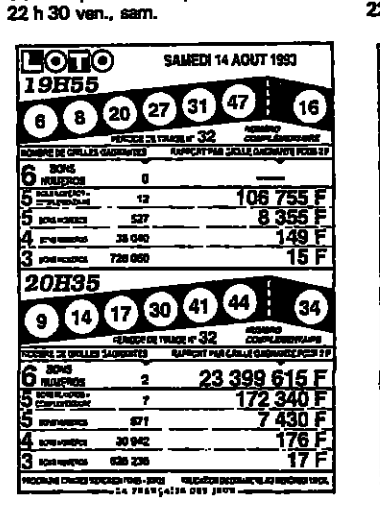
LE BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Tiens bon ! : jusqu'au 2 septembre 1993. 21 h mer., jeu., dim., mar. Spectacle musical de Samuel Légitimus.

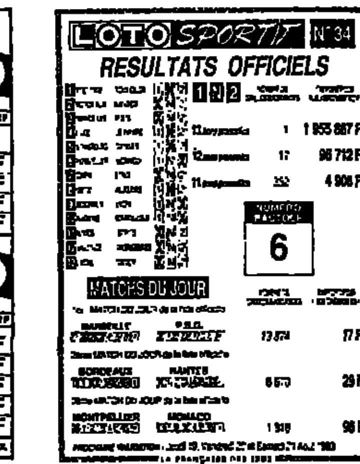
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Deux blondes et un piano : jusqu'au 31 août 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Spectacle d'opérettes et de chansons. Avec Andréa Goust et Anne Bernanonse, Marc Séclin (mise en scène).

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Christophe Belhair : 15 h 30 dim.

TOURTOUR(48-87-82-48). *Ashran M. Le* Groove : jusqu'au 11 septembre 1993. 22 h mar.





PARIS EN VISITES

MARDI 17 AOUT

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours). 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois, L. A. Lavigne).

« Le chef-d'œuvre de l'éclectisme du Second Empire : l'Opéra de Paris » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lully (Monuments historiques).

« L'Opéra-Garnier : histoire, construction et dessous » (limité à trente personnes), 14 heures, dans le vestibule, statue de Lully (Monuments historiques).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-*Paul (I. Hauller). « L'hôpital Saint-Louis* et les abords du canal Saint-Martin », 14 h 30, sortie du métro Colonel-Fabien (D. Fleuriot).

« Hôtels et jardins du sud du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

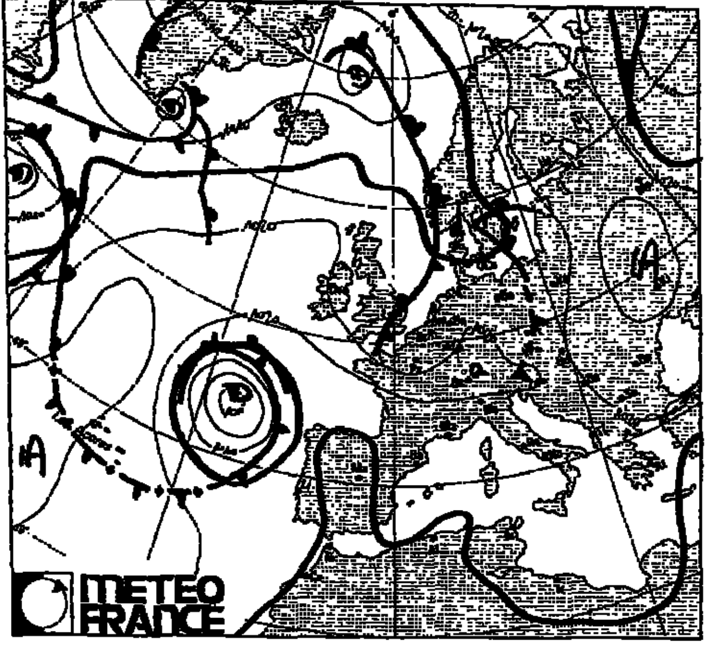
« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (premier parcours) », 15 heures, 1, rue du Louvre (L.-A. Lavigne).

« Marais prestigieux, de l'hôtel de Lamoignon à l'hôtel des Ambassadeurs (avec accès à la visite de la cour) », 15 heures, sortie métro Chemin-Vert (Paris et son histoire).

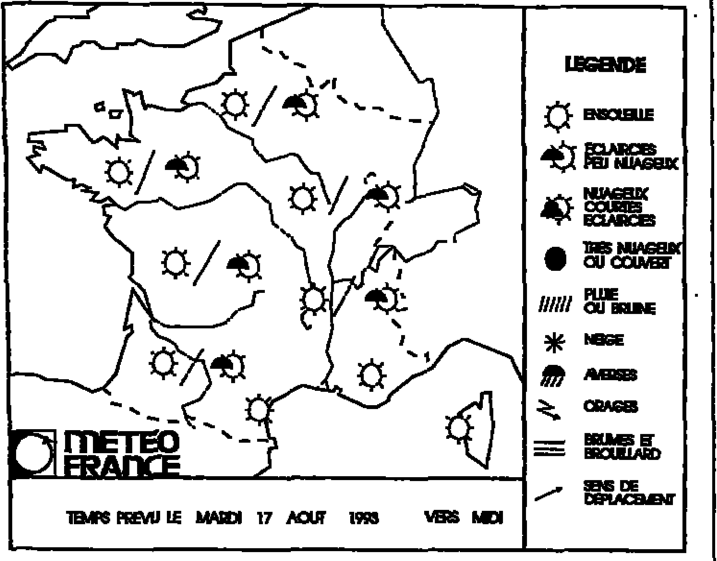
« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h 30 et 18 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et *d'ailleurs).*

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 AOÛT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 17 AOÛT 1993

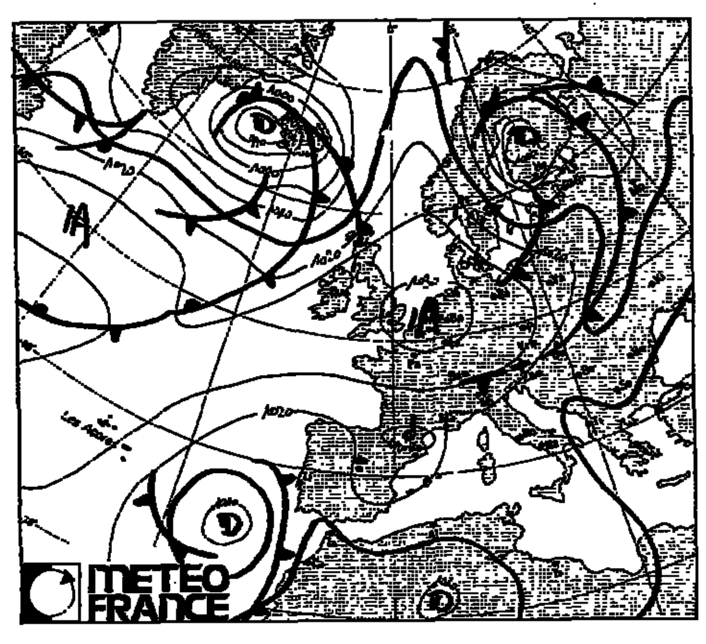


Mardi : du soleil et des conditions anticycloniques partout. – Journée agréable et bien ensoleillée en toute région. Il fera un peu frais en fin de nuit, mais l'après-midi sera tout à fait estivale. Un léger vent d'est-nord-est se lèvera sur un quart nord-ouest du pays.

Les températures matinales seront souvent en baisse : 10 à 14 degrés sur la moitié nord du pays, 14 à 16 au sud et 17 à 20 en Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 21 à 23 près de la Manche, 24 à 26 sur les régions du Nord-Ouest, jusqu'à 28 dans le Centre et le Nord-Est, et 27 à 30 degrés pour les régions du Midi.

PRÉVISIONS POUR LE 18 AOÛT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-8-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-8-1993 à 18 heures TUC et le 16-8-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	31	18	D
BIARRITZ	23	16	D
BORDEAUX	26	16	D
BOURGES	26	12	N
BREST	19	11	C
CAEN	22	12	N
CHERBOURG	19	11	N
CLERMONT-FER.	25	13	D
DIJON	26	14	N
GRENOBLE	30	15	D
LILLE	24	14	C
LIMOGES	22	14	D
LYON	26	15	D
MARSEILLE	31	20	D
NANCY	24	12	D
NANTES	22	10	D
NICE	29	21	D
PARIS-MONTS.	26	16	D
PAU	24	14	D
PERPIGNAN	30	17	D
POINTE-A-PITRE	32	23	N
RENNES	23	12	D
ST-ETIENNE	27	14	D
STRASBOURG	29	15	D
TOULOUSE	25	16	N
TOURS	26	10	N

ÉTRANGER			
ALGER	30	23	C
AMSTERDAM	23	14	C
ATHÈNES	32	24	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	27	19	N
BELGRADE	34	18	D
BERLIN	30	17	D
BRUXELLES	24	14	N
LE CAIRE	34	24	D
COPENHAGUE	21	16	C
DAKAR	30	26	D
GENÈVE	28	14	D
ISTANBUL	29	23	D
JÉRUSALEM	32	19	D
LISBONNE	29	15	D
LONDRES	23	14	C
LOS ANGELES	21	18	D
LUXEMBOURG	23	13	D
MADRID	32	17	D
MARRAKECH	36	19	D
MEXICO	23	13	N
MILAN	31	14	D
MONTRÉAL	27	16	D
MOSCOU	20	11	D
NAIROBI	18	12	C
NEW-DELHI	37	29	D
NEW-YORK	31	22	C
PALMA-DE-MAJ.	30	18	D
OSLO	–	–	–
PÉKIN	23	19	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	29	20	D
HONGKONG	29	25	C
SÉVILLE	36	22	D
SINGAPOUR	33	28	A
STOCKHOLM	19	15	C
SYDNEY	24	13	D
TOKYO	29	22	C
TUNIS	35	24	N
VARSOVIE	31	16	D
VENISE	32	20	D
VIENNE	32	18	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Assomption cathodique

CE qu'il y a de bien avec la télévision, c'est qu'elle est sans grandes surprises. Sauf quand l'actualité lui fait la grâce de lui jouer un tour à sa façon. Après quelques semaines de sevrage, dont on ne répètera jamais assez combien il est bénéfique, le petit écran retrouve logiquement droit de cité au retour des vacances. Et, en ce dimanche de l'Assomption, les journaux télévisés faisaient un effort louable pour coller à l'événement. Pour lui donner fastes et pompes, ils disposaient de deux étoiles consacrées, blanche et noire, le pape Jean-Paul II et l'athlète américain Carl Lewis.

Le pape terminait à Denver sa tournée américaine et ses paroles avaient, au bout de huit jours, perdu de leur attrait. On se contenta donc, sur TF 1 comme sur France 2, de noter son discours, devenu rituel, pour le droit à la vie et contre le *«massacre des innocents»*, ainsi que la condamnation acerbe des déviances sexuelles de certains prêtres américains. Et puis on passa à Edouard Balladur, plus prélat que jamais, qui avait choisi lui aussi la blancheur, mais celle des cimes, pour célébrer la soixante-neuvième fête de la Compagnie des guides de Chamonix. On nota avec amusement que TF 1 ne vit dans Roger Frison-Roche qu'un *«guide de haute montagne»* parmi d'autres, en oubliant que les écrits de celui qui décerna au premier ministre ses brevets de *«discrétion et de charme»* avait plongé dans le ravissement des générations d'apprentis alpinistes.

Mais les vraies stars étaient ailleurs : toutes les chaînes psalmodiaient, scandaient, ovationnaient les huit partants – tous Noirs – du 100 mètres hommes de Stuttgart, événement qui avait la bonne idée de se situer en fin de parcours du journal. Le reporter de France 2 s'emmêlait dans les superlatifs, encensant Carl Lewis et ses rivaux, mettant face à face l'*«immense champion»* et les *«seigneurs de la vitesse»* et autres *«stars du sprint»*. On était dans l'hyperbole, on était bien à la télévision. On attendait Carl Lewis, ce fut Linford Christie. Un nom qui semblait façonné pour ce jour d'Assomption.

Ce signe (du ciel?) n'empêcha pas «Soir 3» de donner dans le primitif, voir le païen. Une séquence de son magazine «Dimanche soir» montrait quelques trois cents adeptes de la peinture créative, de la danse expérimentale, du cri primal, bref des manifestations de ce *new age* à la française qui s'inventait dans un camp près de Royan. En prime, la chaîne donnait la parole, pour les commentaires, à Michel Malherbe, historien des religions, et à Bernard Cathelat, gourou des sociostyles, dont l'allure – barbe et cheveux longs – renvoyait à l'image d'un christ des temps cathodiques expliquant les règles du marketing et de la sociologie.

YVES-MARIE LABÉ

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 16 août

TF 1

20.40 Sport : Athlétisme.

Championnats du monde, à Stuttgart : les épreuves de la journée; finale du 100 m dames.

20.50 Jeu : Le Trésor de Pago-Pago. Animé par Olivier Chiabodo et Sophie Lafortune.

22.30 Téléfilm : Un beau petit milliard. De Pierre Tchernia.

0.15 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : résumé des épreuves de la journée.

0.45 Sport : F1 Magazine. Spécial Grand Prix de Hongrie, à Hungaroring : résumé de la course et analyse d'Alain Prost.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : La Milliardaire. De Jacques Ertaud (1re partie) (redif.).

22.20 Variétés : Les Francofolies de La Rochelle. Les meilleurs moments du festival 1993. Avec Michel Fugain, Vanessa Paradis, Jean-Louis Aubert, Paul Personne, Calvin Russel, Noir Désir, Johnny Hallyday, Nilda Fernandez, Etienne Daho, Jacques Dutronc, Dan Bigras, Maurane, Michel Jonasz, Serge Reggiani.

23.35 Journal et Météo.

23.55 Série : Un privé sous les tropiques.

0.50 Série : Le Privé.

FRANCE 3

19.55 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : finale du 3 000 m dames; finale du 5 000 m messieurs; finale du 100 m dames.

21.20 Cinéma : Mado. ■■ Film français de Claude Sautet (1976). Avec Michel Piccoli, Ottavia Piccolo, Jacques Dutronc.

23.15 Journal et Météo.

23.45 Magazine : Strip-tease. ▶ De Jean Libon et Marco Lamensch. L'homme qui valait 5 000 bals, de Fédéric Siaud; Le théâtre de la biche, de Marco Lamensch et Jean Libon; Gaz à tous les étages, de Stéphane Le Gall.

0.40 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Harley Davidson et l'homme aux santiags. ■ Film américain de Simon Wincer (1991).

22.05 Flash d'informations.

22.15 Court métrage : Le Club des garçons morts. De Mark Christopher.

22.40 Cinéma : Sans un cri. ■■ Film franco-belgo-italien de Jeanne Labrune (1991).

0.10 Surprises.

0.15 Cinéma : Grand Prix Australia. Film franco-américain, classé X, d'Alex de Renzy (1992).

ARTE

20.40 Téléfilm : Made in Hollywood. De Bruce et Norman Yonemoto.

21.40 Téléfilm : Utopia. De Sohrab Shahid Saless.

0.45 Cinéma d'animation : Snark. Invidia, de Manuel Gomez (9 min).

M 6

20.45 Téléfilm : Le Monstre des profondeurs. De Peter Carter.

22.30 Cinéma : Alligators. □ Film italien de Sergio Martino (1979).

0.00 Informations : Six minutes première heure.

0.10 Magazine : Culture pub.

0.35 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. Big Band de Rouen.

FRANCE-CULTURE

20.50 Dramatique. La Recluse, de Jacques-René Doyon, adaptation de Cosima de Boissoudy (rediff.).

22.40 Musique : Avignon 1993. Musiques du Bassin méditerranéen. 1. Espagne : flamenco éternel.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Festival Tibor Varga, à Sion) : Les Hébrides, ouverture, de Mendelssohn; un concerto pour violon et orchestre du répertoire romantique; Symphonie nº 8 en fa majeur op. 93, de Beethoven, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. : Laurent Gay; sol. : lauréat du concours international de violon).

23.00 Concert (donné le 22 juillet lors du Festival de Radio-France et de Montpellier) : Jazz, avec Julia Migenes et Dee Dee Bridgewater, André Caccarelli, batterie, Hein Van de Geyn, contrebasse, Thierry Eliez et Bruno Fontaine, pianos.

0.35 Bleu nuit. Par Jean-Pierre Daubresse. Al et Mike Grey, trombonistes, à Nice, en juillet 1990.

Mardi 17 août

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.

16.15 Jeu : Une famille en or.

16.45 Club Dorothée vacances.

18.05 Série : Chips.

18.55 Série : Premiers baisers.

19.25 Série : Hélène et les garçons.

20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.40 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : les épreuves de la journée; finale du 800 m dames.

20.50 Cinéma : Le gendarme se marie. □ Film français de Jean Girault (1968).

22.25 Série : Le Triplé gagnant. Le Grand Chêne, de Jean-Pierre Prévost.

23.55 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : résumé des épreuves de la journée.

FRANCE 2

15.55 Jeu : Des chiffres et des lettres.

16.20 Série : L'Equipée du Poney Express.

17.10 Magazine : Giga.

18.00 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : qualifications du 200 m dames; demi-finales des 400 m haies messieurs et dames; finale du disque messieurs; finale des 400 m dames et messieurs.

20.00 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : Garou-Garou, le passe-muraille. ■ Film français de Jean Boyer (1950).

22.15 Magazine : De quoi j'ai l'air? Présenté par Bruno Masure.

23.15 Journal et Météo.

23.25 Série : Un privé sous les tropiques.

FRANCE 3

15.40 Série : La croisière s'amuse.

16.30 Variétés : 40° à l'ombre.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

19.00 Le 19-20 de l'information.

20.00 Sport : Athlétisme. Championnats du monde, à Stuttgart : finale des 800 m dames et messieurs; heptathlon dames (800 m).

21.05 Série : Guerres privées. Nouvelle Cuisine, de William M. Finkelstein.

21.55 Planète chaude. Beyrouth, des balles et des ballons, documentaire de Frédéric Laffont.

22.55 Journal et Météo.

23.20 Documentaire : Les Chemins des hommes. Doisneau des villes... Doisneau des champs..., de Patrick Cazals.

CANAL PLUS

15.45 Cinéma : Rien à perdre. ■ Film américain de Gary Sinise (1988).

17.35 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Série animée : Batman.

18.55 Le Top.

19.29 Série animée : Tam-tam.

19.30 Flash d'informations.

19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.

20.35 Cinéma : La Chanteuse et le Milliardaire. ■ Film américain de Jerry Ress (1990).

22.25 Flash d'informations.

22.30 Cinéma : Harley Davidson et l'homme aux santiags. ■ Film américain de Simon Wincer (1991, v.o.).

0.05 Cinéma : Waxwork 2. □ Film américain d'Anthony Hickox (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Le Théâtre du monde à Munich. Les meilleurs moments du Festival de théâtre de Munich (rediff.).

18.35 Série : Graphic.

19.00 Magazine : Rencontre.

19.30 Documentaire : Des Images qui ont fait l'Histoire. De Guido Knopp et Ulrich Lenze. Le Baiser.

19.40 Cinémémo : Vers la guerre 1936-1939.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : Double vie. Soirée conçue par Vivien Marx.

20.41 Documentaire : Les Illégaux. De Tom Bower.

21.35 Documentaire : Ami ou Ennemi. ▶ Ibrahim Böhme entre dissidence et Stasi, de Beate Frenkel et Torsten Preuss.

22.05 Documentaire : Les Chevaliers de l'Ouest. D'Elise Fried

22.35 Documentaire : Personne le sait... Doubles vies homosexuelles. De Sabine Zurmühl.

23.25 Cinéma : Proches parents. ■ Film canadien d'Atom Egoyan (1984).

M 6

13.55 Magazine : Destination vacances.

17.05 Variétés : Multitop.

17.35 Série : Rintintin Junior.

18.00 Série : O'Hara.

19.00 Série : Deux flics à Miami.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Cosby Show.

20.40 Le mardi, c'est permis.

20.41 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon. Le rêve d'un enfant : Laurent et les flamants.

20.45 Téléfilm : La Traversée de l'enfer. De Carl Schultz.

23.10 Série : Mission impossible.

FRANCE-CULTURE

20.50 Dramatique. Louis Bonbon perpétuelle, de Maurice Kherroubi (rediff.); à 22.02, Le Lac de Castoria, de Claude Pujade-Renaud (rediff.).

22.40 Musique : Avignon 1993. Musiques du Bassin méditerranéen.

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 12 juin lors des Journées Campra à Versailles) : Dixit Dominus, Laudate Pueri Dominum, Calicem Salutaris, Lauda Jerusalem, Magnificat, Te Deum, de Campra, par Les Pages de la Chapelle (Maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles), La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : Jean-Claude Malgoire.

21.30 Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Six Pièces lyriques, de Grieg; Six petites pièces op. 19, de Schoenberg; Sonate nº 32 en ut mineur op. 111, de Beethoven; Etude Phantasy, de Corigliano; Mazurkas en ut majeur op. 24 nº 2, en la mineur op. 17 nº 4, en fa mineur op. 68 nº 4, Barcarolle en fa dièse majeur op. 60; Paraphrase de la Juive de Halévy, par Stephen Hough, piano.

0.35 Bleu nuit.

Le Monde

Sur les marchés des changes

Le franc reste faible

Deux semaines après le compromis de Bruxelles du 2 août, consacrant l'élargissement des marges de fluctuations au sein du système monétaire européen (SME), le franc est toujours affaibli sur les marchés des changes. Lundi 16 août, le marché parisien était fermé pour la fête de l'Assomption, mais sur les autres places européennes, le mark s'échangeait à 3,5465 francs, son plus haut cours historique. L'ancien plafond de la monnaie allemande dans le SME était de 3,4305 francs. Le mark gagnait aussi du terrain face à la couronne danoise et au franc belge.

Les opérateurs s'inquiètent de la lenteur de la décrue des taux en France, alors que la Banque de France tente de reconstituer ses réserves de change, devenues négatives fin juillet. En outre, les propos tenus jeudi 12 août par Édouard Balladur sur la nécessité d'une *«remise en ordre»* du marché des changes, ainsi que ceux du ministre belge de l'économie, Philippe Maystadt, alimentent des rumeurs selon lesquelles Paris pourrait réintroduire un contrôle des mouvements de capitaux.

Par ailleurs, le yen s'est inscrit lundi 16 août à un nouveau niveau historique face au dollar, la monnaie américaine s'échangeant à Tokyo à 101,25 yens, contre 102,40 yens vendredi.

Au cours de sa confrontation avec l'ancien ministre

Le juge Beffy devait invoquer des faits nouveaux concernant l'alibi fourni à Bernard Tapie par Jacques Mellick

Le juge Bernard Beffy devait entendre pour la deuxième fois, lundi 16 août en début d'après-midi, Jacques Mellick, adjoint au maire de Béthune, dans le cadre de l'enquête sur la tentative de subornation de témoin après le match VA-OM. Des *«faits nouveaux»* lui permettent de mettre en doute la visite de l'ancien ministre socialiste au siège de Bernard Tapie Finance dans l'après-midi du 17 juin. A son entrée dans le bureau du juge, M. Mellick a annoncé qu'il allait demander sa mise en examen pour avoir accès au dossier.

Les déclarations faites vendredi 13 août *(le Monde* daté 15-16 août) par Jacques Mellick, adjoint au maire de Béthune, qui a fourni à Bernard Tapie un alibi dans sa tentative présumée de subornation de témoin après le match de football Valenciennes-Marseille, ont incité le juge d'instruction Bernard Beffy à sortir de sa réserve. Alors que l'ancien ministre dénonçait une *«machination politique»* en faisant état de la mobilisation de soixante-dix inspecteurs et cinq commissaires de police, le juge a réfuté ces chiffres, samedi, en précisant : *«Tout juste doit-il y en avoir la moitié»*.

Le juge d'instruction s'est surtout élevé contre les critiques formulées par Jacques Mellick sur les méthodes utilisées par les policiers, notamment à l'occasion des gardes à vue. Il s'est déclaré prêt à recevoir toutes les personnes qui auraient subi des *«pressions psychologiques»* ou qui lui présenteraient des certificats médicaux attestant de mauvais traitements. Mais il a également souhaité que *«toutes les personnes qui travaillent à la communauté du Béthunois ou à la mairie de Béthune et qui subissent des pressions de la part de leur employeur se fassent connaître auprès de la justice.»*

Dans cette déclaration, le juge Beffy faisait sans doute plus particulièrement allusion à la réunion qui aurait été organisée le 10 août par des responsables de la mairie de Béthune pour tenter d'harmoniser le témoignage des personnes présentes à la réception du 17 juin organisée en l'honneur des agents recrutés par la communauté du Béthunois. Les versions successives de Jacques Mellick sur son emploi du temps pour l'après-midi de ce 17 juin, sont, en effet, de plus en plus mises en doute et contestées par les enquêteurs.

Déjà circonspects après la révélation pour le moins tardive du rendez-vous de Jacques Mellick au siège de Bernard Tapie Finance, les enquêteurs ont, semble-il, réuni depuis plusieurs indices matériels rendant peu plausibles les affirmations de l'ancien ministre. Ainsi est-il peu vraisemblable que Jacques Mellick ait pu effectuer, le 17 juin, les 211 kilomètres séparant Paris de Béthune en quatre-vingt-dix minutes comme il le prétend alors que l'autoroute du Nord pouvait être embouteillée à cette date à la sortie de la capitale par la tenue du Salon du Bourget.

Samedi 14 août, le juge Beffy a annoncé qu'il aurait des *«faits nouveaux»* à apporter à Jacques Mellick, qu'il a convoqué lundi 16 pour une deuxième audition. Selon nos informations, les vérifications effectuées auprès de la SANEF (Société des autoroutes du Nord de la France) n'auraient pas permis de trouver trace d'un passage de la R25 de l'ancien ministre dans l'après-midi du 17 juin. Ces passages sont habituellement réglés par une carte de télépéage. En revanche, il aurait bien emprunté cette autoroute le 16 et le 18 juin. Interrogé jeudi 12 août à Bastia, Jean-Pierre Deck, collaborateur de Bernard Tapie qui, au dire de ce dernier, aurait accueilli Jacques Mellick à son arrivée au siège de Bernard Tapie Finance le 17 juin, aurait bien confirmé une visite de l'ancien ministre dans le courant du mois de juin, mais pas le 17.

Si ces informations étaient confirmées, elles détruiraient l'alibi de Bernard Tapie qui nie avoir reçu au même moment Bruno Primorac, l'ancien entraîneur de Valenciennes, pour lui proposer d'avouer que c'est l'équipe nordiste, menacée de relégation en deuxième division, qui aurait tenté de négocier le résultat.

GERARD ALBOUY

Déjà à Nantes en 1992...

A l'occasion de sa dernière audition par le juge Bernard Beffy, le 12 juillet à Valenciennes, le Marseillais Jean-Jacques Eydelie, qui avait reconnu avoir servi d'intermédiaire pour la tentative de corruption de joueurs valenciennois (*le Monde* du 14 juillet), aurait aussi révélé avoir lui-même fait l'objet, alors qu'il jouait encore à Nantes, d'une tentative de corruption de la part de Jean-Pierre Bernès, l'ancien directeur général de l'OM

France football, qui publie cette information dans son numéro du mardi 17 août, précise que cette tentative de corruption aurait eu lieu à l'occasion du match Nantes-OM du 5 mars 1992. Jean-Jacques Eydelie, qui avait déjà été «approché» par le club marseillais pour un transfert en fin de saison, se serait vu proposer, ainsi que l'un de ses coéquipiers, une somme de 350 000 francs pour *«lever le pied»*. Le futur marseillais aurait *«refusé catégoriquement»*, ce qui n'aurait pas empêché l'OM de s'imposer (1-0).

Ces déclarations expliqueraient la réaction du procureur, Eric de *Montgolfier*, qui aurait laissé entendre, courant juillet, qu'il avait beaucoup appris sur les pratiques répréhensibles dans le football professionnel, mais qu'il s'en tiendrait au seul match Valenciennes-OM. Ces informations auraient été transmises aux autorités judiciaires de Nantes.

□ **Un journaliste de France 3 pris à partie à la fin du match OM-PSG.** – Un journaliste pigiste de France 3, Zindine Boudaoud, a été pris à partie, dimanche 15 août à Marseille, à l'issue du match OM-PSG, par Jean-Pierre Bernès et des gardes du corps du club. Le journaliste filmait l'ancien directeur général du club à l'extérieur du stade, montant dans sa voiture, et désirait l'interviewer. Jean-Pierre Bernès a arraché le micro du journaliste, et les gardes du corps l'ont insulté, lui ont donné des coups de pied, et ont pris la cassette du caméraman, selon la rédaction de France 3. Les gardes du corps ont visionné la cassette sur la caméra et ont obligé le caméraman à l'effacer, devant plusieurs journalistes témoins.

□ **Charles Pasqua met en garde *«ceux qui traitent les policiers de voyous ou autre»*.** – Répondant à Jacques Mellick, qui avait dit que *«des policiers avaient agi comme des voyous»*, le ministre de l'intérieur, interrogé samedi 14 août dans le journal télévisé de 20 heures sur TF 1, a mis en garde *«ceux qui traitent les policiers de voyous ou autre. Les tribunaux sont là aussi pour sanctionner»*.

□ **L'avocat de Jacques Glassmann réclame la recherche de la caméra jetée à la mer par Bernard Tapie.** – Eric Dupont-Moretti, avocat du footballeur valenciennois Jacques Glassmann, a annoncé, lundi 16 août, son intention de demander au juge Beffy de lancer une commission rogatoire afin de retrouver la cassette contenue dans la caméra de France 3, jetée à la mer le 22 juillet par Bernard Tapie. Un caméraman de France 3 venait alors de filmer des images du *Phocéa*, le yacht de Bernard Tapie, où Jean-Pierre Bernès avait *embarqué. Cette caméra, immergée* à 20 mètres de profondeur, a déjà fait l'objet de recherches, de la part de France Télévision, interrompues après trois jour d'insuccès (*le Monde* du 14 août).

Après huit mois d'exil dans le sud du Liban

Les Palestiniens expulsés par Israël acceptent un retour échelonné dans leurs foyers

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

Huit mois d'exil très dur et un fort sentiment d'abandon ont eu raison de la détermination des trois cent quatre-vingt-seize Palestiniens expulsés au Liban par Israël, en décembre *(le Monde* du 14 août). Leur porte-parole a confirmé, dimanche 15 août, que, à l'issue d'un «référendum», ils avaient accepté la proposition israélienne d'un retour échelonné, qui devrait permettre à quelques deux cents d'entre eux de regagner à la mi-septembre les territoires occupés. Abdel Aziz Rantissi a expliqué ce revirement par l'accroissement du nombre des malades dans le campement, la poursuite des négociations de paix et le désintérêt des médias.

Parmi les raisons invoquées par M. Rantissi pour expliquer ce changement d'attitude, la poursuite des négociations de paix paraît la plus significative. Membres du mouvement Hamas ou du Jihad islamique, opposés à ces pourparlers, les représentants du groupe ne faisaient pas mystère de leur volonté de placer l'OLP dans une situation telle qu'elle devrait renoncer au processus. Certes, dans un premier temps, les négociations ont été bloquées par cette expulsion massive. Mais bien décidée à ne pas laisser les mouvements intégristes peser sur les négociations, l'OLP, soutenue en cela par ses partenaires arabes, s'est vite contentée, après un baroud d'honneur, d'un compromis obtenu par Washington en février, prévoyant le retour en trois étapes des bannis, et du renouvellement par les Etats-Unis de leur opposition de principe à la politique de déportation.

Leur combat étant devenu inutile, les expulsés, qui campaient dans le sud libanais, ont donc capitulé devant des conditions de vie qui, malgré une certaine amélioration, restaient très difficiles. Cette bataille perdue risque toutefois d'accroître l'amertume de tous ceux qui dénoncent *«la politique des deux poids et deux mesures»*, quand il s'agit d'Israël. Votée le 18 décembre par le Conseil de sécurité de l'ONU, la résolution 799, qui exigeait le retour *«immédiat»* de *«tous les bannis»* est en effet une fois de plus restée lettre morte.

FRANÇOISE CHIPAUX

De Tunis à Düsseldorf

Un fondamentaliste égyptien a détourné un Boeing de la KLM

Le détournement d'un Boeing 737 de la compagnie néerlandaise KLM assurant le vol Tunis-Amsterdam, dimanche 15 août dans l'après-midi, s'est terminé sans violence vers 2 heures du matin dans la nuit de dimanche à lundi, soit quelque treize heures après son debut. Peu après l'atterrissage, l'homme, âgé de cinquante-cinq ans, qui s'est présenté comme un Egyptien fondamentaliste, avait libéré les cent trente et un passagers de l'appareil et quatre des sept membres de l'équipage. Par la suite, il avait relâché le copilote, une jeune femme, tout en réclamant la libération, d'ici lundi matin, du cheikh Omar Abdel Rahmane, guide spirituel d'un mouvement islamiste intégriste égyptien détenu aux Etats-Unis pour infraction aux lois américaines sur l'immigration, dont des disciples ont été inculpés pour l'attentat contre le World Trade Center à New-York, qui a fait six morts et un millier de blessés le 26 fevrier dernier. Néanmoins, Michael Warren, l'un des avocats du cheikh, a affirmé : *«Le cheikh Omar Abdel-Rahman n'a pas parrainé le détournement. Il ne cautionne pas ce que le pirate a fait. Il n'est au courant de rien.» «Ce pirate ne faisait qu'exprimer son indignation devant cet emprisonnement»*, a ajouté l'avocat. Le pirate de l'air, qui menaçait de faire sauter l'appareil, avait exigé de se rendre aux Etats-Unis pour y récupérer le cheikh. Il avait aussi réclamé des sanctions des Nations unies contre la Serbie.

Dans le courant de la nuit, après que les deux derniers otages, le commandant de bord de l'appareil et un steward, se furent enfuis, la police a fait irruption dans l'appareil, a indiqué un porte-parole des autorités. Aucun coup de feu n'a été tiré. L'homme n'avait aucun engin explosif, contrairement à ce qu'il prétendait. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Recrudescence des maladies infectieuses en Russie

L'un des principaux voyagistes britanniques, Thomson Holidays, a annoncé, samedi 14 août, la suspension de ses voyages à destination de Moscou et Saint-Pétersbourg en raison d'une épidémie de diphtérie qui sévit actuellement en Russie.

Cette décision reste isolée, puisque l'association britannique des agences de voyage, regroupant sept mille adhérents, a réaffirmé que les voyages en Russie ne présentaient pas de danger et se contente de recommander aux touristes de s'assurer qu'ils sont vaccinés.

La diphtérie n'est pas la seule maladie infectieuse à se répandre de nouveau en Russie : le choléra, la fièvre typhoïde et la tuberculose sont réapparues dans des proportions qui inquiètent les autorités sanitaires. Le recul des vaccinations, la désorganisation des services publics – donc du service de santé – et le manque de contrôle sanitaire de l'eau potable sont les principales raisons de cette situation . – *(AFP, Reuter.)*

Formation d'un gouvernement de transition au Liberia

Les trois signataires des accords de paix du 25 juillet, le gouvernement intérimaire (IGNU), le Front national patriotique (NPFL) et le Mouvement uni de libération (ULIMO), de nouveau réunis à Cotonou, au Bénin, ont désigné les cinq membres du Conseil d'Etat. Cette institution sera chargée, selon l'accord de paix, de gouverner le pays jusqu'à ce que des élections libres et démocratiques, prévues pour le début 1994, soient organisées.

Le Conseil d'Etat sera composé de David Kpomakpor et Bismark Kuyon (IGNU), Thomas Ziah et Mohamed Sheriff (ULIMO) et Dorothy Musuleng Cooper (NPFL). Les trois parties réunies à Cotonou, sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CDEAO), doivent encore élire le président et les deux vice-présidents du Conseil d'Etat. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **Cinq personnes blessées à Barcelone dans deux attentats revendiqués par l'ETA.** – Cinq personnes ont été blessées, dont une grièvement, dimanche 15 août, lors de deux attentats à la bombe commis par l'organisation séparatiste basque ETA dans deux restaurants du port olympique de Barcelone. Une personne se réclamant de l'ETA avait prévenu par téléphone une demi-heure auparavant. Par ailleurs, samedi à Saint-Sébastien, au Pays basque, des heurts ont opposé des manifestants proches de Herri Batasuna, considéré comme la branche politique de l'ETA, à la police et aussi à des habitants de la ville. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Lituanie : deux condamnations à mort.** – Deux condamnations à mort ont été prononcées en août en Lituanie, les premières depuis l'adhésion de cette République balte au Conseil de l'Europe en mai et son engagement à abolir la peine capitale, a-t-on appris auprès de la Cour suprême de Vilnius, samedi 14 août. Les deux condamnés sont des assassins de droit commun. – *(AFP.)*

Pour échapper à un contrôle

Un Africain se noie dans la Seine

Un Africain s'est noyé, dans la nuit de dimanche à lundi 16 août, en se jetant dans la Seine pour échapper à un contrôle d'identité. La nationalité et l'identité de l'homme n'ont pu encore être établies. On indique, de source policière, que deux gardiens de la paix, effectuant une ronde près du pont Neuf, ont contrôlé deux passants dont le comportement leur avait paru suspect, lundi vers 4 heures. Le premier présentait une carte d'identité apparemment en règle, mais le second, qui n'avait en sa possession qu'une photocopie, a enjambé le parapet et s'est jeté dans la Seine au moment où il était invité par les policiers à les suivre au poste de police pour vérification d'identité. Son corps a été retrouvé peu après, rive gauche, face à l'Hôtel de la Monnaie. L'IGS (la police des polices), sur instruction du parquet, a été chargé de déterminer les circonstances exactes de ce drame qui s'est déroulé en présence de plusieurs témoins.

S O M M A I R E

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 15-16 août 1993 a été tiré à 494 816 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences-Médecine » : sauvetage nucléaire dans la taïga

Dans la presqu'île de Kola, au cœur de l'une des régions les plus polluées du monde, les Russes s'efforcent, avec l'aide des Occidentaux, de réhabiliter la « première grande centrale de l'Arctique ».